

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 293 117,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	293 117,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 233 405,24</b>		<b>3 233 405,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	252 065,24		252 065,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	2 981 340,00		2 981 340,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>177 238,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 041,00</b>		<b>2 968 397,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	177 238,34	0,00	0,00	0,00		470 356,18
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	498 041,00		498 041,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>177 433,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>957 726,82</b>		<b>1 136 159,96</b>
011	Charges à caractère général	0,00	60 490,61	0,00	0,00	206 909,73		267 400,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	94 314,53	0,00	0,00	659 302,48		753 617,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	22 628,00	0,00	0,00	91 514,61		114 142,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 327 188,33</b>		<b>1 327 189,76</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	3 532,33		3 532,33
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	336 125,00		336 125,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	987 531,00		987 532,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	8 942 028,93	4 204 487,24	2 390 755,24	2 346 786,45
RECETTES	10 242 028,93	4 069 526,26	0,00	6 172 502,67
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 498 453,69	2 236 317,04	35 459,98	2 226 676,67
RECETTES	4 523 553,69	2 297 299,76	0,00	2 226 253,93

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	8 942 028,93	4 204 487,24	2 390 755,24	2 346 786,45
RECETTES	10 242 028,93	4 069 526,26	0,00	6 172 502,67
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 498 453,69	2 236 317,04	35 459,98	2 226 676,67
RECETTES	4 523 553,69	2 297 299,76	0,00	2 226 253,93

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	8 942 028,93	4 204 487,24	2 390 755,24	2 346 786,45
RECETTES	10 242 028,93	4 069 526,26	0,00	6 172 502,67
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 498 453,69	2 236 317,04	35 459,98	2 226 676,67
RECETTES	4 523 553,69	2 297 299,76	0,00	2 226 253,93
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>13 440 482,62</b>	<b>6 440 804,28</b>	<b>2 426 215,22</b>	<b>4 573 463,12</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>14 765 582,62</b>	<b>6 366 826,02</b>	<b>0,00</b>	<b>8 398 756,60</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

## DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
	Banque postale	17/11/2025		01/03/2026	2 000 000,00	F		0,000	0,000	?	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 000 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		2 000 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 000 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	2 000 000,00	7,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

049-200052507-20200409-2020-04-09\_1-BF  
 Accusé de réception en préfecture  
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 000 000,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture 049-200052587-20260409-2026-04-09_1-BF Date de réception préfecture : 20/04/2026
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

### EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
D	PYLONES ET EQUIPEMENTS TELECOM	1	07/12/2023
D	FRAIS D'INSERTION	5	07/12/2023
D	FRAIS D'ETUDES	5	07/12/2023
D	LOGICIEL ET SITE INTERNET	5	07/12/2023
D	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	07/12/2023
D	ETUDES SYSTEME INFO	8	07/12/2023
D	RACCORDEMENT ENT AU SITES PUBLICS MO DU SYNDICAT	5	07/12/2023
D	EXTENSION STRUCTURANTE DU RESEAU FIBRE OPTIQUE	20	07/12/2023
D	PYLONES	40	07/12/2023
D	ASSISTANCE RECEPT RESEAU FTTH	40	07/12/2023
D	INSTALLATION DE VOIRIE	40	07/12/2023
D	SUBV COMMUNES ET STRUCT INTERCOM	40	07/12/2023
D	SUBV INVEST RATTACHEES ACTFS AMO - ETAT	40	07/12/2023
D	SUBV BIENS MOB., MAT ET ETUDES	20	07/12/2023
D	SUBV EQUIPT TRANSF AUTRES GROUP COLLECT	5	07/12/2023

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Provision CET	01/01/2024	0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09 1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

## ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8</b>

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	
<b>Personnes de droit privé</b>	0,00	
<b>Associations</b>	0,00	
<b>Entreprises</b>	0,00	
<b>Personnes physiques</b>	0,00	
<b>Autres</b>	0,00	
<b>Personnes de droit public</b>	0,00	
<b>Etat</b>	0,00	
<b>Régions</b>	0,00	
<b>Départements</b>	0,00	
<b>Communes</b>	0,00	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	0,00	
<b>Autres</b>	0,00	

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture  
 049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B11.2</b>

**B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 049 774,01
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 049 774,01

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	293 117,84
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 049 774,01
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 342 891,85

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	970 110,00	970 110,00	2 390 755,24	3 360 865,24
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 400 157,08	1 277 395,42	0,00	1 277 395,42
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	1 430 047,08	307 285,42	-2 390 755,24	-2 083 469,82
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 049 774,01			2 049 774,01
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	293 117,84	293 117,84		293 117,84
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	2 342 891,85			2 342 891,85
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				259 422,03

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>970 110,00</b>	<b>I 970 110,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>970 110,00</b>	<b>970 110,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	970 110,00	970 110,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 400 157,08</b>	<b>III 1 277 395,42</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>177 238,34</b>
10222	FCTVA	0,00	177 238,34
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 400 157,08</b>	<b>1 100 157,08</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	56 938,00	56 938,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	171,00	171,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	236 268,08	236 268,08
280423	<i>Privé : Projet infrastructure</i>	771 147,00	771 147,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	783,00	783,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	11 968,00	11 968,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	15 120,00	15 120,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	7 762,00	7 762,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 300 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
P403E06	2017 - FPTTH	204	22 700 677,81	2 413 279,27	-15 783 902,61	2 981 340,00	0,00	-12 802 562,61	2 981 340,00	-15 783 902,61
<b>TOTAL</b>			<b>22 700 677,81</b>	<b>2 413 279,27</b>	<b>-15 783 902,61</b>	<b>2 981 340,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 802 562,61</b>	<b>2 981 340,00</b>	<b>-15 783 902,61</b>

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>C3.1</b>

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture 049-200052587-20260409-2026-04-09_1-BF Date de réception préfecture : 20/04/2026
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION</b>	<b>C3.2</b>

## Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

### AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

## AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
 049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture 049-200052587-20260409-2026-04-09_1-BF Date de réception préfecture : 20/04/2026
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS</b>	<b>D2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>D3</b>

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
------------------------------------------------	------------------------------------	----------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7</b>	<b>D4</b>

## Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>D5</b>

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT</b>	<b>D6.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT</b>	<b>D6.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D7.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D7.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D8.1</b>

## ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus  
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant  
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés  
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D8.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## SMO ANJOU NUMERIQUE

Numéro SIRET : 20005258700017

POSTE COMPTABLE : 049090 P.DEP MAINE-ET-LOIRE

### Compte financier unique (M57)

**Voté par Nature**  
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# Sommaire

## Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

	Origine des données	Page
<b>I. Informations générales et synthétiques</b>		
A	<a href="#">Informations statistiques, fiscales et financières</a>	Ordonnateur 5
B1	<a href="#">Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble</a>	Ordonnateur 6
B2	<a href="#">Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</a>	Comptable 7
B3.1	<a href="#">Liste des organismes de regroupement</a>	Ordonnateur 8
B3.2	<a href="#">Liste des établissements publics créés</a>	Ordonnateur 9
B3.3	<a href="#">Liste des services individualisés dans un budget annexe</a>	Ordonnateur 10
C1	<a href="#">Détail des restes à réaliser - Dépenses</a>	Ordonnateur 11
C2	<a href="#">Détail des restes à réaliser - Recettes</a>	Ordonnateur 12
D	<a href="#">Bilan synthétique</a>	Comptable 13
E	<a href="#">Compte de résultat synthétique</a>	Comptable 14
F	<a href="#">Taux des contributions et produits afférents en N</a>	Ordonnateur 16
<b>II. Exécution budgétaire</b>		
A	<a href="#">Modalités de vote du budget</a>	Ordonnateur 17
	<i>Vue d'ensemble</i>	
A1.1	<a href="#">Dépenses d'investissement</a>	Ordonnateur 18
A1.2	<a href="#">Recettes d'investissement</a>	Ordonnateur 19
A2.1	<a href="#">Dépenses de fonctionnement</a>	Ordonnateur 20
A2.2	<a href="#">Recettes de fonctionnement</a>	Ordonnateur 22
	<i>Vue détaillée</i>	
B1	<a href="#">Dépenses d'investissement</a>	Comptable 23
B2	<a href="#">Recettes d'investissement</a>	Comptable 25
C1	<a href="#">Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles</a>	Ordonnateur 27
D1	<a href="#">Dépenses de fonctionnement</a>	Comptable 28
D2	<a href="#">Recettes de fonctionnement</a>	Comptable 31
<b>III. États financiers</b>		
A	<a href="#">Bilan</a>	Comptable 33
B	<a href="#">Compte de résultat</a>	Comptable 37
C	<a href="#">Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)</a>	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe 39
D	<a href="#">Balance des comptes</a>	Comptable 40
<b>IV. États annexés</b>		

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
<b>V. Arrêté et signatures</b>			
A	<a href="#">Arrêté et signatures</a>	Ordonnateur / Comptable	52

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0.0%
9	Taux d'épargne nette ( Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.0%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 192 254,92	2 611 090,00	10 803 344,92
	Recettes réalisées (1)	B	4 069 526,26	2 297 299,76	6 366 826,02
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	8 942 028,93	4 498 453,69	13 440 482,62
	Dépenses réalisées (1)	E	4 204 487,24	2 236 317,04	6 440 804,28
	Restes à réaliser	F	2 390 755,24	35 459,98	2 426 215,22
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-134 960,98	60 982,72	-73 978,26
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	2 049 774,01	1 912 463,69	3 962 237,70
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 914 813,03	1 973 446,41	3 888 259,44
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 390 755,24	-35 459,98	-2 426 215,22
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-475 942,21	1 937 986,43	1 462 044,22

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</b>	<b>B2</b>

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	2 049 774,01		-134 960,98		1 914 813,03
Fonctionnement	2 205 581,53	293 117,84	60 982,72		1 973 446,41
<b>TOTAL I</b>	<b>4 255 355,54</b>	<b>293 117,84</b>	<b>-73 978,26</b>		<b>3 888 259,44</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>4 255 355,54</b>	<b>293 117,84</b>	<b>-73 978,26</b>		<b>3 888 259,44</b>

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE</b>	<b>B3.1</b>

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS</b>	<b>B3.2</b>

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B3.3</b>

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 390 755,24</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	45 531,35
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 345 223,89
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>35 459,98</b>
011	Charges à caractère général (4)	15 459,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>D</b>

<b>ACTIF NET (1)</b>	<b>Total</b>	<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Apports et subventions d'investissement	35 632,12
Subventions d'investissement versées	21 718,30	Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles	13 247,85	Réserves	293,12
<b>Immobilisations corporelles (nettes)</b>		Report à nouveau	1 912,46
Terrains		Résultat de l'exercice	60,98
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	464,78	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>37 898,68</b>
Réseaux divers		<b>PASSIF</b>	
Installations techniques, agencements et matériel	560,53	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>	<b>52,00</b>
Immobilisations mises en concessions ou affermées		<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	
Autres	17,99	Emprunts obligataires	
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>0,97</b>	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 000,00
<b>Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés</b>		Dettes financières et autres emprunts	
<b>Immobilisations financières (nettes)</b>		<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>36 010,42</b>	<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11,08
Stocks		Autres dettes non financières	65,39
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>	<b>76,47</b>
Trésorerie	4 019,96	<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>4 019,96</b>	<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>	<b>2 128,47</b>
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	3,23
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>40 030,38</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>40 030,38</b>

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état		
Participations	336,13	325,00
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	987,53	1 110,00
Production stockée et immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 650,00
Reprises du financement rattaché à un actif	970,11	343,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)</b>	<b>2 293,77</b>	<b>3 428,00</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes	468,06	363,73
Charges de personnel	541,95	537,51
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	20,63	
Impôts et taxes	7,48	8,42
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 100,16	500,60
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>2 138,27</b>	<b>1 410,27</b>

Accusé de réception en préfecture  
040-200052587-20250400-2025\_04\_00\_1\_DF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	93,51	50,00
Autres charges		
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>	<b>93,51</b>	<b>50,00</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	<b>61,98</b>	<b>1 967,73</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>1,00</b>	
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>	<b>-1,00</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>	<b>60,98</b>	<b>1 967,73</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N</b>	<b>F</b>

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	449 575,04	252 065,24	56,07	45 531,35
204	Subventions d'équipement versées (6)	5 326 563,89	2 981 340,00	55,97	2 345 223,89
21	Immobilisations corporelles	2 102 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	92 800,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 970 938,93</b>	<b>3 233 405,24</b>	<b>40,56</b>	<b>2 390 755,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>7 970 938,93</b>	<b>3 233 405,24</b>	<b>40,56</b>	<b>2 390 755,24</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	970 110,00	970 110,00	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	980,00	972,00	99,18	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>971 090,00</b>	<b>971 082,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>8 942 028,93</b>	<b>4 204 487,24</b>	<b>47,02</b>	<b>2 390 755,24</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>8 942 028,93</b>	<b>4 204 487,24</b>		<b>2 390 755,24</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	498 000,00	498 041,00	100,01	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	2 000 000,00	40,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	293 117,84	470 356,18	160,47	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>5 791 117,84</b>	<b>2 968 397,18</b>	<b>51,26</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 100 157,08	1 100 157,08	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	980,00	972,00	99,18	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>2 401 137,08</b>	<b>1 101 129,08</b>	<b>45,86</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>8 192 254,92</b>	<b>4 069 526,26</b>	<b>49,68</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>2 049 774,01</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>10 242 028,93</b>	<b>4 069 526,26</b>	0,00	<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	765 077,48	267 400,34	0,00	267 400,34	34,95	15 459,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	938 219,13	688 229,95	65 387,06	753 617,01	80,32	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	394 000,00	114 142,61	0,00	114 142,61	28,97	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 097 296,61</b>	<b>1 069 772,90</b>	<b>65 387,06</b>	<b>1 135 159,96</b>	<b>54,12</b>	<b>35 459,98</b>
66	Charges financières	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>2 098 296,61</b>	<b>1 070 772,90</b>	<b>65 387,06</b>	<b>1 136 159,96</b>	<b>54,15</b>	<b>35 459,98</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 300 000,00</i>					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	<i>1 100 157,08</i>	<i>1 100 157,08</i>	<i>0,00</i>	<i>1 100 157,08</i>	<i>100,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>2 400 157,08</b>	<b>1 100 157,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1 100 157,08</b>	<b>45,84</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>4 498 453,69</b>	<b>2 170 929,98</b>	<b>65 387,06</b>	<b>2 236 317,04</b>	<b>49,71</b>	<b>35 459,98</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>4 498 453,69</b>	<b>2 170 929,98</b>	<b>65 387,06</b>	<b>2 236 317,04</b>		<b>35 459,98</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587 20260409-2026-04-09 1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	1 000,00	3 532,33	0,00	3 532,33	353,23	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	473 200,00	336 125,00	0,00	336 125,00	71,03	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 016 780,00	987 532,43	0,00	987 532,43	97,12	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>1 327 189,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 327 189,76</b>	<b>80,88</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi- budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>1 327 189,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 327 189,76</b>	<b>80,88</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	970 110,00	970 110,00	0,00	970 110,00	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>970 110,00</b>	<b>970 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>970 110,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>2 611 090,00</b>	<b>2 297 299,76</b>	<b>0,00</b>	<b>2 297 299,76</b>	<b>87,98</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>1 912 463,69</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>4 523 553,69</b>	<b>2 297 299,76</b>	<b>0,00</b>	<b>2 297 299,76</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2031	Frais d'études		252 065,24		252 065,24	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	449 575,04	252 065,24		252 065,24	197 509,80
2324	Subventions d'équipement versées		2 981 340,00		2 981 340,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	5 326 563,89	2 981 340,00		2 981 340,00	2 345 223,89
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 102 000,00				2 102 000,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 800,00				92 800,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 970 938,93</b>	<b>3 233 405,24</b>		<b>3 233 405,24</b>	<b>4 737 533,69</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des dépenses financières</b>						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>7 970 938,93</b>	<b>3 233 405,24</b>		<b>3 233 405,24</b>	<b>4 737 533,69</b>
13911	État et établissements nationaux		314 523,00		314 523,00	
13912	Régions		357 158,00		357 158,00	
13913	Départements		271 080,00		271 080,00	
139148	Autres communes		8 480,00		8 480,00	
139158	Autres groupements		18 869,00		18 869,00	

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09 1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>970 110,00</i>	<i>970 110,00</i>		<i>970 110,00</i>	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		972,00		972,00	
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>980,00</i>	<i>972,00</i>		<i>972,00</i>	<i>8,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>971 090,00</b>	<b>971 082,00</b>		<b>971 082,00</b>	<b>8,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>8 942 028,93</b>	<b>4 204 487,24</b>		<b>4 204 487,24</b>	<b>4 737 541,69</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>8 942 028,93</b>	<b>4 204 487,24</b>		<b>4 204 487,24</b>	<b>4 737 541,69</b>

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1311	État et établissements nationaux		498 041,00		498 041,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	498 000,00	498 041,00		498 041,00	-41,00
1641	Emprunts en euros		2 000 000,00		2 000 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	3 000 000,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		177 238,34		177 238,34	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		293 117,84		293 117,84	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	293 117,84	470 356,18		470 356,18	-177 238,34
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>5 791 117,84</b>	<b>2 968 397,18</b>		<b>2 968 397,18</b>	<b>2 822 720,66</b>
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 300 000,00				
28031	Frais d'études		56 938,00		56 938,00	
28033	Frais d'insertion		171,00		171,00	
280421	Biens mobiliers, matériel et études		236 268,08		236 268,08	
280423	Projets d'infrastructures d'intérêt national		771 147,00		771 147,00	

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		783,00		783,00	
28152	Installations de voirie		11 968,00		11 968,00	
281578	Autre matériel technique		15 120,00		15 120,00	
28185	Matériel de téléphonie		7 762,00		7 762,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 100 157,08	1 100 157,08		1 100 157,08	
2033	Frais d'insertion		972,00		972,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	980,00	972,00		972,00	8,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>2 401 137,08</b>	<b>1 101 129,08</b>		<b>1 101 129,08</b>	<b>1 300 008,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>8 192 254,92</b>	<b>4 069 526,26</b>		<b>4 069 526,26</b>	<b>4 122 728,66</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>2 049 774,01</b>				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>10 242 028,93</b>	<b>4 069 526,26</b>		<b>4 069 526,26</b>	<b>6 172 502,67</b>

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60632	Fournitures de petit équipement		17 136,85		17 136,85	
611	Contrats de prestations de services		65 993,76		65 993,76	
615232	Réseaux		5 991,36		5 991,36	
6161	Multirisques		2 933,88		2 933,88	
617	Études et recherches		375,00		375,00	
6182	Documentation générale et technique		200,00		200,00	
6184	Versements à des organismes de formation		5 288,99		5 288,99	
6188	Autres frais divers		744,00		744,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		12 681,15		12 681,15	
6228	Divers		11 280,00		11 280,00	
6232	Fêtes et cérémonies		1 933,90		1 933,90	
6234	Réceptions		10 163,47		10 163,47	
6236	Catalogues et imprimés		697,13		697,13	
6251	Voyages, déplacements et missions		10 867,10		10 867,10	
6262	Frais de télécommunications		1 398,15		1 398,15	
6281	Concours divers (cotisations...)		14 550,00		14 550,00	
62871	A la collectivité de rattachement 4		102 900,00		102 900,00	
6288	Autres		3 519,60	1 254,00	2 265,60	
total chapitre 011	Charges à caractère général	765 077,48	268 654,34	1 254,00	267 400,34	497 677,14
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP		248 761,01	48 100,00	200 661,01	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		367,07		367,07	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		7 109,33		7 109,33	
64131	Rémunérations		301 902,92	0,16	301 902,76	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		13 804,20		13 804,20	
64138	Primes et autres indemnités		69 781,13		69 781,13	

69 781,13  
 Accusé de réception en préfecture  
 049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		113 022,22		113 022,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		16 427,46		16 427,46	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		15 432,48		15 432,48	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		12 249,02	4 998,90	7 250,12	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		114,53		114,53	
6475	Médecine du travail, pharmacie		135,00		135,00	
6478	Autres charges sociales diverses		7 609,70		7 609,70	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	938 219,13	806 716,07	53 099,06	753 617,01	184 602,12
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65748	Autres personnes de droit privé		93 513,00		93 513,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		20 628,00		20 628,00	
65888	Autres		1,61		1,61	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	394 000,00	114 142,61		114 142,61	279 857,39
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 097 296,61</b>	<b>1 189 513,02</b>	<b>54 353,06</b>	<b>1 135 159,96</b>	<b>962 136,65</b>
6688	Autres		1 000,00		1 000,00	
total chapitre 66	Charges financières	1 000,00	1 000,00		1 000,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>2 098 296,61</b>	<b>1 190 513,02</b>	<b>54 353,06</b>	<b>1 136 159,96</b>	<b>962 136,65</b>
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 300 000,00				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		1 100 157,08		1 100 157,08	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100 157,08	1 100 157,08			

Accusé de réception en préfecture  
049-200005372026  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 400 157,08</b>	<b>1 100 157,08</b>		<b>1 100 157,08</b>	<b>1 300 000,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>4 498 453,69</b>	<b>2 290 670,10</b>	<b>54 353,06</b>	<b>2 236 317,04</b>	<b>2 262 136,65</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>4 498 453,69</b>	<b>2 290 670,10</b>	<b>54 353,06</b>	<b>2 236 317,04</b>	<b>2 262 136,65</b>

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		3 532,33		3 532,33	
total chapitre 013	Atténuations de charges	1 000,00	3 532,33		3 532,33	-2 532,33
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 000,00				150 000,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
74718	Autres		176 125,00		176 125,00	
7472	Régions		10 000,00		10 000,00	
74748	Autres communes		150 000,00		150 000,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	473 200,00	336 125,00		336 125,00	137 075,00
75811	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		510 179,00		510 179,00	
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		477 352,00		477 352,00	
75888	Autres		1,43		1,43	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 016 780,00	987 532,43		987 532,43	29 247,57
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>1 327 189,76</b>		<b>1 327 189,76</b>	<b>313 790,24</b>
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>1 327 189,76</b>		<b>1 327 189,76</b>	<b>313 790,24</b>
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		970 110,00		970 110,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	970 110,00	970 110,00		970 110,00	

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		970 110,00	970 110,00		970 110,00	
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		2 611 090,00	2 297 299,76		2 297 299,76	313 790,24
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		1 912 463,69				
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		4 523 553,69	2 297 299,76		2 297 299,76	2 226 253,93

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		23 257 045,77	1 538 744,00	21 718 301,77	22 725 716,85
Autres immobilisations incorporelles		1 549 634,06	215 474,00	1 334 160,06	1 140 958,82
Immobilisations incorporelles en cours		11 913 690,00		11 913 690,00	8 932 350,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie		478 739,32	13 962,00	464 777,32	476 745,32
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		604 829,66	44 296,00	560 533,66	575 653,66
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		38 832,71	20 844,00	17 988,71	25 750,71
Immobilisations corporelles en cours		972,00		972,00	
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>		<b>37 843 743,52</b>	<b>1 833 320,00</b>	<b>36 010 423,52</b>	<b>33 877 175,36</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					68,20
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026\_04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)</b>					<b>68,20</b>
<b>TRÉSORERIE</b>					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		4 019 957,52		4 019 957,52	4 361 640,24
AUTRES					
<b>TOTAL TRÉSORERIE (III)</b>		<b>4 019 957,52</b>		<b>4 019 957,52</b>	<b>4 361 640,24</b>
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>41 863 701,04</b>	<b>1 833 320,00</b>	<b>40 030 381,04</b>	<b>38 238 883,80</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		177 238,34	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		35 454 880,37	35 926 949,37
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		293 117,84	
REPORT A NOUVEAU		1 912 463,69	237 847,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		60 982,72	1 967 734,43
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>37 898 682,96</b>	<b>38 132 530,90</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES		52 000,00	52 000,00
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>		<b>52 000,00</b>	<b>52 000,00</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 000 000,00	
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>		<b>2 000 000,00</b>	
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 080,52	1 254,00
Dettes fiscales et sociales		65 387,06	53 098,90
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09 1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>76 467,58</b>	<b>54 352,90</b>
<b>TRÉSORERIE</b>			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>2 128 467,58</b>	<b>106 352,90</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		3 230,50	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		<b>40 030 381,04</b>	<b>38 238 883,80</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>				
Dotations de l'état				
Participations		336 125,00	325 000,00	11 125,00
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		987 532,43	1 109 997,51	-122 465,08
Production stockée et immobilisée				
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			1 650 000,00	-1 650 000,00
Reprises du financement rattaché à un actif		970 110,00	343 004,08	627 105,92
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>		<b>2 293 767,43</b>	<b>3 428 001,59</b>	<b>-1 134 234,16</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Achats et charges externes		468 061,35	363 731,91	104 329,44
Charges de personnel		541 947,27	537 508,79	4 438,48
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		381 955,76	378 652,53	3 303,23
<i>Dont charges sociales</i>		159 991,51	158 856,26	1 135,25
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		20 629,61	0,84	20 628,77
Impôts et taxes		7 476,40	8 421,62	-945,22
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 100 157,08	500 604,00	599 553,08
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

Accusé de réception en préfecture  
049-200052507-20200409-2020-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		<b>2 138 271,71</b>	<b>1 410 267,16</b>	<b>728 004,55</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		93 513,00	50 000,00	43 513,00
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		93 513,00	50 000,00	43 513,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		<b>93 513,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>43 513,00</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		<b>61 982,72</b>	<b>1 967 734,43</b>	<b>-1 905 751,71</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		1 000,00		1 000,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		<b>1 000,00</b>		<b>1 000,00</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		<b>-1 000,00</b>		<b>-1 000,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)</b>		<b>60 982,72</b>	<b>1 967 734,43</b>	<b>-1 906 751,71</b>

Accuse de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Annexe</b>	<b>C</b>

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.						177 238,34		177 238,34		177 238,34
	<b>Sous Total compte 1022</b>						<b>177 238,34</b>		<b>177 238,34</b>		<b>177 238,34</b>
	<b>Sous Total compte 102</b>						<b>177 238,34</b>		<b>177 238,34</b>		<b>177 238,34</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés						293 117,84		293 117,84		293 117,84
	<b>Sous Total compte 106</b>						<b>293 117,84</b>		<b>293 117,84</b>		<b>293 117,84</b>
	<b>Sous Total compte 10</b>						<b>470 356,18</b>		<b>470 356,18</b>		<b>470 356,18</b>
110	Report à nouveau (solde créditeur)		237 847,10	293 117,84	1 967 734,43			293 117,84	2 205 581,53		1 912 463,69
	<b>Sous Total compte 11</b>		<b>237 847,10</b>	<b>293 117,84</b>	<b>1 967 734,43</b>			<b>293 117,84</b>	<b>2 205 581,53</b>		<b>1 912 463,69</b>
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		1 967 734,43	1 967 734,43				1 967 734,43	1 967 734,43		
	<b>Sous Total compte 12</b>		<b>1 967 734,43</b>	<b>1 967 734,43</b>				<b>1 967 734,43</b>	<b>1 967 734,43</b>		
1311	État et établissements nationaux		21 919 403,00				498 041,00		22 417 444,00		22 417 444,00
1312	Régions		7 581 000,00	81 000,00				81 000,00	7 581 000,00		7 500 000,00
1313	Départements		6 777 000,00						6 777 000,00		6 777 000,00
13148	Autres communes		156 390,77						156 390,77		156 390,77
	<b>Sous Total compte 1314</b>		<b>156 390,77</b>						<b>156 390,77</b>		<b>156 390,77</b>
13158	Autres groupements		94 057,60	60 980,00				60 980,00	94 057,60		33 077,60
	<b>Sous Total compte 1315</b>		<b>94 057,60</b>	<b>60 980,00</b>				<b>60 980,00</b>	<b>94 057,60</b>		<b>33 077,60</b>
	<b>Sous Total compte 131</b>		<b>36 527 851,37</b>	<b>141 980,00</b>			<b>498 041,00</b>	<b>141 980,00</b>	<b>37 025 892,37</b>		<b>36 883 912,37</b>
13911	État et établissements nationaux	69 235,00				314 523,00		383 758,00		383 758,00	
13912	Régions	404 901,00			81 000,00	357 158,00		762 059,00	81 000,00	681 059,00	
13913	Départements	45 180,00				271 080,00		316 260,00		316 260,00	
139148	Autres communes	13 630,00				8 480,00		22 110,00		22 110,00	

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 13914</b>	<b>13 630,00</b>				<b>8 480,00</b>		<b>22 110,00</b>		<b>22 110,00</b>	
139158	Autres groupements	67 956,00			60 980,00	18 869,00		86 825,00	60 980,00	25 845,00	
	<b>Sous Total compte 13915</b>	<b>67 956,00</b>			<b>60 980,00</b>	<b>18 869,00</b>		<b>86 825,00</b>	<b>60 980,00</b>	<b>25 845,00</b>	
	<b>Sous Total compte 1391</b>	<b>600 902,00</b>			<b>141 980,00</b>	<b>970 110,00</b>		<b>1 571 012,00</b>	<b>141 980,00</b>	<b>1 429 032,00</b>	
	<b>Sous Total compte 139</b>	<b>600 902,00</b>			<b>141 980,00</b>	<b>970 110,00</b>		<b>1 571 012,00</b>	<b>141 980,00</b>	<b>1 429 032,00</b>	
	<b>Sous Total compte 13</b>	<b>600 902,00</b>	<b>36 527 851,37</b>	<b>141 980,00</b>	<b>141 980,00</b>	<b>970 110,00</b>	<b>498 041,00</b>	<b>1 712 992,00</b>	<b>37 167 872,37</b>		<b>35 454 880,37</b>
1541	Provisions pour compte épargne temps (no		52 000,00						52 000,00		52 000,00
	<b>Sous Total compte 154</b>		<b>52 000,00</b>						<b>52 000,00</b>		<b>52 000,00</b>
	<b>Sous Total compte 15</b>		<b>52 000,00</b>						<b>52 000,00</b>		<b>52 000,00</b>
1641	Emprunts en euros						2 000 000,00		2 000 000,00		2 000 000,00
	<b>Sous Total compte 164</b>						<b>2 000 000,00</b>		<b>2 000 000,00</b>		<b>2 000 000,00</b>
	<b>Sous Total compte 16</b>						<b>2 000 000,00</b>		<b>2 000 000,00</b>		<b>2 000 000,00</b>
	<b>Total classe 1</b>	<b>600 902,00</b>	<b>38 785 432,90</b>	<b>2 402 832,27</b>	<b>2 109 714,43</b>	<b>970 110,00</b>	<b>2 968 397,18</b>	<b>3 973 844,27</b>	<b>43 863 544,51</b>	<b>1 429 032,00</b>	<b>41 318 732,24</b>
2031	Frais d'études	1 275 808,33				252 065,24		1 527 873,57		1 527 873,57	
2033	Frais d'insertion	10 342,49					972,00	10 342,49	972,00	9 370,49	
	<b>Sous Total compte 203</b>	<b>1 286 150,82</b>				<b>252 065,24</b>	<b>972,00</b>	<b>1 538 216,06</b>	<b>972,00</b>	<b>1 537 244,06</b>	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	4 113 329,52			134 974,08			4 113 329,52	134 974,08	3 978 355,44	
20423	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	19 278 690,33						19 278 690,33		19 278 690,33	
	<b>Sous Total compte 2042</b>	<b>23 392 019,85</b>			<b>134 974,08</b>			<b>23 392 019,85</b>	<b>134 974,08</b>	<b>23 257 045,77</b>	
	<b>Sous Total compte 204</b>	<b>23 392 019,85</b>			<b>134 974,08</b>			<b>23 392 019,85</b>	<b>134 974,08</b>	<b>23 257 045,77</b>	
2051	Concessions et droits similaires	12 390,00						12 390,00		12 390,00	
	<b>Sous Total compte 205</b>	<b>12 390,00</b>						<b>12 390,00</b>		<b>12 390,00</b>	

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 20</b>	<b>24 690 560,67</b>			<b>134 974,08</b>	<b>252 065,24</b>	<b>972,00</b>	<b>24 942 625,91</b>	<b>135 946,08</b>	<b>24 806 679,83</b>	
2152	Installations de voirie	478 739,32						478 739,32		478 739,32	
21578	Autre matériel technique	604 829,66						604 829,66		604 829,66	
	<b>Sous Total compte 2157</b>	<b>604 829,66</b>						<b>604 829,66</b>		<b>604 829,66</b>	
	<b>Sous Total compte 215</b>	<b>1 083 568,98</b>						<b>1 083 568,98</b>		<b>1 083 568,98</b>	
2185	Matériel de téléphonie	38 832,71						38 832,71		38 832,71	
	<b>Sous Total compte 218</b>	<b>38 832,71</b>						<b>38 832,71</b>		<b>38 832,71</b>	
	<b>Sous Total compte 21</b>	<b>1 122 401,69</b>						<b>1 122 401,69</b>		<b>1 122 401,69</b>	
2315	Installations, matériel et outillage tec					972,00		972,00		972,00	
	<b>Sous Total compte 231</b>					<b>972,00</b>		<b>972,00</b>		<b>972,00</b>	
2324	Subventions d'équipement versées	8 932 350,00				2 981 340,00		11 913 690,00		11 913 690,00	
	<b>Sous Total compte 232</b>	<b>8 932 350,00</b>				<b>2 981 340,00</b>		<b>11 913 690,00</b>		<b>11 913 690,00</b>	
	<b>Sous Total compte 23</b>	<b>8 932 350,00</b>				<b>2 982 312,00</b>		<b>11 914 662,00</b>		<b>11 914 662,00</b>	
28031	Frais d'études		146 248,00				56 938,00		203 186,00		203 186,00
28033	Frais d'insertion		513,00				171,00		684,00		684,00
	<b>Sous Total compte 2803</b>		<b>146 761,00</b>				<b>57 109,00</b>		<b>203 870,00</b>		<b>203 870,00</b>
280421	Biens mobiliers, matériel et études		537 779,00	134 974,08		236 268,08		134 974,08	774 047,08		639 073,00
280423	Projets d'infrastructures d'intérêt natl		128 524,00			771 147,00			899 671,00		899 671,00
	<b>Sous Total compte 28042</b>		<b>666 303,00</b>	<b>134 974,08</b>		<b>1 007 415,08</b>		<b>134 974,08</b>	<b>1 673 718,08</b>		<b>1 538 744,00</b>
	<b>Sous Total compte 2804</b>		<b>666 303,00</b>	<b>134 974,08</b>		<b>1 007 415,08</b>		<b>134 974,08</b>	<b>1 673 718,08</b>		<b>1 538 744,00</b>
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		10 821,00				783,00		11 604,00		11 604,00
	<b>Sous Total compte 280</b>		<b>823 885,00</b>	<b>134 974,08</b>		<b>1 065 307,08</b>		<b>134 974,08</b>	<b>1 880 492,08</b>		<b>1 754 218,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28152	Installations de voirie		1 994,00				11 968,00		13 962,00		13 962,00
281578	Autre matériel technique		29 176,00				15 120,00		44 296,00		44 296,00
	<b>Sous Total compte 28157</b>		<b>29 176,00</b>				<b>15 120,00</b>		<b>44 296,00</b>		<b>44 296,00</b>
	<b>Sous Total compte 2815</b>		<b>31 170,00</b>				<b>27 088,00</b>		<b>58 258,00</b>		<b>58 258,00</b>
28185	Matériel de téléphonie		13 082,00				7 762,00		20 844,00		20 844,00
	<b>Sous Total compte 2818</b>		<b>13 082,00</b>				<b>7 762,00</b>		<b>20 844,00</b>		<b>20 844,00</b>
	<b>Sous Total compte 281</b>		<b>44 252,00</b>				<b>34 850,00</b>		<b>79 102,00</b>		<b>79 102,00</b>
	<b>Sous Total compte 28</b>		<b>868 137,00</b>	<b>134 974,08</b>			<b>1 100 157,08</b>	<b>134 974,08</b>	<b>1 968 294,08</b>		<b>1 833 320,00</b>
	<b>Total classe 2</b>	<b>34 745 312,36</b>	<b>868 137,00</b>	<b>134 974,08</b>	<b>134 974,08</b>	<b>3 234 377,24</b>	<b>1 101 129,08</b>	<b>38 114 663,68</b>	<b>2 104 240,16</b>	<b>37 843 743,52</b>	<b>1 833 320,00</b>
4011	Fournisseurs			173 842,88	184 923,40			173 842,88	184 923,40		11 080,52
	<b>Sous Total compte 401</b>			<b>173 842,88</b>	<b>184 923,40</b>			<b>173 842,88</b>	<b>184 923,40</b>		<b>11 080,52</b>
4041	Fournisseurs d'immobilisations			252 065,24	252 065,24			252 065,24	252 065,24		
	<b>Sous Total compte 404</b>			<b>252 065,24</b>	<b>252 065,24</b>			<b>252 065,24</b>	<b>252 065,24</b>		
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		1 254,00	1 254,00				1 254,00	1 254,00		
	<b>Sous Total compte 40</b>		<b>1 254,00</b>	<b>427 162,12</b>	<b>436 988,64</b>			<b>427 162,12</b>	<b>438 242,64</b>		<b>11 080,52</b>
411	Redevables			477 352,00	477 352,00			477 352,00	477 352,00		
	<b>Sous Total compte 41</b>			<b>477 352,00</b>	<b>477 352,00</b>			<b>477 352,00</b>	<b>477 352,00</b>		
421	Personnel - Rémunérations dues			302 689,77	302 689,77			302 689,77	302 689,77		
	<b>Sous Total compte 42</b>			<b>302 689,77</b>	<b>302 689,77</b>			<b>302 689,77</b>	<b>302 689,77</b>		
431	Sécurité sociale			176 963,01	176 963,01			176 963,01	176 963,01		
437	Autres organismes sociaux			60 286,32	60 286,32			60 286,32	60 286,32		
4386	Autres charges à payer		4 998,90	4 998,90				4 998,90	4 998,90		
	<b>Sous Total compte 438</b>		<b>4 998,90</b>	<b>4 998,90</b>				<b>4 998,90</b>			

Accusé de réception en préfecture  
049260982587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 43</b>		<b>4 998,90</b>	<b>242 248,23</b>	<b>237 249,33</b>			<b>242 248,23</b>	<b>242 248,23</b>		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			5 157,38	5 157,38			5 157,38	5 157,38		
	<b>Sous Total compte 442</b>			<b>5 157,38</b>	<b>5 157,38</b>			<b>5 157,38</b>	<b>5 157,38</b>		
44321	Dépenses			2 981 340,00	2 981 340,00			2 981 340,00	2 981 340,00		
44322	Recettes - Amiable			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		
	<b>Sous Total compte 4432</b>			<b>2 991 340,00</b>	<b>2 991 340,00</b>			<b>2 991 340,00</b>	<b>2 991 340,00</b>		
44341	Dépenses			89 773,93	89 773,93			89 773,93	89 773,93		
44342	Recettes - Amiable			150 000,00	150 000,00			150 000,00	150 000,00		
	<b>Sous Total compte 4434</b>			<b>239 773,93</b>	<b>239 773,93</b>			<b>239 773,93</b>	<b>239 773,93</b>		
44351	Dépenses			102 900,00	102 900,00			102 900,00	102 900,00		
	<b>Sous Total compte 4435</b>			<b>102 900,00</b>	<b>102 900,00</b>			<b>102 900,00</b>	<b>102 900,00</b>		
44381	Dépenses			89 367,48	89 367,48			89 367,48	89 367,48		
	<b>Sous Total compte 4438</b>			<b>89 367,48</b>	<b>89 367,48</b>			<b>89 367,48</b>	<b>89 367,48</b>		
	<b>Sous Total compte 443</b>			<b>3 423 381,41</b>	<b>3 423 381,41</b>			<b>3 423 381,41</b>	<b>3 423 381,41</b>		
447	Autres impôts, taxes et versements assim			3 267,22	3 267,22			3 267,22	3 267,22		
4486	Autres charges à payer		48 100,00	48 100,00	65 387,06			48 100,00	113 487,06		65 387,06
	<b>Sous Total compte 448</b>		<b>48 100,00</b>	<b>48 100,00</b>	<b>65 387,06</b>			<b>48 100,00</b>	<b>113 487,06</b>		<b>65 387,06</b>
	<b>Sous Total compte 44</b>		<b>48 100,00</b>	<b>3 479 906,01</b>	<b>3 497 193,07</b>			<b>3 479 906,01</b>	<b>3 545 293,07</b>		<b>65 387,06</b>
46711	Autres comptes créditeurs			98 253,00	98 253,00			98 253,00	98 253,00		
	<b>Sous Total compte 4671</b>			<b>98 253,00</b>	<b>98 253,00</b>			<b>98 253,00</b>	<b>98 253,00</b>		
46721	Débiteurs divers - Amiable	68,20		510 179,00	510 247,20			510 247,20	510 247,20		
	<b>Sous Total compte 4672</b>	<b>68,20</b>		<b>510 179,00</b>	<b>510 247,20</b>			<b>510 247,20</b>	<b>510 247,20</b>		

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 467</b>	68,20		608 432,00	608 500,20			608 500,20	608 500,20		
	<b>Sous Total compte 46</b>	68,20		608 432,00	608 500,20			608 500,20	608 500,20		
47133	Fonds d'emprunt			4 000 000,00	4 000 000,00			4 000 000,00	4 000 000,00		
47138	Autres			854 936,67	854 936,67			854 936,67	854 936,67		
	<b>Sous Total compte 4713</b>			<b>4 854 936,67</b>	<b>4 854 936,67</b>			<b>4 854 936,67</b>	<b>4 854 936,67</b>		
4718	Autres recettes à régulariser				3 230,50				3 230,50		3 230,50
	<b>Sous Total compte 471</b>			<b>4 854 936,67</b>	<b>4 858 167,17</b>			<b>4 854 936,67</b>	<b>4 858 167,17</b>		<b>3 230,50</b>
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			1 000,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00		
	<b>Sous Total compte 4721</b>			<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>			<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>		
4728	Autres dépenses à régulariser			3 230,50	3 230,50			3 230,50	3 230,50		
	<b>Sous Total compte 472</b>			<b>4 230,50</b>	<b>4 230,50</b>			<b>4 230,50</b>	<b>4 230,50</b>		
	<b>Sous Total compte 47</b>			<b>4 859 167,17</b>	<b>4 862 397,67</b>			<b>4 859 167,17</b>	<b>4 862 397,67</b>		<b>3 230,50</b>
	<b>Total classe 4</b>	<b>68,20</b>	<b>54 352,90</b>	<b>10 396 957,30</b>	<b>10 422 370,68</b>			<b>10 397 025,50</b>	<b>10 476 723,58</b>		<b>79 698,08</b>
515	Compte au Trésor	4 357 640,24		4 002 535,87	4 341 433,45			8 360 176,11	4 341 433,45	4 018 742,66	
	<b>Sous Total compte 51</b>	<b>4 357 640,24</b>		<b>4 002 535,87</b>	<b>4 341 433,45</b>			<b>8 360 176,11</b>	<b>4 341 433,45</b>	<b>4 018 742,66</b>	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	4 000,00		7 759,31	10 544,45			11 759,31	10 544,45	1 214,86	
	<b>Sous Total compte 541</b>	<b>4 000,00</b>		<b>7 759,31</b>	<b>10 544,45</b>			<b>11 759,31</b>	<b>10 544,45</b>	<b>1 214,86</b>	
	<b>Sous Total compte 54</b>	<b>4 000,00</b>		<b>7 759,31</b>	<b>10 544,45</b>			<b>11 759,31</b>	<b>10 544,45</b>	<b>1 214,86</b>	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 071 239,08	2 071 239,08			2 071 239,08	2 071 239,08		
588	Autres virements internes			3 230,50	3 230,50			3 230,50	3 230,50		
	<b>Sous Total compte 58</b>			<b>2 074 469,58</b>	<b>2 074 469,58</b>			<b>2 074 469,58</b>	<b>2 074 469,58</b>		
	<b>Total classe 5</b>	<b>4 361 640,24</b>		<b>6 084 764,76</b>	<b>6 426 447,48</b>			<b>10 446 405,00</b>	<b>6 426 447,48</b>	<b>4 019 957,52</b>	
60632	Fournitures de petit équipement					17 136,85		17 136,85			

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 6063</b>					17 136,85		17 136,85		17 136,85	
	<b>Sous Total compte 606</b>					17 136,85		17 136,85		17 136,85	
	<b>Sous Total compte 60</b>					17 136,85		17 136,85		17 136,85	
611	Contrats de prestations de services					65 993,76		65 993,76		65 993,76	
615232	Réseaux					5 991,36		5 991,36		5 991,36	
	<b>Sous Total compte 61523</b>					5 991,36		5 991,36		5 991,36	
	<b>Sous Total compte 6152</b>					5 991,36		5 991,36		5 991,36	
	<b>Sous Total compte 615</b>					5 991,36		5 991,36		5 991,36	
6161	Multirisques					2 933,88		2 933,88		2 933,88	
	<b>Sous Total compte 616</b>					2 933,88		2 933,88		2 933,88	
617	Études et recherches					375,00		375,00		375,00	
6182	Documentation générale et technique					200,00		200,00		200,00	
6184	Versements à des organismes de formation					5 288,99		5 288,99		5 288,99	
6188	Autres frais divers					744,00		744,00		744,00	
	<b>Sous Total compte 618</b>					6 232,99		6 232,99		6 232,99	
	<b>Sous Total compte 61</b>					81 526,99		81 526,99		81 526,99	
6215	Personnel affecté par la collectivité me					248 761,01	48 100,00	248 761,01	48 100,00	200 661,01	
	<b>Sous Total compte 621</b>					248 761,01	48 100,00	248 761,01	48 100,00	200 661,01	
62268	Autres honoraires, conseils...					12 681,15		12 681,15		12 681,15	
	<b>Sous Total compte 6226</b>					12 681,15		12 681,15		12 681,15	
6228	Divers					11 280,00		11 280,00		11 280,00	
	<b>Sous Total compte 622</b>					23 961,15		23 961,15		23 961,15	

Accusé de réception en préfecture  
049-200054587-20260409-2026\_04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6232	Fêtes et cérémonies					1 933,90		1 933,90		1 933,90	
6234	Réceptions					10 163,47		10 163,47		10 163,47	
6236	Catalogues et imprimés					697,13		697,13		697,13	
	<b>Sous Total compte 623</b>					<b>12 794,50</b>		<b>12 794,50</b>		<b>12 794,50</b>	
6251	Voyages, déplacements et missions					10 867,10		10 867,10		10 867,10	
	<b>Sous Total compte 625</b>					<b>10 867,10</b>		<b>10 867,10</b>		<b>10 867,10</b>	
6262	Frais de télécommunications					1 398,15		1 398,15		1 398,15	
	<b>Sous Total compte 626</b>					<b>1 398,15</b>		<b>1 398,15</b>		<b>1 398,15</b>	
6281	Concours divers (cotisations...)					14 550,00		14 550,00		14 550,00	
62871	A la collectivité de rattachement 4					102 900,00		102 900,00		102 900,00	
	<b>Sous Total compte 6287</b>					<b>102 900,00</b>		<b>102 900,00</b>		<b>102 900,00</b>	
6288	Autres					3 519,60	1 254,00	3 519,60	1 254,00	2 265,60	
	<b>Sous Total compte 628</b>					<b>120 969,60</b>	<b>1 254,00</b>	<b>120 969,60</b>	<b>1 254,00</b>	<b>119 715,60</b>	
	<b>Sous Total compte 62</b>					<b>418 751,51</b>	<b>49 354,00</b>	<b>418 751,51</b>	<b>49 354,00</b>	<b>369 397,51</b>	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					367,07		367,07		367,07	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					7 109,33		7 109,33		7 109,33	
	<b>Sous Total compte 633</b>					<b>7 476,40</b>		<b>7 476,40</b>		<b>7 476,40</b>	
	<b>Sous Total compte 63</b>					<b>7 476,40</b>		<b>7 476,40</b>		<b>7 476,40</b>	
64131	Rémunérations					301 902,92	0,16	301 902,92	0,16	301 902,76	
64132	Supplément familial de traitement et ind					13 804,20		13 804,20		13 804,20	
64138	Primes et autres indemnités					69 781,13		69 781,13		69 781,13	
	<b>Sous Total compte 6413</b>					<b>385 488,25</b>	<b>0,16</b>	<b>385 488,25</b>	<b>0,16</b>	<b>385 488,09</b>	

Accusé de réception en préfecture  
049-200054587-20260409-2026\_04-ng\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						3 532,33		3 532,33		3 532,33
	<b>Sous Total compte 641</b>					<b>385 488,25</b>	<b>3 532,49</b>	<b>385 488,25</b>	<b>3 532,49</b>	<b>381 955,76</b>	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					113 022,22		113 022,22		113 022,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					16 427,46		16 427,46		16 427,46	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					15 432,48		15 432,48		15 432,48	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					12 249,02	4 998,90	12 249,02	4 998,90	7 250,12	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					114,53		114,53		114,53	
	<b>Sous Total compte 645</b>					<b>157 245,71</b>	<b>4 998,90</b>	<b>157 245,71</b>	<b>4 998,90</b>	<b>152 246,81</b>	
6475	Médecine du travail, pharmacie					135,00		135,00		135,00	
6478	Autres charges sociales diverses					7 609,70		7 609,70		7 609,70	
	<b>Sous Total compte 647</b>					<b>7 744,70</b>		<b>7 744,70</b>		<b>7 744,70</b>	
	<b>Sous Total compte 64</b>					<b>550 478,66</b>	<b>8 531,39</b>	<b>550 478,66</b>	<b>8 531,39</b>	<b>541 947,27</b>	
65748	Autres personnes de droit privé					93 513,00		93 513,00		93 513,00	
	<b>Sous Total compte 6574</b>					<b>93 513,00</b>		<b>93 513,00</b>		<b>93 513,00</b>	
	<b>Sous Total compte 657</b>					<b>93 513,00</b>		<b>93 513,00</b>		<b>93 513,00</b>	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					20 628,00		20 628,00		20 628,00	
	<b>Sous Total compte 6581</b>					<b>20 628,00</b>		<b>20 628,00</b>		<b>20 628,00</b>	
65888	Autres					1,61		1,61		1,61	
	<b>Sous Total compte 6588</b>					<b>1,61</b>		<b>1,61</b>		<b>1,61</b>	
	<b>Sous Total compte 658</b>					<b>20 629,61</b>		<b>20 629,61</b>		<b>20 629,61</b>	
	<b>Sous Total compte 65</b>					<b>114 142,61</b>		<b>114 142,61</b>		<b>114 142,61</b>	
6688	Autres					1 000,00		1 000,00			

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 668</b>					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
	<b>Sous Total compte 66</b>					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 100 157,08		1 100 157,08		1 100 157,08	
	<b>Sous Total compte 681</b>					1 100 157,08		1 100 157,08		1 100 157,08	
	<b>Sous Total compte 68</b>					1 100 157,08		1 100 157,08		1 100 157,08	
	<b>Total classe 6</b>					2 290 670,10	57 885,39	2 290 670,10	57 885,39	2 236 317,04	3 532,33
74718	Autres						176 125,00		176 125,00		176 125,00
	<b>Sous Total compte 7471</b>						176 125,00		176 125,00		176 125,00
7472	Régions						10 000,00		10 000,00		10 000,00
74748	Autres communes						150 000,00		150 000,00		150 000,00
	<b>Sous Total compte 7474</b>						150 000,00		150 000,00		150 000,00
	<b>Sous Total compte 747</b>						336 125,00		336 125,00		336 125,00
	<b>Sous Total compte 74</b>						336 125,00		336 125,00		336 125,00
75811	Redevances pour concessions, brevets, li						510 179,00		510 179,00		510 179,00
75813	Redevances versées par les fermiers et c						477 352,00		477 352,00		477 352,00
	<b>Sous Total compte 7581</b>						987 531,00		987 531,00		987 531,00
75888	Autres						1,43		1,43		1,43
	<b>Sous Total compte 7588</b>						1,43		1,43		1,43
	<b>Sous Total compte 758</b>						987 532,43		987 532,43		987 532,43
	<b>Sous Total compte 75</b>						987 532,43		987 532,43		987 532,43
777	Recettes et quote-part des subventions d						970 110,00		970 110,00		970 110,00
	<b>Sous Total compte 77</b>						970 110,00		970 110,00		970 110,00

Accuse de réception en préfecture  
049-200054587-20260409-2026\_04-ng\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Balance des comptes</b>	<b>D</b>

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 7						2 293 767,43		2 293 767,43		2 293 767,43
	Total général	39 707 922,80	39 707 922,80	19 019 528,41	19 093 506,67	6 495 157,34	6 421 179,08	65 222 608,55	65 222 608,55	45 529 050,08	45 529 050,08

## État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Date d'édition : 08/04/2026

**Comptable(s)**

M JEAN MICHEL GUEVEL

du 01/01/2025

**Ayant exercé au cours de la gestion**

au 08/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**A , le**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**A , le**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

**A , le**

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>									
<b>DEPENSES</b>									
<b>Opérations réelles</b>									
16	1641	Emprunts en euros							0,00
20	2031	Frais d'études	443 575,04		252 065,24		252 065,24	191 509,80	56,83
20	2051	Concessions et droit	6 000,00					6 000,00	0,00
204	2324	Subventions d'équipe	5 326 563,89		2 981 340,00		2 981 340,00	2 345 223,89	55,97
21	21578	Autre matériel techn	2 100 000,00					2 100 000,00	0,00
21	2185	Matériel de téléphon	2 000,00					2 000,00	0,00
23	2315	Installations, matér	92 800,00					92 800,00	0,00
<b>TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT</b>			<b>7 970 938,93</b>		<b>3 233 405,24</b>		<b>3 233 405,24</b>	<b>4 737 533,69</b>	<b>40,56</b>
<b>Opérations d'ordre</b>									
040	13911	État et établissemen	314 523,00		314 523,00		314 523,00		100,00
040	13912	Régions	357 158,00		357 158,00		357 158,00		100,00
040	13913	Départements	271 080,00		271 080,00		271 080,00		100,00
040	139148	Autres communes	8 480,00		8 480,00		8 480,00		100,00

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
040	139158	Autres groupements	18 869,00		18 869,00		18 869,00		100,00
041	2315	Installations, matér	980,00		972,00		972,00	8,00	99,18
<b>TOTAL ORDRE DEPENSE INVESTISSEMENT</b>			<b>971 090,00</b>		<b>971 082,00</b>		<b>971 082,00</b>	<b>8,00</b>	<b>100,00</b>
<b>TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT</b>			<b>8 942 028,93</b>		<b>4 204 487,24</b>		<b>4 204 487,24</b>	<b>4 737 541,69</b>	<b>47,02</b>
<b>RECETTES</b>									
<b>Opérations réelles</b>									
001	001	Solde d'exécution de	2 049 774,01					2 049 774,01	0,00
10	10222	F.C.T.V.A.			177 238,34		177 238,34	-177 238,34	0,00
10	1068	Excédents de fonctio	293 117,84		293 117,84		293 117,84		100,00
13	1311	État et établissemen	498 000,00		498 041,00		498 041,00	-41,00	100,01
16	1641	Emprunts en euros	5 000 000,00		2 000 000,00		2 000 000,00	3 000 000,00	40,00
<b>TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT</b>			<b>7 840 891,85</b>		<b>2 968 397,18</b>		<b>2 968 397,18</b>	<b>4 872 494,67</b>	<b>37,86</b>
<b>Opérations d'ordre</b>									
021	021	Virement de la secti	1 300 000,00					1 300 000,00	0,00
040	28031	Frais d'études	56 938,00		56 938,00		56 938,00		100,00
040	28033	Frais d'insertion	171,00		171,00		171,00		100,00

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
040	280421	Biens mobiliers, mat	236 268,08		236 268,08		236 268,08		100,00
040	280423	Projets d'infrastruc	771 147,00		771 147,00		771 147,00		100,00
040	2805	Concessions, brevets	783,00		783,00		783,00		100,00
040	28152	Installations de voi	11 968,00		11 968,00		11 968,00		100,00
040	281578	Autre matériel techn	15 120,00		15 120,00		15 120,00		100,00
040	28185	Matériel de téléphon	7 762,00		7 762,00		7 762,00		100,00
041	2033	Frais d'insertion	980,00		972,00		972,00	8,00	99,18
<b>TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT</b>			<b>2 401 137,08</b>		<b>1 101 129,08</b>		<b>1 101 129,08</b>	<b>1 300 008,00</b>	<b>45,86</b>
<b>TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT</b>			<b>10 242 028,93</b>		<b>4 069 526,26</b>		<b>4 069 526,26</b>	<b>6 172 502,67</b>	<b>39,73</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>									
<b>DEPENSES</b>									
<b>Opérations réelles</b>									
011	60622	Carburants	373 779,95					373 779,95	0,00
011	60632	Fournitures de petit	13 200,00		17 136,85		17 136,85	-3 936,85	129,82
011	60636	Habillement et Vêtem	100,00					100,00	0,00
011	611	Contrats de prestati	115 000,00		65 993,76		65 993,76	49 006,24	57,39

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
011	6132	Locations immobilièr	5 000,00					5 000,00	0,00
011	61358	Autres	100,00					100,00	0,00
011	615232	Réseaux	45 600,00		5 991,36		5 991,36	39 608,64	13,14
011	6161	Multirisques	3 000,00		2 933,88		2 933,88	66,12	97,80
011	617	Études et recherches	13 000,00		375,00		375,00	12 625,00	2,88
011	6182	Documentation généra	500,00		200,00		200,00	300,00	40,00
011	6184	Versements à des org	2 500,00		5 288,99		5 288,99	-2 788,99	211,56
011	6188	Autres frais divers	1 000,00		744,00		744,00	256,00	74,40
011	62268	Autres honoraires, c	14 600,00		12 681,15		12 681,15	1 918,85	86,86
011	6228	Divers	10 000,00		11 280,00		11 280,00	-1 280,00	112,80
011	6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00		1 933,90		1 933,90	3 066,10	38,68
011	6234	Réceptions	14 068,20		10 163,47		10 163,47	3 904,73	72,24
011	6236	Catalogues et imprim	10 440,63		697,13		697,13	9 743,50	6,68
011	6238	Divers	6 100,00					6 100,00	0,00
011	6247	Transports collectif	2 000,00					2 000,00	0,00
011	6251	Voyages, déplacement	2 000,00		10 867,10		10 867,10	-8 867,10	543,36

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
011	6262	Frais de télécommuni	4 388,70		1 398,15		1 398,15	2 990,55	31,86
011	6281	Concours divers (cot	20 800,00		14 550,00		14 550,00	6 250,00	69,95
011	62871	A la collectivité de	102 900,00		102 900,00		102 900,00		100,00
011	6288	Autres			3 519,60	1 254,00	2 265,60	-2 265,60	0,00
012	6215	Personnel affecté pa	184 546,21		248 761,01	48 100,00	200 661,01	-16 114,80	108,73
012	6332	Cotisations versées	500,00		367,07		367,07	132,93	73,41
012	6336	Cotisations au CNFPT	10 000,00		7 109,33		7 109,33	2 890,67	71,09
012	64131	Rémunérations	495 072,92		301 902,92	0,16	301 902,76	193 170,16	60,98
012	64132	Supplément familial	15 000,00		13 804,20		13 804,20	1 195,80	92,03
012	64138	Primes et autres ind	67 000,00		69 781,13		69 781,13	-2 781,13	104,15
012	6451	Cotisations à l'U.R.	115 000,00		113 022,22		113 022,22	1 977,78	98,28
012	6453	Cotisations aux cais	18 000,00		16 427,46		16 427,46	1 572,54	91,26
012	6454	Cotisations aux A.S.	17 000,00		15 432,48		15 432,48	1 567,52	90,78
012	6455	Cotisations pour ass	6 000,00		12 249,02	4 998,90	7 250,12	-1 250,12	120,84
012	6458	Cotisations aux autr			114,53		114,53	-114,53	0,00
012	6475	Médecine du travail,	100,00		135,00		135,00	-35,00	135,00

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
012	6478	Autres charges socia	10 000,00		7 609,70		7 609,70	2 390,30	76,10
65	657358	Autres groupements	150 000,00					150 000,00	0,00
65	65748	Autres personnes de	112 900,00		93 513,00		93 513,00	19 387,00	82,83
65	65811	Droits d'utilisation	11 000,00		20 628,00		20 628,00	-9 628,00	187,53
65	65818	Autres	120 000,00					120 000,00	0,00
65	65888	Autres	100,00		1,61		1,61	98,39	1,61
66	66111	Intérêts réglés à l'							0,00
66	6688	Autres	1 000,00		1 000,00		1 000,00		100,00
<b>TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>			<b>2 098 296,61</b>		<b>1 190 513,02</b>	<b>54 353,06</b>	<b>1 136 159,96</b>	<b>962 136,65</b>	<b>54,15</b>
<b>Opérations d'ordre</b>									
023	023	Virement à la sectio	1 300 000,00					1 300 000,00	0,00
042	6811	Dotations aux amorti	1 100 157,08		1 100 157,08		1 100 157,08		100,00
<b>TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>			<b>2 400 157,08</b>		<b>1 100 157,08</b>		<b>1 100 157,08</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>45,84</b>
<b>TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>			<b>4 498 453,69</b>		<b>2 290 670,10</b>	<b>54 353,06</b>	<b>2 236 317,04</b>	<b>2 262 136,65</b>	<b>49,71</b>
<b>RECETTES</b>									
<b>Opérations réelles</b>									

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
002	002	Résultat de fonction	1 912 463,69					1 912 463,69	0,00
013	6419	Remboursements sur r	1 000,00		3 532,33		3 532,33	-2 532,33	353,23
70	70323	Redevance d'occupati	150 000,00					150 000,00	0,00
74	74718	Autres	113 200,00		176 125,00		176 125,00	-62 925,00	155,59
74	7472	Régions	10 000,00		10 000,00		10 000,00		100,00
74	74748	Autres communes	150 000,00		150 000,00		150 000,00		100,00
74	74772	FEDER	200 000,00					200 000,00	0,00
75	75811	Redevances pour conc	506 600,00		510 179,00		510 179,00	-3 579,00	100,71
75	75813	Redevances versées p	510 175,00		477 352,00		477 352,00	32 823,00	93,57
75	75888	Autres	5,00		1,43		1,43	3,57	28,60
<b>TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>			<b>3 553 443,69</b>		<b>1 327 189,76</b>		<b>1 327 189,76</b>	<b>2 226 253,93</b>	<b>37,35</b>
<b>Opérations d'ordre</b>									
042	777	Recettes et quote-pa	970 110,00		970 110,00		970 110,00		100,00
<b>TOTAL ORDRE RECETTE FONCTIONNEMENT</b>			<b>970 110,00</b>		<b>970 110,00</b>		<b>970 110,00</b>		<b>100,00</b>
<b>TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>			<b>4 523 553,69</b>		<b>2 297 299,76</b>		<b>2 297 299,76</b>	<b>2 226 253,93</b>	<b>50,79</b>

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>								
<b>DEPENSES</b>								
<b>Opérations réelles</b>								
16	EMPRUNTS ET DETTES A							0,00
<b>Opérations réelles</b>								
20	IMMOBILISATIONS INCO	449 575,04		252 065,24		252 065,24	197 509,80	56,07
<b>Opérations réelles</b>								
204	Subventions d'équipe	5 326 563,89		2 981 340,00		2 981 340,00	2 345 223,89	55,97
<b>Opérations réelles</b>								
21	IMMOBILISATIONS CORP	2 102 000,00					2 102 000,00	0,00
<b>Opérations réelles</b>								
23	IMMOBILISATIONS EN C	92 800,00					92 800,00	0,00
<b>TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT</b>		<b>7 970 938,93</b>		<b>3 233 405,24</b>		<b>3 233 405,24</b>	<b>4 737 533,69</b>	<b>40,56</b>
<b>Opérations d'ordre</b>								
040	Opération n° 040	970 110,00		970 110,00		970 110,00		100,00

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
 arrêtée à la date du 12/03/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
<b>Opérations d'ordre</b>								
041	Opération n° 041	980,00		972,00		972,00	8,00	99,18
<b>TOTAL ORDRE DEPENSE INVESTISSEMENT</b>		<b>971 090,00</b>		<b>971 082,00</b>		<b>971 082,00</b>	<b>8,00</b>	<b>100,00</b>
<b>TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT</b>		<b>8 942 028,93</b>		<b>4 204 487,24</b>		<b>4 204 487,24</b>	<b>4 737 541,69</b>	<b>47,02</b>
<b>RECETTES</b>								
<b>Opérations réelles</b>								
001	Solde d'exécution de	2 049 774,01					2 049 774,01	0,00
<b>Opérations réelles</b>								
10	DOTATIONS, FONDS DIV	293 117,84		470 356,18		470 356,18	-177 238,34	160,47
<b>Opérations réelles</b>								
13	SUBVENTIONS D'INVEST	498 000,00		498 041,00		498 041,00	-41,00	100,01
<b>Opérations réelles</b>								
16	EMPRUNTS ET DETTES A	5 000 000,00		2 000 000,00		2 000 000,00	3 000 000,00	40,00
<b>TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT</b>		<b>7 840 891,85</b>		<b>2 968 397,18</b>		<b>2 968 397,18</b>	<b>4 872 494,67</b>	<b>37,86</b>
<b>Opérations d'ordre</b>								

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
 arrêtée à la date du 12/03/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
021	Virement de la secti	1 300 000,00					1 300 000,00	0,00
<b>Opérations d'ordre</b>								
040	Opération n° 040	1 100 157,08		1 100 157,08		1 100 157,08		100,00
<b>Opérations d'ordre</b>								
041	Opération n° 041	980,00		972,00		972,00	8,00	99,18
<b>TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT</b>		<b>2 401 137,08</b>		<b>1 101 129,08</b>		<b>1 101 129,08</b>	<b>1 300 008,00</b>	<b>45,86</b>
<b>TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT</b>		<b>10 242 028,93</b>		<b>4 069 526,26</b>		<b>4 069 526,26</b>	<b>6 172 502,67</b>	<b>39,73</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>								
<b>DEPENSES</b>								
<b>Opérations réelles</b>								
011	Charges à caractère	765 077,48		268 654,34	1 254,00	267 400,34	497 677,14	34,95
<b>Opérations réelles</b>								
012	Charges de personnel	938 219,13		806 716,07	53 099,06	753 617,01	184 602,12	80,32
<b>Opérations réelles</b>								
65	AUTRES CHARGES DE GE	394 000,00		114 142,61		114 142,61	279 857,39	28,97

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
<b>Opérations réelles</b>								
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 000,00		1 000,00		1 000,00		100,00
<b>TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 098 296,61</b>		<b>1 190 513,02</b>	<b>54 353,06</b>	<b>1 136 159,96</b>	<b>962 136,65</b>	<b>54,15</b>
<b>Opérations d'ordre</b>								
023	Virement à la sectio	1 300 000,00					1 300 000,00	0,00
<b>Opérations d'ordre</b>								
042	Opération n° 042	1 100 157,08		1 100 157,08		1 100 157,08		100,00
<b>TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 400 157,08</b>		<b>1 100 157,08</b>		<b>1 100 157,08</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>45,84</b>
<b>TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 498 453,69</b>		<b>2 290 670,10</b>	<b>54 353,06</b>	<b>2 236 317,04</b>	<b>2 262 136,65</b>	<b>49,71</b>
<b>RECETTES</b>								
<b>Opérations réelles</b>								
002	Résultat de fonction	1 912 463,69					1 912 463,69	0,00
<b>Opérations réelles</b>								
013	Atténuations de char	1 000,00		3 532,33		3 532,33	-2 532,33	353,23
<b>Opérations réelles</b>								

**73100 SMO ANJOU NUMERIQUE**  
**Etat de consommation et de réalisation des crédits**  
**arrêtée à la date du 12/03/2026**

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
70	PRODUITS DES SERVICE	150 000,00					150 000,00	0,00
<b>Opérations réelles</b>								
74	DOTATIONS ET PARTICI	473 200,00		336 125,00		336 125,00	137 075,00	71,03
<b>Opérations réelles</b>								
75	AUTRES PRODUITS DE G	1 016 780,00		987 532,43		987 532,43	29 247,57	97,12
<b>TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 553 443,69</b>		<b>1 327 189,76</b>		<b>1 327 189,76</b>	<b>2 226 253,93</b>	<b>37,35</b>
<b>Opérations d'ordre</b>								
042	Opération n° 042	970 110,00		970 110,00		970 110,00		100,00
<b>TOTAL ORDRE RECETTE FONCTIONNEMENT</b>		<b>970 110,00</b>		<b>970 110,00</b>		<b>970 110,00</b>		<b>100,00</b>
<b>TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 523 553,69</b>		<b>2 297 299,76</b>		<b>2 297 299,76</b>	<b>2 226 253,93</b>	<b>50,79</b>

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 1

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHEAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Anchets</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 21/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,

Accusé de réception en préfecture  
Maire de Saumur  
N°20260409-2026-04-09\_1-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 1

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1612-12 et suivants ;*

*Vu les statuts du syndicat mixte ouvert Anjou Numérique ;*

*Vu la délibération n°2024-10-31/6 en date du 31 octobre 2024 portant sur la mise en place du compte financier unique ;*

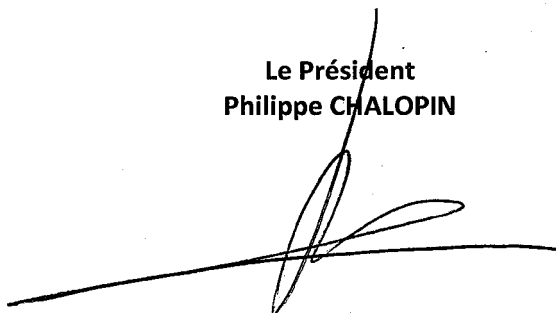
*Vu le budget primitif 2025 du syndicat et les décisions modificatives s'y rapportant ;*

*Vu le rapport n°2026-04-09 / 1 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **DONNE ACTE** de la présentation du compte financier unique tel que présenté en annexe I-1 ;
- **CONSTATE** les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2026 à savoir :
  - 35 459,98 € en dépenses de fonctionnement,
  - 2 390 755,24 € en dépenses d'investissement.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs ci-dessous :
  - Un résultat de clôture en section de fonctionnement de 1 973 446,61 €,
  - Un solde de la section d'investissement de 1 914 813,03 € ;
- **APPROUVE** le compte financier unique pour l'année 2025 ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents constituant le compte financier unique 2025.

Le Président  
Philippe CHALOPIN



Investissement (k€)						Fonctionnement (k€)					
Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP	Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP
	<b>Recettes</b>						<b>Recettes</b>				
400	Accompagnement numérique dans les territoires	-	-	-	-	400	Accompagnement numérique dans les territoires	176,13	312,93	-	312,93
400-002	Moyens humains dédiés à l'accompagnement numérique	-	-	-	-	400-002	Moyens humains dédiés à l'accompagnement numérique	176,13	312,93	-	312,93
						74718	Subvention Etat CN - 2809R/F	176,13	115,00	-	115,00
						74772	Fonds européens - FEDER - 3592R/F	-	197,93	-	197,93
440	Services aux collectivités	-	-	-	-	440	Services aux collectivités	-	50,00	-	50,00
440-001	Gestion des ICE	-	-	-	-	440-001	Gestion des ICE	-	50,00	-	50,00
						70323	Redevance d'usage ICE - 3611R/F	-	50,00	-	50,00
403	Déploiement de la fibre optique - Entretien des réseaux	498,04	606,00	-	606,00	403	Déploiement de la fibre optique - Entretien des réseaux	-	-	-	-
403-001	Déploiement du réseau de fibre optique	498,04	606,00	-	606,00	403-001	Déploiement du réseau de fibre optique	-	-	-	-
1311	Subvention FSN - Région - 2742R/I	498,04	606,00	-	606,00						
405	Moyens affectés au fonctionnement du syndicat	3 278,37	4 416,74	-	4 416,74	405	Moyens affectés au fonctionnement du syndicat	2 121,17	2 108,78	-	2 108,78
405-002	Charges à caractère général	-	-	-	-	405-002	Charges à caractère général	-	-	-	-
						75888	Autres recettes - 1672R/F	-	-	-	-
405-003	Cotisation des membres	-	-	-	-	405-003	Cotisation des membres	160,00	160,00	-	160,00
						7472	Cotisation des membres - Région - 2810R/F	10,00	10,00	-	10,00
						74748	Cotisation des membres - EPCI et Communes - 2811R/F	150,00	150,00	-	150,00
405-004	Moyens humains non affectés	-	-	-	-	405-004	Moyens humains non affectés	3,53	2,00	-	2,00
						6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - 2796R/F	3,53	2,00	-	2,00
405-005	Opérations d'ordre - SMO Anjou Numérique	1 101,13	1 714,57	-	1 714,57	405-005	Opérations d'ordre - SMO Anjou Numérique	970,11	950,00	-	950,00
28031	Amortissement de frais d'études - 1367R/I	56,94	202,66	-	202,66	777	Amortissement des subventions d'investissement - 1482R/F	970,11	950,00	-	950,00
28033	Amortissement de frais d'insertion - 1368R/I	0,17	0,50	-	0,50	7815	Reprise sur provisions pour risques et charges de fonctionnement - 3562R	-	-	-	-
280421	Amortissement de biens mobiliers, matériel et études - 1389R/I	236,27	170,69	-	170,69						
280423	Amortissement des subventions versées - 1391R/I	771,15	771,15	-	771,15						
2805	Amortissement du site internet - 1396R/I	0,78	0,78	-	0,78						
28152	Amortissement d'installations de voirie - 1410R/I	11,97	11,99	-	11,99						
2815731	Amortissement de matériel et outillage technique - 1412R/I	-	-	-	-						
281578	Amortissement d'autres matériels techniques - 3099R/I	15,12	15,12	-	15,12						
28185	Amortissement de matériel de téléphonie - 1426R/I	7,76	7,11	-	7,11						
2033	Amortissement de frais d'insertion - 3177R/I	0,97	-	-	-						
021	Virement de la section de fonctionnement - 1269R/I	-	534,57	-	534,57						
405-006	Produits à caractère général	177,24	2,18	-	2,18	405-006	Produits à caractère général	987,53	996,78	-	996,78
10222	FCTVA - 3675R/I	177,24	2,18	-	2,18	75811	Redevances de contrôle - 2813R/F	510,18	486,60	-	486,60
						75813	Redevance d'affermage des infrastructures FttN et RIP 1G - 2812R/F	477,35	510,18	-	510,18
						75888	Arrondi du prélèvement à la source - 1672R/F	0,00	-	-	-
405-008	Emprunts	2 000,00	2 700,00	-	2 700,00	405-008	Emprunts	-	-	-	-
1641	Mobilisation d'emprunt - 1304R/I	2 000,00	2 700,00	-	2 700,00						
401	Affectation des résultats antérieurs en investissement	2 342,89	2 390,76	-	2 390,76	401	Affectation des résultats antérieurs en investissement	-	-	-	-
401-001	Affectation des résultats antérieurs	2 342,89	2 390,76	-	2 390,76	401-001	Affectation des résultats antérieurs	-	-	-	-
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - 1266R/I	2 049,77	1 914,81	-	1 914,81						
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés - 1279R/I	293,12	475,94	-	475,94						
404	Affectation des résultats antérieurs en fonctionnement	-	-	-	-	404	Affectation des résultats antérieurs en fonctionnement	1 912,46	1 497,50	-	1 497,50
404-001	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	-	-	-	404-001	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 912,46	1 497,50	-	1 497,50
						002	Résultat de fonctionnement reporté - 1267R/F	1 912,46	1 497,50	-	1 497,50

Investissement (k€)						Fonctionnement (k€)					
Année		2025	2026	2026	2026	Année		2025	2026	2026	2026
		Mandaté	BP	Reports	Total BP			Mandaté	BP	Reports	Total BP
	<b>Dépenses</b>						<b>Dépenses</b>				
400	Accompagnement numérique dans les territoires	-	2,00	-	2,00	400	Accompagnement numérique dans les territoires	233,41	272,40	21,62	294,02
400-001	Équipement des conseillers numériques	-	2,00	-	2,00	400-001	Équipement des conseillers numériques	0,84	3,50	-	3,50
2185	Matériel ateliers médiation [TVA] - 2758D/I	-	2,00	-	2,00	60632	Fournitures de petit équipement - 2763D/F	0,84	3,00	-	3,00
						6065	Livres, disques, cassettes - 3205D/F	-	0,50	-	0,50
400-002	Moyens humains dédiés à l'accompagnement numérique	-	-	-	-	400-002	Moyens humains dédiés à l'accompagnement numérique	107,48	115,00	-	115,00
						6184	Versements à des organismes de formation - 2772D/F	0,58	-	-	-
						6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement - 2774D/F	106,89	115,00	-	115,00
400-004	Outils et action de communication ciblés	-	-	-	-	400-004	Outils et action de communication ciblés	33,98	77,00	1,62	78,62
						611	Contrats de prestations de services - 3737D/F	9,85	8,00	-	8,00
						617	Etudes et recherches - 2770D/F	0,38	-	-	-
						6234	Réceptions - 2779D/F	7,47	12,00	1,62	13,62
						6236	Catalogues et imprimés et publications - 2780D/F	-	2,00	-	2,00
						6281	Concours divers (cotisations) - 2786D/F	3,60	5,00	-	5,00
						62268	Autres honoraires, conseils - 2775D/F	12,68	50,00	-	50,00
400-003	Soutien aux actions d'accompagnement numériques	-	-	-	-	400-003	Soutien aux actions d'accompagnement numériques	91,11	76,90	20,00	96,90
						65748	Subvention vers personnes de droit privé - 2805D/F	91,11	50,00	20,00	70,00
						657358	Soutien aux CN des territoires - 3591D/F	-	26,90	-	26,90
440	Services aux collectivités	-	-	-	-	440	Services aux collectivités	124,84	185,00	6,07	191,07
440-001	Gestion des ICE	-	-	-	-	440-001	Gestion des ICE	34,65	80,00	-	80,00
						615232	Entretien et réparation ICE [TVA] - 3605D/F	2,15	25,00	-	25,00
						611	Contrat de prestation de service - 3606D/F	32,49	40,00	-	40,00
						65818	Versement RODP - 3607D/F	-	15,00	-	15,00
440-002	Territoires durables et connectés	-	-	-	-	440-002	Territoires durables et connectés	15,99	15,00	6,07	21,07
						611	Contrat de prestation de service - 3606D/F	-	10,00	-	10,00
						60632	Fournitures de petit équipement - 3608D/F	15,99	5,00	6,07	11,07
440-003	Moyens humains dédiés aux collectivités	-	-	-	-	440-003	Moyens humains dédiés aux collectivités	74,20	76,00	-	76,00
						6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement - 3609D/F	74,20	76,00	-	76,00
440-004	Outils et action de communication ciblés	-	-	-	-	440-004	Outils et action de communication ciblés	-	5,00	-	5,00
						611	Contrat de prestation de service - 3606D/F	-	5,00	-	5,00
440-005	Cybersécurité	-	-	-	-	440-005	Cybersécurité	-	9,00	-	9,00
						611	Contrat de prestation de service - cybersécurité - 3606D/F	-	9,00	-	9,00
403	Déploiement de la fibre optique - Entretien des réseaux	3 233,41	3 175,02	2 390,76	5 565,77	403	Déploiement de la fibre optique - Entretien des réseaux	57,82	187,00	4,08	191,08
403-001	Déploiement du réseau de fibre optique	2 981,34	3 175,02	2 345,22	5 520,24	403-001	Déploiement du réseau de fibre optique	-	-	-	-
20423	Projets d'infrastructures d'intérêt national - 2754D/I	-	-	-	-						
2324	Subventions d'équipement versées [TVA] - 3434D/I	2 981,34	3 175,02	2 345,22	5 520,24						
403-002	Fibre - AMO, audits	252,07	-	-	-	403-002	Fibre - AMO, audits	-	25,00	-	25,00
2031	Frais d'études - 2750D/I	252,07	-	-	-	617	Etudes et recherches - 2770D/F	-	-	-	-
						62268	Autres honoraires, conseils - 2775D/F	-	25,00	-	25,00
403-003	Fibre - Construction et entretien de réseaux propres	-	-	-	-	403-003	Fibre - Construction et entretien de réseaux propres	0,60	100,00	-	100,00
2315	Installation matériel et outillage technique [TVA] - 2759D/I	-	-	-	-	615232	Interventions sur réseaux Melisa [TVA] - 2768D/F	0,60	100,00	-	100,00
403-004	Fibre - Développement du système d'information	-	-	45,53	45,53	403-004	Fibre - Développement du système d'information	20,63	10,00	-	10,00
2031	Frais d'études - 2750D/I	-	-	45,53	45,53	611	Contrats de prestations de services - 2765D/F	-	-	-	-
						65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage [TVA] - 3645D/F	20,63	10,00	-	10,00
403-006	Moyens humains affectés au déploiement	-	-	-	-	403-006	Moyens humains affectés au déploiement	-	0,43	-	-
						6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement - 2774D/F	-	0,43	-	-
403-008	Outils et action de communication ciblés	-	-	-	-	403-008	Outils et action de communication ciblés	33,39	46,00	4,08	50,08
						60636	Habillement et vêtements de travail - 2764D/F	-	-	-	-
						611	Contrats de prestations de services - 2765D/F	23,32	30,00	4,08	34,08
						6236	Catalogues et imprimés et publications - 2780D/F	-	5,00	-	5,00
						6262	Frais de télécommunications - 2785D/F	1,40	2,00	-	2,00
						6281	Concours divers (cotisations) - 2786D/F	8,67	9,00	-	9,00
403-007	Soutien aux équipements alternatifs dans l'attente du FttH	-	-	-	-	403-007	Soutien aux équipements alternatifs dans l'attente du FttH	0,40	1,00	-	1,00
						65748	Autres personnes de droit privé - 2805D/F	0,40	1,00	-	1,00
403-009	Téléphonie - Construction et entretien de réseaux propres	-	-	-	-	403-009	Téléphonie - Construction et entretien de réseaux propres	3,24	5,00	-	5,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-2026-0009-2026-0009-2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Investissement (k€)						Fonctionnement (k€)					
Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP	Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP
2315	Installations, matériel et outillage techniques [TVA] - 2761D/I	-	-	-	-	615232	Maintenance et réparation des infrastructures [TVA] - 2768D/F	3,24	5,00	-	5,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Investissement (k€)						Fonctionnement (k€)					
Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP	Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP
405	Moyens affectés au fonctionnement du syndicat	971,08	1 845,72	-	1 845,72	405	Moyens affectés au fonctionnement du syndicat	1 819,25	2 673,62	3,69	2 677,31
405-001	Actions de communication du syndicat	-	10,00	-	10,00	405-001	Actions de communication du syndicat	5,72	12,70	-	12,70
2051	Refonte du site internet [TVA] - 3656D/I	-	10,00	-	10,00	611	Contrats de prestations de services - 2765D/F	0,33	5,70	-	5,70
						6132	Locations immobilières - 2766D/F	-	-	-	-
						6234	Réceptions - 2779D/F	2,69	-	-	-
						6236	Catalogues et imprimés et publications - 2780D/F	0,70	5,00	-	5,00
						65748	Subvention de fonctionnement autres personnes de droit privé - 3679D/F	2,00	2,00	-	2,00
405-007	AMO, audits	-	-	-	-	405-007	AMO, audits	11,28	-	2,82	2,82
						617	Etudes et recherches - 2770D/F	-	-	-	-
						62268	Autres honoraires, conseils - 2775D/F	-	-	-	-
						6228	Honoraires - Divers - 2776D/F	11,28	-	2,82	2,82
405-002	Charges à caractère général	-	-	-	-	405-002	Charges à caractère général	129,14	134,00	0,87	134,87
						60622	Carburants - 2762D/F	-	0,50	-	0,50
						60632	Fournitures de petit équipement - 2763D/F	0,31	2,50	-	2,50
						61358	Locations - Autres - 2767D/F	-	-	-	-
						6161	Multirisques - 2769D/F	2,93	3,10	-	3,10
						6182	Documentation générale et technique - 2771D/F	0,20	0,50	-	0,50
						6184	Versements à des organismes de formation - 2772D/F	4,70	8,00	-	8,00
						6188	Autres frais divers - 2773D/F	0,74	-	0,87	0,87
						6232	Fêtes et cérémonies - 2778D/F	1,93	2,00	-	2,00
						6234	Réceptions - 2779D/F	-	-	-	-
						6238	Publicité, publications - Divers - 2781D/F	-	-	-	-
						6247	Transports collectifs du personnel - 2782D/F	-	-	-	-
						6251	Voyages, déplacements et missions - 2784D/F	10,87	8,00	-	8,00
						6281	Concours divers (cotisations) - 2786D/F	2,28	3,00	-	3,00
						62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement - 2787D/F	102,90	102,90	-	102,90
						62878	Divers - Remboursement de frais à des tiers - 2788D/F	-	-	-	-
						6288	Honoraires - Autres - 2789D/F	2,27	3,00	-	3,00
						65888	Charges de gestion courante - Autres - 2806D/F	0,00	0,50	-	0,50
405-004	Moyens humains non affectés	-	-	-	-	405-004	Moyens humains non affectés	572,96	702,60	-	702,60
						6215	Mise à disposition C. Lucas - 3800D/F	20,00	25,00	-	25,00
						6332	Cotisations versées au F.N.A.L. - 2790D/F	0,37	0,50	-	0,50
						6336	Cotisations au CNFPT et au cdg - 2792D/F	7,11	8,70	-	8,70
						64131	Personnel non titulaire - Rémunérations - 2794D/F	301,90	360,40	-	360,40
						64132	SFT et indemnités de résidence - 3287D/F	13,80	16,50	-	16,50
						64138	Primes et autres indemnités - 2795D/F	69,78	89,00	-	89,00
						6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. - 2797D/F	113,02	135,00	-	135,00
						6453	Cotisations aux caisses de retraites - 2798D/F	16,43	20,00	-	20,00
						6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. - 2799D/F	15,43	19,00	-	19,00
						6455	Cotisations pour assurance du personnel - 2800D/F	7,25	10,00	-	10,00
						6458	Cotisations aux autres organismes sociaux - 3713D/F	0,11	3,40	-	3,40
						6475	Médecine du travail, pharmacie - 2802D/F	0,14	0,10	-	0,10
						6478	Autres charges sociales diverses - 2803D/F	7,61	15,00	-	15,00
405-005	Opérations d'ordre - SMO Anjou Numérique	971,08	950,00	-	950,00	405-005	Opérations d'ordre - SMO Anjou Numérique	1 100,16	1 714,57	-	1 714,57
23152	Amortissement d'installation matériel et outillage technique [TVA] - 3178D/I	0,97	-	-	-	6811	Dotations aux amort. des immo. - 1446D/F	1 100,16	1 180,00	-	1 180,00
13911	Etat et établissements nationaux - 1290D/I	314,52	327,11	-	327,11	68150M	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement - 354	-	-	-	-
13912	Régions - 1291D/I	357,16	340,96	-	340,96	023	Virement à la section d'investissement - 1272D/F	-	534,57	-	534,57
139148	Autres communes - 1293D/I	8,48	3,91	-	3,91						
139158	Autres groupements - 1294D/I	18,87	6,95	-	6,95						
13913	Départements - 1292D/I	271,08	271,08	-	271,08						
405-008	Emprunts	-	885,71	-	885,71	405-008	Emprunts	-	109,75	-	109,75
1641	Remboursement du capital d'emprunt - 1304D/I	-	885,71	-	885,71	66111	Frais financiers des emprunts - 1433D/F	-	109,75	-	109,75

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Investissement (k€)						Fonctionnement (k€)					
Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP	Année		2025 Mandaté	2026 BP	2026 Reports	2026 Total BP
441	Réserve de bonne gestion	-	-	-	-	441	Réserve de bonne gestion	-	615,74	-	615,74
441-001	Réserve de bonne gestion	-	-	-	-	441-001	Réserve de bonne gestion	-	615,74	-	615,74
21578	Autre matériel technique [TVA] - 2757D/I	-	-	-	-	60622	Carburants - 2762D/F	-	215,74	-	215,74
2315	Installations, matériel et outillage techniques [TVA] - 2760D/I	-	-	-	-	64131	Rémunérations - 2794D/F	-	200,00	-	200,00
						657358	Subvention groupements de collectivités Autres groupements - 3591D/F	-	200,00	-	200,00
	<b>Balances</b>						<b>Balances</b>				
RI	Total des recettes d'investissement	6 119,30	7 413,50	-	7 413,50	RF	Total des recettes de fonctionnement	4 209,76	3 969,22	-	3 969,22
DI	Total des dépenses d'investissement	4 204,49	5 022,73	2 390,76	7 413,49	DF	Total des dépenses de fonctionnement	2 235,32	3 933,76	35,46	3 969,22
	Excédent d'investissement	1 914,81	2 390,77	- 2 390,76	0,01		Excédent de fonctionnement	1 974,45	35,46	- 35,46	0,00

## SUIVI DE L'AP ET DES CP DEPLOIEMENT FttH

ANNEXE II-2

	AP		2018 - CP		2019 - CP		2020 - CP	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>AP Dépenses - DEPLOYER LE RESEAU FTTH</b>	<b>36 714 000 €</b>				<b>2 186 000 €</b>		<b>1 349 421 €</b>	
204-68-20423-210 Subvention déploiement FTTH - PER	22 051 000 €				2 186 000 €		1 217 751 €	
204-68-20423-210 Subvention déploiement FTTH - Raccordements	14 663 000 €						131 670 €	
<b>AP Recettes - SUBVENTIONS PUBLIQUES RESEAU FTTH</b>	<b>36 736 000 €</b>		<b>8 056 000 €</b>		<b>1 356 000 €</b>		<b>1 356 000 €</b>	
13-68-1311-210 Subvention Etat - FSN	24 472 000 €							
13-68-1312-210 Subvention Région	5 487 000 €			1 356 000 €	1 356 000 €			1 356 000 €
13-68-1313-210 Subvention Département	6 777 000 €			6 700 000 €				

	2021 - CP		2022 - CP		2023 - CP		2024 - CP	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>AP Dépenses - DEPLOYER LE RESEAU FTTH</b>	<b>2 941 954 €</b>		<b>4 280 557 €</b>		<b>8 520 760 €</b>		<b>8 932 350 €</b>	
204-68-20423-210 Subvention déploiement FTTH - PER	618 334 €		1 866 667 €		5 527 270 €		4 310 040 €	
204-68-20423-210 Subvention déploiement FTTH - Raccordements	2 323 620 €		2 413 890 €		2 993 490 €		4 622 310 €	
<b>AP Recettes - SUBVENTIONS PUBLIQUES RESEAU FTTH</b>	<b>7 862 269 €</b>		<b>5 844 339 €</b>		<b>6 252 600 €</b>		<b>2 495 951 €</b>	
13-68-1311-210 Subvention Etat - FSN	7 049 269 €		5 767 339 €		6 252 600 €		2 495 951 €	
13-68-1312-210 Subvention Région	813 000 €							
13-68-1313-210 Subvention Département			77 000 €					

	2025 - CP		2026 - CP	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>AP Dépenses - DEPLOYER LE RESEAU FTTH</b>	<b>2 981 340 €</b>		<b>5 521 618 €</b>	
204-68-20423-210 Subvention déploiement FTTH - PER	1 517 040 €		4 808 278 €	
204-68-20423-210 Subvention déploiement FTTH - Raccordements	1 464 300 €		713 340 €	
<b>AP Recettes - SUBVENTIONS PUBLIQUES RESEAU FTTH</b>	<b>498 014 €</b>		<b>606 000 €</b>	
13-68-1311-210 Subvention Etat - FSN	498 014 €			
13-68-1312-210 Subvention Région			606 000 €	
13-68-1313-210 Subvention Département				

V – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 37  
 Nombre de membres présents : 21  
 Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2026

Présenté par le Président du Syndicat mixte Anjou Numérique  
 A Angers, le 09/04/2026  
 Le Président du Syndicat mixte Anjou Numérique,

Philippe CHALOPIN

Délibéré par le Syndicat mixte Anjou Numérique, réuni en session  
 A Angers, le 09/04/2026  
 Les membres du Syndicat mixte Anjou Numérique

M. BAINVEL	Mme BEILLARD	M. BERTHELOT	Mme BROSSARD	M. CESBRON	M. CHAUCHEAU	M. Guy CHESNEAU
Mme CORBIN-MAGDA	M. CORMIER	M. COURPAT	M. CROSSOUARD	M. CULLERIER Pouvoir donné à M. MAINGOT	M. DAVIAU	Mme DOIZY
M. ESNAULT Pouvoir donné à M. CHALOPIN	M. GABORIAU Pouvoir donné à Mme RIOU	M. GAUDIN Pouvoir donné à M. CHAUCHEAU	M. GILIS Pouvoir donné à M. GRENOUILLEAU	M. GIRARD	M. GLÉMOT Pouvoir donné à M. SCHMITTER	M. GRENOUILLEAU
M. HUCHON Pouvoir donné à M. COURPAT	Mme JUHEL Pouvoir donné à M. TESTARD	M. LANDREAU Pouvoir donné à M. BAINVEL	Mme LEVÊQUE	M. MAILLET	M. MAINGOT	Mme MARTIN Pouvoir donné à Mme CORBIN-MAGDA
M. MICHAUD JM	M. MICHEAUD A	Mme PIVERT	M. POT Mme BEILLARD Bultard	M. RAIMBAULT	Mme RIOU	M. SCHMITTER
M. TESTARD						

Certifié exécutoire par le Président du Syndicat mixte Anjou Numérique, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20 AVR. 2026

et de la publication le 20/04/2026

A Angers, le 20 AVR. 2026

Le Président du Syndicat mixte Anjou Numérique,

Philippe CHALOPIN

Accusé de réception en préfecture  
 49-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

**Anjou Numérique**  
EPCI, groupements de collectivités

Numéro SIRET : 20005258700017  
Poste comptable : Payeur départemental

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**  
**voté par Nature**

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M. 57**

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements  
publics

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

Accusé de réception en préfecture 049-200052587-20260409-2026-04-09_2-BF Date de réception préfecture : 20/04/2026
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	121
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	122
B7.3 - Etat des emprunts garantis	123
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	125
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	126
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	127
B7.8 - Autres engagements donnés	128
B7.9 - Autres engagements reçus	129
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	135
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	136
B11.2 - Liste des établissements publics créés	137
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	138
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	139
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	140
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	141
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	6 440 804,28	6 366 826,02	3 962 237,70	A1	3 888 259,44
<b>Investissement</b>	4 204 487,24	4 069 526,26	(3) 2 049 774,01	A2	1 914 813,03
<b>Fonctionnement</b>	2 236 317,04	2 297 299,76	(4) 1 912 463,69	A3	1 973 446,41

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes		Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 2 426 215,22	III + IV 0,00	B1	-2 426 215,22	
<b>Investissement</b>	I 2 390 755,24	III 0,00	B2	-2 390 755,24	
<b>Fonctionnement</b>	II 35 459,98	IV 0,00	B3	-35 459,98	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	1 462 044,22
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-475 942,21
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	1 937 986,43

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 390 755,24</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	45 531,35
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 345 223,89
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>35 459,98</b>
011	Charges à caractère général (4)	15 459,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	5 024 061,19	5 500 003,40
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	2 390 755,24	0,00
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 914 813,03
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		7 414 816,43	7 414 816,43

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	3 933 755,42	2 471 711,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	35 459,98	0,00
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 497 504,40
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		3 969 215,40	3 969 215,40
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>11 384 031,83</b>	<b>11 384 031,83</b>

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P403E06	2017 - FPTTH	204	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
-----------------------------------------	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	400 000,00	45 531,35	10 000,00	10 000,00	55 531,35
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 097 247,08	2 345 223,89	3 176 351,19	3 176 351,19	5 521 575,08
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 499 247,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>3 188 351,19</b>	<b>3 188 351,19</b>	<b>5 579 106,43</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 800,00	0,00	885 710,00	885 710,00	885 710,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>128 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 628 047,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>4 074 061,19</b>	<b>4 074 061,19</b>	<b>6 464 816,43</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	970 110,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	980,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>971 090,00</b>		<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 599 137,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>7 414 816,43</b>
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 414 816,43</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	498 000,00	0,00	606 000,00	606 000,00	606 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 000 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 306 000,00</b>	<b>3 306 000,00</b>	<b>3 306 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	475 942,21	475 942,21	475 942,21
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>478 122,21</b>	<b>478 122,21</b>	<b>478 122,21</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 784 122,21</b>	<b>3 784 122,21</b>	<b>3 784 122,21</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		535 881,19	535 881,19	535 881,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 100 157,08		1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	980,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 101 137,08</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 599 137,08</b>	<b>0,00</b>	<b>5 500 003,40</b>	<b>5 500 003,40</b>	<b>5 500 003,40</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 914 813,03</b>
------------------------------------------------------------	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 414 816,43</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>765 881,19</b>
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le 04/09/2026, les travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture  
049-200652587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	336 900,00	15 459,98	709 084,23	709 084,23	724 544,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	829 872,92	0,00	1 093 600,00	1 093 600,00	1 093 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	292 600,00	20 000,00	305 400,00	305 400,00	325 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 459 372,92</b>	<b>35 459,98</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>2 143 544,21</b>
66	Charges financières	51 560,00	0,00	109 790,00	109 790,00	109 790,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 510 932,92</b>	<b>35 459,98</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>2 253 334,21</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		535 881,19	535 881,19	535 881,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 100 157,08		1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 100 157,08</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 611 090,00</b>	<b>35 459,98</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>3 969 215,40</b>
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 969 215,40</b>
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	473 200,00	0,00	472 931,00	472 931,00	472 931,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 016 780,00	0,00	996 780,00	996 780,00	996 780,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	970 110,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>970 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 611 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 471 711,00</b>	<b>2 471 711,00</b>	<b>2 471 711,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 497 504,40</b>
-------------------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 969 215,40</b>
------------------------------------------------------	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>765 881,19</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	950 000,00	950 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	885 710,00	0,00	885 710,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	55 531,35	0,00	55 531,35
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 521 575,08	0,00	5 521 575,08
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>6 464 816,43</b>	<b>950 000,00</b>	<b>7 414 816,43</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 414 816,43</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	724 544,21		724 544,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 093 600,00		1 093 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	325 400,00	0,00	325 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	109 790,00	0,00	109 790,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 180 000,00	1 180 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		535 881,19	535 881,19
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 253 334,21</b>	<b>1 715 881,19</b>	<b>3 969 215,40</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 969 215,40</b>
------------------------------------------------------	---------------------

Accusé de réception en préfecture  
043-200052587-20260409-2026-04-09-2-BF  
Préfecture : 20/04/2026

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 180,00	0,00	2 180,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	606 000,00	0,00	606 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 180 000,00	1 180 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		535 881,19	535 881,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>3 308 180,00</b>	<b>1 715 881,19</b>	<b>5 024 061,19</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 914 813,03</b>
------------------------------------------------------------	---------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>475 942,21</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 414 816,43</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 000,00		50 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	472 931,00		472 931,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	996 780,00	0,00	996 780,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	950 000,00	950 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00		0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-2026-0409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	1 521 711,00	950 000,00	2 471 711,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 497 504,40
			=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>3 969 215,40</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 599 137,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>0,00</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>3 176 351,19</b>	<b>1 847 710,00</b>	<b>7 414 816,43</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400 000,00	45 531,35	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	55 531,35
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 097 247,08	2 345 223,89	0,00	3 176 351,19	3 176 351,19	3 176 351,19	0,00	5 521 575,08
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 499 247,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>0,00</b>	<b>3 188 351,19</b>	<b>3 188 351,19</b>	<b>3 176 351,19</b>	<b>12 000,00</b>	<b>5 579 106,43</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 800,00	0,00		885 710,00	885 710,00		885 710,00	885 710,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>128 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 628 047,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>0,00</b>	<b>4 074 061,19</b>	<b>4 074 061,19</b>	<b>3 176 351,19</b>	<b>897 710,00</b>	<b>6 464 816,43</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	970 110,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	980,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>971 090,00</b>			<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>		<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>									<b>0,00</b>

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>7 414 816,43</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 599 137,08</b>	<b>0,00</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	498 000,00	0,00	606 000,00	606 000,00	606 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 306 000,00</b>	<b>3 306 000,00</b>	<b>3 306 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180,00</b>	<b>2 180,00</b>	<b>2 180,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 308 180,00</b>	<b>3 308 180,00</b>	<b>3 308 180,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		535 881,19	535 881,19	535 881,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 100 157,08		1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	980,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 101 137,08</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>1 914 813,03</b>
---------------------------------------------------------------	---------------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>475 942,21</b>
---------------------------------------	-------------------

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>7 414 816,43</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 599 137,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>0,00</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>3 176 351,19</b>	<b>1 847 710,00</b>	<b>7 414 816,43</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400 000,00	45 531,35	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	55 531,35
2031	Frais d'études	400 000,00	45 531,35		0,00	0,00	0,00	0,00	45 531,35
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 097 247,08	2 345 223,89	0,00	3 176 351,19	3 176 351,19	3 176 351,19	0,00	5 521 575,08
2324	Subventions d'équipements versées	3 097 247,08	2 345 223,89		3 176 351,19	3 176 351,19	3 176 351,19	0,00	5 521 575,08
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 499 247,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>0,00</b>	<b>3 188 351,19</b>	<b>3 188 351,19</b>	<b>3 176 351,19</b>	<b>12 000,00</b>	<b>5 579 106,43</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	128 800,00	0,00		885 710,00	885 710,00		885 710,00	885 710,00
1641	Emprunts en euros	128 800,00	0,00		885 710,00	885 710,00		885 710,00	885 710,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>128 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>0,00</b>	<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 628 047,08</b>	<b>2 390 755,24</b>	<b>0,00</b>	<b>4 074 061,19</b>	<b>4 074 061,19</b>	<b>3 176 351,19</b>	<b>897 710,00</b>	<b>6 464 816,43</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	970 110,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	970 110,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	314 523,00			327 100,00	327 100,00		327 100,00	327 100,00
13912	Subv. transf. Régions	357 158,00			340 960,00	340 960,00		340 960,00	340 960,00
13913	Subv. transf. Départements	271 080,00			271 080,00	271 080,00		271 080,00	271 080,00
139148	Subv. transf. Autres communes	8 480,00			3 910,00	3 910,00		3 910,00	3 910,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	18 869,00			6 950,00	6 950,00		6 950,00	6 950,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	980,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	980,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>971 090,00</b>			<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>		<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 599 137,08</b>	<b>0,00</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>	<b>5 024 061,19</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	498 000,00	0,00	606 000,00	606 000,00	606 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	498 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	606 000,00	606 000,00	606 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 000 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 306 000,00</b>	<b>3 306 000,00</b>	<b>3 306 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180,00</b>	<b>2 180,00</b>	<b>2 180,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 308 180,00</b>	<b>3 308 180,00</b>	<b>3 308 180,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		535 881,19	535 881,19	535 881,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 100 157,08		1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
28031	Frais d'études	56 938,00		202 660,00	202 660,00	202 660,00
28033	Frais d'insertion	171,00		500,00	500,00	500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	236 268,08		170 690,00	170 690,00	170 690,00
280423	Privé : Projet infrastructure	771 147,00		771 150,00	771 150,00	771 150,00

Accusé de réception en préfecture  
049-20062587-2026-049-2026-04-09-207  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
2805	Licences, logiciels, droits similaires	783,00		780,00	780,00	780,00
28152	Installations de voirie	11 968,00		11 990,00	11 990,00	11 990,00
281578	Autre matériel technique	15 120,00		15 120,00	15 120,00	15 120,00
28185	Matériel de téléphonie	7 762,00		7 110,00	7 110,00	7 110,00
041	Opérations patrimoniales (9)	980,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	980,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 101 137,08</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 611 090,00</b>	<b>35 459,98</b>	<b>0,00</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>3 969 215,40</b>
011	Charges à caractère général (3)	336 900,00	15 459,98	0,00	709 084,23	709 084,23	0,00	709 084,23	724 544,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	829 872,92	0,00		1 093 600,00	1 093 600,00		1 093 600,00	1 093 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	292 600,00	20 000,00	0,00	305 400,00	305 400,00	0,00	305 400,00	325 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 459 372,92</b>	<b>35 459,98</b>	<b>0,00</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>2 143 544,21</b>
66	Charges financières	51 560,00	0,00		109 790,00	109 790,00		109 790,00	109 790,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>51 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>109 790,00</b>	<b>109 790,00</b>		<b>109 790,00</b>	<b>109 790,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 510 932,92</b>	<b>35 459,98</b>	<b>0,00</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>2 253 334,21</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			535 881,19	535 881,19		535 881,19	535 881,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 100 157,08			1 180 000,00	1 180 000,00		1 180 000,00	1 180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 100 157,08</b>			<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------------------	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>3 969 215,40</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

### RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 611 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 471 711,00</b>	<b>2 471 711,00</b>	<b>2 471 711,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	473 200,00	0,00	472 931,00	472 931,00	472 931,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 016 780,00	0,00	996 780,00	996 780,00	996 780,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	970 110,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>970 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>1 497 504,40</b>
----------------------------------------------	---------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 969 215,40</b>
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 611 090,00</b>	<b>35 459,98</b>	<b>0,00</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 933 755,42</b>	<b>3 969 215,40</b>
011	Charges à caractère général (4)	336 900,00	15 459,98	0,00	709 084,23	709 084,23	0,00	709 084,23	724 544,21
60622	Carburants	500,00	0,00		214 884,23	214 884,23	0,00	214 884,23	214 884,23
60632	Fournitures de petit équipement	12 200,00	6 070,08		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	16 570,08
60636	Habillement et vêtements de travail	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	95 000,00	4 080,00		107 700,00	107 700,00	0,00	107 700,00	111 780,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6161	Multirisques	3 000,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
617	Etudes et recherches	7 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	866,00		0,00	0,00	0,00	0,00	866,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6228	Divers	0,00	2 820,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6234	Réceptions	10 000,00	1 623,90		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	13 623,90
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6238	Divers	7 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 200,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	102 900,00	0,00		102 900,00	102 900,00	0,00	102 900,00	102 900,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	829 872,92	0,00		1 093 600,00	1 093 600,00		1 093 600,00	1 093 600,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						III = I + II
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	178 200,00	0,00		216 000,00	216 000,00		216 000,00	216 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00		8 700,00	8 700,00		8 700,00	8 700,00
64131	Rémunérations	395 072,92	0,00		560 400,00	560 400,00		560 400,00	560 400,00
64132	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00		16 500,00	16 500,00
64138	Primes et autres indemnités	65 000,00	0,00		89 000,00	89 000,00		89 000,00	89 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	115 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	17 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	292 600,00	20 000,00	0,00	305 400,00	305 400,00	0,00	305 400,00	325 400,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	50 000,00	0,00		226 900,00	226 900,00	0,00	226 900,00	226 900,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	122 500,00	20 000,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	73 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65818	Autres	120 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 459 372,92</b>	<b>35 459,98</b>	<b>0,00</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 108 084,23</b>	<b>2 143 544,21</b>
66	Charges financières	51 560,00	0,00		109 790,00	109 790,00		109 790,00	109 790,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	51 560,00	0,00		109 790,00	109 790,00		109 790,00	109 790,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>51 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>109 790,00</b>	<b>109 790,00</b>		<b>109 790,00</b>	<b>109 790,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 510 932,92</b>	<b>35 459,98</b>	<b>0,00</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>0,00</b>	<b>2 217 874,23</b>	<b>2 253 334,21</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			535 881,19	535 881,19		535 881,19	535 881,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 100 157,08			1 180 000,00	1 180 000,00		1 180 000,00	1 180 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 100 157,08			1 180 000,00	1 180 000,00		1 180 000,00	1 180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 100 157,08</b>			<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 611 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 471 711,00</b>	<b>2 471 711,00</b>	<b>2 471 711,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70323	Red. occupation dom. public	150 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	473 200,00	0,00	472 931,00	472 931,00	472 931,00
74718	Autres participations Etat	113 200,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
7472	Participation régions	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74748	Participation autres communes	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74772	Participation FEDER	200 000,00	0,00	197 931,00	197 931,00	197 931,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 016 780,00	0,00	996 780,00	996 780,00	996 780,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	506 600,00	0,00	486 600,00	486 600,00	486 600,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	510 175,00	0,00	510 180,00	510 180,00	510 180,00
75888	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 640 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>	<b>1 521 711,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	970 110,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	970 110,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>970 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>885 710,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	885 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 175 942,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	475 942,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

049-20052587-20260409-2026-04-09-2-BF  
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 178 351,19</b>		<b>4 074 061,19</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		885 710,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	3 176 351,19		3 176 351,19
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 000,00		2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>606 000,00</b>		<b>3 784 122,21</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 180,00	0,00	0,00	0,00		478 122,21
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	606 000,00		606 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409\_2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>885 710,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	885 710,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 175 942,21</b>
106	Réserves	475 942,21
164	Emprunts auprès des états financiers	2 700 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 180,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 178 351,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 176 351,19	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>606 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 178 351,19
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 176 351,19
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>109 790,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	109 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>233 400,00</b>	<b>226 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 647 784,23</b>		<b>2 217 874,23</b>
011	Charges à caractère général	0,00	102 000,00	0,00	0,00	607 084,23		709 084,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	104 400,00	0,00	0,00	989 200,00		1 093 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	27 000,00	226 900,00	0,00	51 500,00		305 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		109 790,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>197 931,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 273 780,00</b>		<b>1 521 711,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		2 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	197 931,00	0,00	275 000,00		472 931,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	996 780,00		996 780,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**IV – ANNEXES****IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>109 790,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
661	Charges d'intérêts	0,00	109 790,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>109 790,00</b>
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 790,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

## FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>233 400,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>233 400,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
<b>DEPENSES</b>		0,00	226 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	226 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	197 931,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	197 931,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>226 900,00</b>
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 900,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>197 931,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 931,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 647 784,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 884,23	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 900,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665 900,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 100,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 273 780,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996 780,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 647 784,23</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 884,23
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665 900,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 100,00
657	Charges intervent <sup>e</sup> cpt prop. - Subvent <sup>e</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 273 780,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996 780,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
	Banque postale	17/11/2025		01/03/2026	2 000 000,00	F		0,000	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 000 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	0,00	7,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

0,00  
Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04\_09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
D	FRAIS D'INSERTION	5	07/12/2023
D	FRAIS D'ETUDES	5	07/12/2023
D	LOGICIEL ET SITE INTERNET	5	07/12/2023
D	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	07/12/2023
D	ETUDES SYSTEME INFO	8	07/12/2023
D	RACCORDEMENT ENT AU SITES PUBLICS MO DU SYNDICAT	5	07/12/2023
D	EXTENSION STRUCTURANTE DU RESEAU FIBRE OPTIQUE	20	07/12/2023
D	PYLONES	40	07/12/2023
D	ASSISTANCE RECEPT RESEAU FTTH	40	07/12/2023
D	INSTALLATION DE VOIRIE	40	07/12/2023
D	SUBV COMMUNES ET STRUCT INTERCOM	40	07/12/2023
D	SUBV INVEST RATTACHEES ACTFS AMO - ETAT	40	07/12/2023
D	SUBV BIENS MOB., MAT ET ETUDES	20	07/12/2023
D	SUBV EQUIPT TRANSF AUTRES GROUP COLLECT	5	07/12/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	52 000,00		0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	52 000,00		0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Provision CET	52 000,00	01/01/2024	0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>52 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
040-20062587-2026000-2026-01-00-2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>52 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--------------------------------------------	-------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

## ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
<b>Marchés de partenariat (1)</b>															
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>															
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**  
**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

### B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture 049-200052587-20260409-2026-04-09_2-BF Date de réception préfecture : 20/04/2026
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 914 813,03	1 914 813,03
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 390 755,24	-2 390 755,24
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-475 942,21	-475 942,21

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	475 942,21	475 942,21
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-475 942,21	-475 942,21
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 835 710,00	1 835 710,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 718 061,19	1 718 061,19
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-117 648,81	-117 648,81

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>1 835 710,00</b>	<b>I</b> <b>1 835 710,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>885 710,00</b>	<b>885 710,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	885 710,00	885 710,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	950 000,00	950 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 718 061,19</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>2 180,00</b>	<b>2 180,00</b>
10222	FCTVA	2 180,00	2 180,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 715 881,19</b>	<b>1 715 881,19</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	202 660,00	202 660,00
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	170 690,00	170 690,00
280423	Privé : Projet infrastructure	771 150,00	771 150,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	780,00	780,00
28152	Installations de voirie	11 990,00	11 990,00
281578	Autre matériel technique	15 120,00	15 120,00
28185	Matériel de téléphonie	7 110,00	7 110,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	535 881,19	535 881,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions des articles 149 et 150 du décret n° 2005-2587 du 20 septembre 2005 relatif aux modalités de gestion et de régularisation des dépenses et des recettes des collectivités locales et des établissements publics.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture  
049-20052587-20260409-2026-04-09-2-BP  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D2.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>(A) 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D2.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>
Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D4.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Accusé de réception en préfecture  
049-200052587-20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D5.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D5.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2026

Présenté par Le Président du Syndicat mixte Anjou Numérique (1),

A Angers, le 09/04/2026

Délibéré par l'assemblée Le comité syndical(2), réunie en session Vote du budget primitif 2026

A Angers, le 09/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante Le comité syndical (2),(3).

Philippe CHALOPIN	
-------------------	--

Certifié exécutoire par Le Président du Syndicat mixte Anjou Numérique (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/04/2026, et de la publication le 20/04/2026

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 2

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS– Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU– Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHEAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Ancenis</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 21/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,  
Marie LAMY

Accusé de réception en préfecture  
le 20/04/2026  
N° 20260409-2026-04-09\_2-BF  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 /2

BUDGET PRIMITIF 2026

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;*

*Vu les Statuts du syndicat mixte ouvert Anjou Numérique et notamment l'article 14 ;*

*Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 29 janvier 2026 ;*

*Vu le rapport n°2026-04-09 / 2 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **APPROUVE** le montant de la cotisation fixé à 5 000 € par représentant des EPCI et de la Région pour l'année 2026 ;
- **APPROUVE** le suivi des autorisations de programme telles que présentées en annexe II-2 ;
- **APPROUVE** par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement le budget primitif 2026 présenté en annexes II-1, II-3 ;
- **AUTORISE** le Président, par délégation à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein d'une même section et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section comme le prévoit le règlement budgétaire et financier.

Le Président  
Philippe CHALOPIN

***CONVENTION DE CONCESSION***  
***pour l'établissement et l'exploitation d'une***  
***infrastructure de télécommunications à haut débit***  
***entre***  
***le Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique et***  
***la société Melis@ Exploitation***



**AVENANT N°21**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Anjou Numérique**, Syndicat Mixte Ouvert sis Ecoouflant, 9 route de la Confluence, ZAC de Beuzon – BP 60145 – 49001 ANGERS cedex 01, représenté par son Président Philippe CHALOPIN, dûment habilité par délibération du comité syndical n° \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ à signer le présent avenant,

Ci-après désigné le « **Délégant** »

D'une part,

Et

**MELIS@ Exploitation**, Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 1 500 000 euros, dont le siège social est situé 14 Boulevard Lavoisier, 49 000 ANGERS, identifiée sous le numéro 481 047 116 RCS d'Angers, représentée par Monsieur Jacques BEAUVOIS, en sa qualité de Président,

Ci-après désigné le « **Déléataire** »,

D'autre part,

Ou par défaut, dénommés individuellement une « **Partie** » ou conjointement les « **Parties** ».

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI**

Les Parties ont conclu une Convention de concession de travaux et de service public le 17 décembre 2003 qui prendra fin le 18 décembre 2026, ci-après désignées la « **Concession** » ou la « **Convention de concession** », ayant pour objet la conception, le financement ainsi que l'exploitation technique et commerciale d'un réseau de communications électroniques.

Conscientes de la nécessité d'adapter le service public délégué à l'évolution des besoins des Usagers et des clients finaux, les Parties ont décidé de se rapprocher pour faire évoluer le catalogue de services de la DSP conformément aux dispositions de l'article 22.4 de ladite Convention de concession.

**CECI EXPOSE, LES PARTIES CONVIENNENT DE COMPLETER ET MODIFIER LA CONVENTION DE CONCESSION AINSI QU'IL SUI :**

## **ARTICLE 1 - Objet de l'Avenant**

En application de l'article 22.4 de la Convention de concession, le présent Avenant a pour objet de faire évoluer le catalogue de service et la grille tarifaire de Melisa Exploitation de façon à assurer l'adaptabilité du service public délégué aux besoins de ses Usagers du Réseau.

## **ARTICLE 2 – Evolution du catalogue de services et de la grille tarifaire**

### **2.1 Evolution de l'offre « FON »**

Les Parties conviennent de faire évoluer l'offre FON en cohérence avec la tarification actuellement appliquée sur le marché :

- Modification des paliers de distance ;
- Baisse tarifaire des tarifs de Location 1 an, 3 ans et 5 ans ;
- Mise en cohérence des tarifs d'IRU 15 ans avec les tarifs de location ;
- Suppression de l'IRU 7 ans.

### **2.2 Introduction de l'offre « Fidélisation »**

Les Parties conviennent d'introduire une offre Fidélisation soumise à éligibilité, selon la tarification suivante :

- Ligne OPERA Business - Débit symétrique 100 Mbit/s à 100 €/mois
- Ligne OPERA Business - Débit symétrique 500 Mbit/s à 175 €/mois
- Ligne OPERA Business - Débit symétrique 1 Gbit/s à 200 €/mois

En conséquence, le catalogue de service et la grille tarifaire de la Convention de concession figurant à son annexe 16, successivement modifiés par les avenants n°1 du 18 mai 2009, n°4 du 22 juin 2012, n°5 du 6 juin 2014, n°8 du 27 mai 2015, n°13 du 20 septembre 2017, n°14 du 31 janvier 2019, n°15 du 3 mai 2019, n°16 du 10 février 2020, n°17 du 10 juin 2021, n°18 du 14 octobre 2022 et n° 20 du 17 octobre 2024 sont remplacés par le contenu de l'Annexe n°1 du présent Avenant.

## **ARTICLE 3 - Prise d'effet de l'Avenant**

Le présent Avenant prendra effet à compter de la date de sa notification au Délégitaire. Les dispositions de la Convention de concession qui ne sont pas modifiées par le présent Avenant demeurent en vigueur et s'appliquent à ce dernier.

## **ARTICLE 4 – Liste des Annexes**

Les Annexes pour le présent Avenant sont :

- Annexe 1 : catalogue de service et grille tarifaire.

Fait à Angers, en deux (2) exemplaires, le .....

Le Déléataire, représenté par :

M. Jacques BEAUVOIS  
Président de Mélis@ Exploitation

Signé par :  
  
E9AE8C031ECF447...

Le Délégant, représenté par :

M. Philippe CHALOPIN  
Président du SMO Anjou Numérique

**ANNEXE N°1**

Catalogue de service et grille tarifaire



### Catalogue octobre 2025 MELISA Exploitation

Les prix sont indiqués en Euros HT		Edition de	oct-25
Catalogue de Service		Frais Fixes	Mensualités
MARCHÉ ENTREPRISES et GRAND PUBLIC			
Code produit	Troncs / porte de livraison des lignes d'accès	Frais Fixes	Mensualités
<b>Troncs de Collecte livraison VLAN</b>			
	Un Tronc VLAN permet une collecte mutualisée de OPERA Business, A-FTTB et SDSL+ livraison VLAN. Deux types de troncs sont proposés en fonction : - du nombre de services maximum, - du type d'interface.		
TRONC-10GV	Tronc de Collecte - Interface 10 G Base LR - Transparence VLAN - 1500 services maximum	4 500 €	
<b>Troncs de Collecte livraison IP/DHCP</b>			
	Ce tronc permet une collecte mutualisée de Lignes WIMAX.		
TRONC10G-IP	Raccordement - Tête de réseau - Interface 10G Base LR	4 500 €	
<b>Troncs de Collecte livraison L2TP</b>			
	Un Tronc L2TP permet une collecte mutualisée de Lignes ADSL, SDSL et SDSL+ en livraison L2TP.		
xDSL-RAC-LOC-10G	Raccordement xDSL - Tête de réseau - Interface 10G Base LR	4 500 €	
<b>Troncs de Collecte déporté</b>			
	Un Tronc de Collecte déporté n'est pas installé dans un POP fournisseur mais dans un POP opérateur tiers et raccordé au réseau du fournisseur par un lien dédié.		
TRONC-TIERS	Hébergement d'équipement et Livraison du Tronc de Collecte sur POP opérateur tiers. Ingénierie VLAN	Sur devis	Sur devis
xDSL-RAC-TIERS	Livraison des Services sur POP Usager non raccordé ou non raccordable. Ingénierie L2TP	Sur devis	Sur devis
TRONC-IP-TIERS	Livraison des Services sur POP Usager non raccordé ou non raccordable. Ingénierie IP/DHCP	Sur devis	Sur devis
MARCHÉ GRAND PUBLIC / PRO			
Code produit	Ligne ADSL	Frais fixes	Mensualités
	La tarification du service Ligne ADSL comprend 4 composantes : - Une composante accès - Une composante collecte - Une composante SI - Une composante SAV  L'ensemble des prestations des composantes Accès, SI et SAV (hors STT Fournisseur) sont indexées à l'euro l'euro sur le tarif de référence de l'offre de dégroupage conformément à la décision ARCEP 2017-1570 et évoluera selon la formule suivante: $P_t = P_0 + [D - D_{2018}]$ dans laquelle: $P_t$ est le tarif de la prestation appliqué à la date de la commande $P_0$ est le tarif indiqué dans le présent catalogue $D_{2018}$ est le tarif de la prestation dans l'offre de dégroupage en vigueur au 1er janvier 2018 $D$ est le tarif de la prestation dans l'offre de dégroupage en vigueur à la date de commande.		
<b>Composante Accès</b>			
	La composante Accès correspond à la ligne de cuivre de l'abonné dégroupée en ADSL. Elle inclut les flux de trafic unicast ainsi que les flux de trafic multicast livrés sur un point national.  Les frais de résiliation sont applicables uniquement si le FAI commande une résiliation. L'abonnement mensuel comprend le transport des flux Multicast TV à hauteur de 2 Gbit/s et dépend de la taille du parc d'accès en service en début de mois.		
	MEX : - seuil pour l'année 2021 : 10 853 - seuil pour l'année 2022 : 7 436 - seuil pour l'année 2023 : 4 677 - seuil pour l'année 2024 : 1 778 - seuil pour l'année 2025 : 0		
ADSL-PK-MAX2P-INF	Accès ADSL en dégroupage partiel parc inférieur au Seuil de l'année civile en cours	66 €	10,69 €
ADSL-PK-MAX2P-SUP	Accès ADSL en dégroupage partiel parc supérieur ou égal au Seuil de l'année civile en cours	66 €	9,60 €
ADSL-PK-MAX2T-INF	Accès ADSL en dégroupage total parc inférieur au Seuil de l'année civile en cours	70 €	18,22 €
ADSL-PK-MAX2T-SUP	Accès ADSL en dégroupage total parc supérieur ou égal au Seuil de l'année civile en cours	70 €	16,94 €
ADSL-MODIF-ACCES-P	Modification de l'accès (technologie, débit, qualité de service) avec migration de port	70 €	
ADSL-MODIF-TOTAL	Migration d'un accès partiel en dégroupage total	70 €	
ADSL-AX-SUP	Résiliation ligne ADSL dégroupage partiel	35 €	
ADSL-TOT-SUP	Résiliation ligne ADSL dégroupage total	5 €	
ADSL-DEG-ABS	Pénalité déplacement à tort - Abonné absent lors du RDV d'installation de la ligne FT	60 €	
ADSL-CONST-ERDV	Régularisation rendez vous pris par France Télécom	20 €	
ADSL-CONST-ERDV-PEN	Pénalité pour un rendez vous pris dans e-RDV et non confirmé par une commande ou commande hors délai	41 €	
ADSL-AX-CHURN	Remise dans le cas où la résiliation en dégroupage partiel n'est pas faite par le FAI	-35 €	
ADSL-TOT-CHURN	Remise dans le cas où la résiliation en dégroupage total n'est pas faite par le FAI	-5 €	
ADSL-SLA-AX-ST	SLA ligne d'accès "Standard"		14 €
ADSL-SLA-AX-PLUS	SLA ligne d'accès "Plus"		28 €
<b>Composante Collecte</b>			
	La Composante Collecte facture la bande passante par abonné		Par mois
ADSL-CLN-STD	Forfait Collecte Nationale unicast ADSL - à compter du 1er août 2021		2,15 €
<b>Composante SI</b>			
	La Composante SI détaille la tarification des opérations dans le Système d'Information	Par opération	
ADSL-INFO-ND-SAV	Demande d'information par ND suite à un écrasement	5,90 €	
ADSL-INFO-ADD	Demande d'information préalable par adresse	22,26 €	
ADSL-COM-TORT	Forfait Commande à tort	41 €	
ADSL-COM-REQ	Pénalité commande requalifiée	41 €	
<b>Composante SAV</b>			
	La Composante SAV détaille la tarification des interventions dans le cadre de l'après vente du service	Par opération	
<b>Desserte Interne</b>			
ADSL-RES	Forfait de réparation de la desserte câblée (seuil au-delà duquel un devis pour la réparation de la desserte câblée est réalisée = 3 000 €)	200 €	
ADSL-DTI	Etude en cas du refus du devis de réparation de la desserte interne au-delà du seuil	600 €	
<b>Accès total en construction</b>			
ADSL-DAT-INF	Déplacement à tort – Absence d'infrastructure pour accueillir la desserte câblée	60 €	

ADSL-STT-ABS	Déplacement à tort – Absence du Client Final	60 €	
ADSL-DAT-REF	Pénalité pour refus d'intervention du Client Final	60 €	
ADSL-EXP-RDV	Pénalité pour RDV pris dans eRDV et non confirmée par une commande	41 €	
	<b>SAV</b>		
ADSL-STT-AX	Signalisation transmise à tort (STT Fournisseur)	30 €	
ADSL-STT-FT	Signalisation transmise à tort (STT France Telecom)	125,77 €	
ADSL-STT-SVI	Signalisation associée à un test SVI	41 €	
ADSL-STT-ABD	Signalisation abandonnée par l'opérateur	41 €	
ADSL-SRF-ABS	Signalisation refusée pour absence ou attente choix de reprise réaménagement réseau	58 €	
ADSL-ABS-OPE	Pénalité Absence Opérateur	60 €	
ADSL-EXP	Pénalité Expertise responsabilité Opérateur	251,54 €	
ADSL-EXP-OPE	Pénalité Expertise Absence Opérateur	125,77 €	
ADSL-EXP-ABD	Pénalité Abandon par l'opérateur de l'expertise	58 €	
ADSL-STT-ABD	Pénalité Expertise ou RDV impossible ou reporté par l'Opérateur	41 €	
ADSL-EXP-REF	Pénalité Expertise refusée pour absence ou attente choix de reprise réaménagement réseau	58 €	
	<b>SAV+</b>		
ADSL-SAV-PLUS	Prestation SAV+	105 €	
ADSL-SAV-PLUS-SYNCHKO	Pénalité SAV+ absence synchro	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-LBEKO	Pénalité SAV+ LBE KO	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-ABS	Pénalité SAV+ Client final absent	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-ABD	Pénalité SAV+ Annulation RDV	58 €	
ADSL-SAV-PLUS-GEGKO	Pénalité SAV+ défaut sur Câble de renvoi ou de Localisation Distante	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-ATT	Pénalité SAV+ - absence ou attente de choix de reprise réaménagement réseau	58 €	
ADSL-SAV-PLUS-TCL	Pénalité SAV+ - travaux à réaliser par le Client	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-REF	Pénalité SAV+ - refus Client de couper l'accès pour réaliser la prestation SAV+	125,77 €	
	<b>MARCHE ENTREPRISES</b>		
	<b>Gamme Fibre Optique</b>		
	<b>Frais d'accès au service</b>		
	<b>Frais d'accès au service: Site Client Final</b>		
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site Client Final dépendent de la durée d'engagement souscrite par le Client Les FAS intègrent les travaux de desserte interne éventuels conformément aux Conditions Particulières du Service OPERA Business Des FAR sont appliqués en fonction de la localisation du site Client Final Ces FAS et FAR s'appliquent pour des lignes OPERA Business et IxEN point à POP ou IxEN Point à Point	Par Extrémité Site Client Final	
FAS-FO-ENG12M	Frais d'accès au service pour un site non raccordé sur engagement 12 mois	2 000 €	
FAS-FO-REM36M	Remise sur Frais d'Accès au Service en Zone 0, 1 ou 2 sur engagement 36 mois	-1 500 €	
FAR-FO-RAC	Frais d'accès au réseau pour un site raccordé au réseau	-	
FAR-FO-ZONE-VIOLETTE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone violette	-	
FAR-FO-ZONE-VERTE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone verte	-	
FAR-FO-ZONE-ORANGE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone orange	1 500 €	
FAR-FO-ZONE-BLEUE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone bleue	4 500 €	
FAR-FO-ZONE-ROSE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone rose	sur devis	
	<b>Desserte Interne : extension</b>		
	Forfait d'extension de Desserte Interne au-delà du forfait inclus dans les FAS	Par opération	
DI-EXT	Forfait pour l'installation d'une Desserte Interne complémentaire de 50 m au-delà du forfait prévu dans les FAS.	300 €	
	<b>Frais d'accès au service: Site POP</b>		
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site POP sont forfaitaires par type de site. Ces FAS s'appliquent pour une IxEN POP à POP ou Point à POP.	Par extrémité Site POP	
IXEN-POP2POP-POPAX	Accès IxEN POP à POP sur POP Axione	1 000 €	
IXEN-POP2POP-POPTIERS	Accès IxEN POP à POP sur POP Tiers	2 500 €	
	<b>Produits de Ligne d'accès</b>		
	<b>Ligne OPERA Business</b>	Frais Fixes	Mensualités
	Une Ligne OPERA Business propose un débit symétrique garanti (classe de service "Business") entre un Site de Client Final et un Tronc de Collecte. Les débits disponibles vont de 2 Mbit/s à 1 Gbit/s. Elle peut bénéficier d'une Collecte Nationale, de l'Option Plus, du SLA Plus, des solutions de Sécurisation Chaque Ligne est livrée sur une interface 100 Base TX ou 1000 Base LX côté Utilisateur Final. Chaque Ligne bénéficie du SLA Standard : GTR 4 heures de 8h à 18h du Lundi au Samedi en standard hors jours fériés. Une Ligne OPERA Business est souscrite pour une période minimale de 12 mois. Les tarifs d'abonnements mensuels de la ligne OPERA Business varient sur la Zone Violette définie dans l'éligibilité. Site client éligible en Zone Rose : sur devis ; si le site est situé sur une commune sur laquelle la Zone Violette est applicable, les abonnements de la Zone Violette lui seront appliqués.		Par mois
FTTB-PKM-D10	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 10 Mbit/s		150 €
FTTB-PKM-D100	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 100 Mbit/s		280 €
FTTB-PKM-D300	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 300 Mbit/s		400 €
FTTB-PKM-D1000	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 1 Gbit/s		550 €
FTTB-PKM-D10-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 10 Mbit/s en ZVL		130 €
FTTB-PKM-D100-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 100 Mbit/s en ZVL		130 €
FTTB-PKM-D300-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 300 Mbit/s en ZVL		250 €
FTTB-PKM-D1000-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 1 Gbit/s en ZVL		380 €
	<b>Option Plus</b>	Frais fixe	Par mois
	L'option consiste en la fourniture d'un canal 1Gbps symétriques non garantis, produite en complément d'une ligne OPERA Business à débit symétrique garanti existante et livrée côté Abonné sur le même équipement de terminaison. La fourniture de cette offre peut nécessiter le remplacement de terminaison côté Abonné. Les frais initiaux ne sont pas dus lorsque la souscription de l'option est réalisée en même temps que la souscription de la ligne principale.		
FTTB-PLUS1000-ZVL	Option Plus 1Gbit/s symétriques - En ZVL		-
FTTB-PLUS1000	Option Plus 1Gbit/s symétriques		30 €
	<b>Offre de Fidélisation</b>		
	L'Offre de Fidélisation permet de disposer d'un accès OPERA Business associé à un SLA Standard. Elle peut bénéficier d'une Collecte Nationale, de l'Option Plus, de l'option de Sécurisation Bronze. Chaque Ligne est livrée sur une interface 100 Base TX ou 1000 Base LX côté Utilisateur Final. Une Offre de Fidélisation est souscrite pour une période minimale de 36 mois. Cette offre est soumise à éligibilité.		
FAS-FO-ENG36M-FI	Frais d'accès au service sites raccordés - engagement 36 mois		
FTTB-PKM-D100-FI	Ligne OPERA Business - offre de fidélisation - débit symétrique 100 Mbit/s		100 €

FTTB-PKM-D500-FI	Ligne OPERA Business - offre de fidélisation - débit symétrique 500 Mbit/s		175 €
FTTB-PKM-D1000-FI	Ligne OPERA Business - offre de fidélisation - débit symétrique 1 Gbit/s		200 €
<b>Ligne FTTBoM</b>			
	<p>Une Ligne FTTBoM propose un débit symétrique garanti entre un Site de Client Final et un Tronc de Collecte mais le local de l'Abonné est raccordé au moyen d'un faisceau hertzien dédié.</p> <p>Pour une Ligne FTTBoM, des FAS Site Client Final sont facturés en plus des mensualités correspondant au débit.</p> <p>Les débits disponibles pour une Ligne FTTBoM vont de 10 Mbit/s à 100 Mbit/s. Les tarifs sont identiques à ceux d'une Ligne OPERA Business majorés de 300 €.</p> <p>Une Ligne FTTBoM peut bénéficier d'une Collecte Nationale, des solutions de Sécurisation</p> <p>Une Ligne FTTBoM est souscrite pour une période minimale de 12 mois.</p> <p>Une Etude Terrain est nécessaire pour garantir la faisabilité d'une FTTBoM. Elle n'est effectuée qu'après avoir obtenu l'accord du Client et de l'Abonné suite à l'Etude Théorique. Elle n'est facturée que si la faisabilité est confirmée mais que le Lien n'est pas commandé dans les 3 mois qui suivent l'étude.</p>		
FTTB-TERRAIN	Etude Terrain pour valider la faisabilité du service	2 000 €	
FTTB-ABO	Surcoût mensuel sur le tarif de la ligne OPERA Business équivalente		300 €
<b>Ligne Événementielle</b>			
	<p>La Ligne Événementielle est une solution de facturation d'une Ligne OPERA Business, A-FTTB ou IxEN pour permettre, dans le cadre d'un événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'augmenter temporairement une Ligne existante.</li> <li>- ou de créer une Ligne d'Accès Temporaire sur un site déjà raccordé ou non.</li> </ul> <p>Cette solution est réservée à un usage événementiel.</p> <p>La durée minimum d'une Ligne Événementielle est de 1 mois: tout mois commencé est dû (pas de prorata).</p> <p>Une fois la ligne temporaire activée, le retour au débit d'origine (en cas d'augmentation de débit) ou sa suppression (s'il s'agissait d'une ligne créée pour l'occasion) s'effectue exclusivement sur demande. Des frais sont facturés à cette occasion:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de Paramétrage s'il s'agissait d'une augmentation temporaire de débit.</li> <li>- Frais d'Opération Simple s'il s'agissait d'une création temporaire de Ligne.</li> </ul>		
	Ligne Événementielle	FAS de la ligne d'accès	Tarif du débit cible x 1,2
<b>Produits de Bande Passante</b>			
<b>Ligne IxEN point à POP</b>			
	<p>Offre de ligne d'accès à débit symétrique garanti (classe de service "Business") avec une livraison sur port dédié en Tête de réseau au niveau local. Elle peut bénéficier d'une Collecte Nationale, du SLA Plus, des solutions de Sécurisation</p> <p>Chaque Ligne est livrée sur une interface 100 Base TX ou 1000 Base LX côté Utilisateur Final et côté POP.</p> <p>Chaque Ligne bénéficie du SLA Standard : GTR 4 heures de 8h à 18h du Lundi au Samedi en standard hors jours fériés.</p> <p>Une Ligne IxEN est souscrite pour une période minimale de 12 mois.</p>	Par extrémité : Site POP et Site Client Final	Par Mois
IXEN-P2POP-M-D10	IxEN Point à POP Métropolitaine 10 Mbit/s		150 €
IXEN-P2POP-M-D100	IxEN Point à POP Métropolitaine 100 Mbit/s		280 €
IXEN-P2POP-M-D1000	IxEN Point à POP 1 Gbit/s		550 €
<b>IxEN point à point</b>			
	<p>Une IxEN Point à Point propose un débit symétrique garanti (classe de service "Business") entre 2 Sites d'Utilisateur Final.</p> <p>Les débits possibles en standard sont de 10 Mbit/s; 100 Mbit/s et 1 Gbit/s. D'autres débits sont disponibles sur devis.</p> <p>Des frais fixes sont nécessaires pour chaque extrémité Site Client Final.</p> <p>Une Ligne IxEN Point à Point peut bénéficier d'une Collecte Nationale, du SLA Plus, des solutions de Sécurisation Silver et Gold . Deux FAS site client sont appliqués par IxEN Point à Point.</p> <p>Une Ligne IxEN est souscrite pour une période minimale de 12 mois.</p>	Par extrémité Site Client Final	Par Mois
IXEN-P2P-M-D100	IXEN P2P - Métropolitaine - Business Critical - 100Mbit/s	Tarifs FAS Site Client Final	560 €
IXEN-P2P-M-D1000	IXEN P2P - Métropolitaine - Business Critical - 1Gbit/s		1 100 €
<b>IxEN POP à POP</b>			
	<p>L'IXEN POP à POP est un produit de bande passante entre POP déclarés AXIONE. Une liaison d'un débit donné est établie entre deux extrémités. Des frais fixes sont nécessaires pour chaque extrémité Site POP.</p> <p>L'offre n'est pas éligible à la remise sur les FAS Site Client Final. L'option SLA Plus est inclus dans les liaisons IXEN POP à POP.</p>	Par extrémité	Par Mois
IXEN-POP2POP-D100	IXEN POP à POP - Liaison 100 Mbit/s, SLA Plus inclus	FAS Site POP	330 €
IXEN-POP2POP-D1000	IXEN POP à POP - Liaison 1 Gbit/s, SLA Plus inclus		600 €
<b>Offres Complémentaires et options - Gamme Fibre Optique</b>			
<b>Collecte Nationale</b>			
	<p>L'offre de Collecte Nationale permet la livraison hors périmètre du RIP d'une Ligne d'accès Fibre</p> <p>Pour chaque livraison d'une Ligne hors périmètre du RIP, une Collecte Nationale est obligatoirement associée.</p> <p>Chaque Collecte Nationale est dédiée à une Ligne et n'est pas mutualisable.</p> <p>La Collecte Nationale est offerte pour les liens OPERA Business souscrits pour un engagement 36 mois.</p>		Par Mois
CDG-NBC-D10	Collecte Nationale - 10 Mbit/s		20 €
CDG-NBC-D100	Collecte Nationale - 100 Mbit/s		20 €
CDG-NBC-D300	Collecte Nationale - 300 Mbit/s		40 €
CDG-NBC-D1G	Collecte Nationale - 1000 Mbit/s		100 €
<b>Engagement de qualité de service (SLA)</b>			
	L'option SLA Plus permet de bénéficier, pour un service de la Gamme Fibre Optique, d'une GTR 4h 24h/24 et 7j/7		
SLA-PLUS	Option SLA Plus		50 €
<b>Sécurisation</b>			
	<p>Trois niveaux de sécurisation sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation BRONZE (NetCity Service, Gamme Fibre Optique, hors IxEN): Sécurisation d'un accès par livraison sur deux tronc différents.</li> <li>- Sécurisation SILVER (NetCity Service, Gamme Fibre Optique, hors A-FTTB): Sécurisation d'un accès par double attachement au réseau, et livraison sur deux tronc différents (disponible uniquement pour une ligne avec SLA+)</li> <li>- Sécurisation GOLD (NetCity Service, Gamme Fibre Optique, hors A-FTTB): Sécurisation d'un accès par double raccordement, double attachement, et livraison sur deux tronc différents (disponible uniquement pour une Ligne avec SLA+)</li> </ul> <p>Ces offres de sécurisation ne sont pas applicables sur les IxEN POP à POP.</p> <p>Pour les trois options, le Client doit préalablement avoir ouvert deux tronc. Une Collecte Nationale est appliquée pour toute livraison sur un tronc hors du RIP.</p> <p>Les FAS des lignes de Secours Silver et Gold sont calculés exclusivement sur devis</p> <p>En cas d'ajout de la Sécurisation Bronze sur une Ligne OPERA Business existante, des Frais de Paramétrage sont facturés.</p>		
FO-CREA-SECUBRONZE	Option sécurisation bronze par commande de création		-
FO-SECU-SILVER	Ligne de secours Sécurisation SILVER	Sur devis	Iso tarif de l'abonnement Ligne, options et Collecte nationale
FO-SECU-GOLD	Ligne de secours Sécurisation GOLD	Sur devis	Iso tarif de l'abonnement Ligne, options et Collecte nationale
<b>Code produit</b>	<b>Gamme SDSL</b>	<b>Frais fixes</b>	<b>mensualités</b>
	<b>Ligne SDSL+</b>		
	<b>Description</b>		

	Une Ligne SDSL+ permet de raccorder un Site Client Final par un accès à débit symétrique garanti, sur 1, 2 ou 4 paires de cuivre dégroupées, en livraison L2TP ou VLAN.		
<b>Frais d'Accès au Service: Site Client Final</b>			
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site Client Final dépendent du débit de la Ligne d'accès et du type d'interface choisi pour la livraison: une ligne SDSL+ peut être livrée sur le Site Client Final sur une interface cuivre ou Modem. La location du modem (CPE) nécessite l'installation d'une livraison RJ45: les deux ne peuvent pas être dissociés. Les FAS intègrent les travaux de desserte interne éventuel jusqu'à 3 mètres. SLA Standard inclus: GTR 4h du lundi au samedi en heures ouvrées.		
SDSL+-AX-CU1P	Accès Interface Cuivre - 1P	150 €	
SDSL+-AX-CU2P	Accès Interface Cuivre - 2P	200 €	
SDSL+-AX-CU4P	Accès Interface Cuivre - 4P	250 €	
<b>Livraison RJ45 et Location CPE</b>			
	Les FAS Livraison RJ45 s'ajoutent aux FAS de la Ligne SDSL+ livrée en interface Cuivre.La livraison RJ45 ne peut être souscrite qu'avec la location du CPE. Cet abonnement s'ajoute à l'abonnement du profil pour les liens multipaires. Obligatoire pour bénéficier de la supervision et du management de la Ligne. Obligatoire pour pouvoir souscrire une Sécurisation Bronze. Le Client doit avoir souscrit à l'option de Livraison RJ45.		
SDSL+-AX-CPE12	Livraison sur CPE en location avec engagement 12 mois	150 €	15 €
<b>Profils</b>			
SDSL+-ABO-D500k-1P	Ligne SDSL+ 500k monopaire		26 €
SDSL+-ABO-D1-1P	Ligne SDSL+ 1M monopaire		28 €
SDSL+-ABO-D2-1P	Ligne SDSL+ 2M monopaire		29 €
SDSL+-ABO-D3-1P	Ligne SDSL+ 3M monopaire		38 €
SDSL+-ABO-D4-1P	Ligne SDSL+ 4M monopaire		38 €
SDSL+-ABO-D500k-2P	Ligne SDSL+ 500k bipaire		42 €
SDSL+-ABO-D1-2P	Ligne SDSL+ 1M bipaire		44 €
SDSL+-ABO-D2-2P	Ligne SDSL+ 2M bipaire		45 €
SDSL+-ABO-D3-2P	Ligne SDSL+ 3M bipaire		54 €
SDSL+-ABO-D4-2P	Ligne SDSL+ 4M bipaire		54 €
SDSL+-ABO-D6-2P	Ligne SDSL+ 6M bipaire		70 €
SDSL+-ABO-D8-2P	Ligne SDSL+ 8M bipaire		70 €
SDSL+-ABO-D1-4P	Ligne SDSL+ 1M quadripare		80 €
SDSL+-ABO-D2-4P	Ligne SDSL+ 2M quadripare		84 €
SDSL+-ABO-D3-4P	Ligne SDSL+ 3M quadripare		90 €
SDSL+-ABO-D4-4P	Ligne SDSL+ 4M quadripare		90 €
SDSL+-ABO-D6-4P	Ligne SDSL+ 6M quadripare		105 €
SDSL+-ABO-D8-4P	Ligne SDSL+ 8M quadripare		105 €
SDSL+-ABO-D12-4P	Ligne SDSL+ 12M quadripare		130 €
SDSL+-ABO-D16-4P	Ligne SDSL+ 16M quadripare		145 €
<b>Ligne SDSL</b>			
<b>Description</b>			
	Une Ligne SDSL permet de raccorder un Site Client Final par un accès à débit symétrique crête ou garanti, sur 1 ou 2 paires de cuivre dégroupées, en livraison L2TP. SLA Standard inclus: 4h du lundi au samedi en heures ouvrées.		
<b>Frais d'Accès au Service: Site Client Final</b>			
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site Client Final dépendent du débit de la Ligne d'accès. Une Ligne SDSL est livrée sur le Site Client Final sur une interface cuivre. Les FAS intègrent les travaux de desserte interne éventuel jusqu'à 3 mètres.		
SDSL-AX-CU1P	Accès Interface Cuivre - 1P	150 €	
SDSL-AX-CU2P	Accès Interface Cuivre - 2P	200 €	
<b>Profils</b>			
SDSL-PKD-D75k-500k	Ligne SDSL 75 Kbit/s garantis – 0,5 Mbit/s crête		26 €
SDSL-PKD-D150k-1M	Ligne SDSL 150 Kbit/s garantis – 1 Mbit/s crête		28 €
SDSL-PKD-D250k-2M	Ligne SDSL 250 Kbit/s garantis – 2 Mbit/s crête		29 €
SDSL-PKD-D500k-4M	Ligne SDSL 0,5 Mbit/s garantis – 4 Mbit/s crête		54 €
SDSL-PKD-D500k	Ligne SDSL 0,5 Mbit/s garantis		26 €
SDSL-PKD-D1M	Ligne SDSL 1 Mbit/s		28 €
SDSL-PKD-D2M	Ligne SDSL 2 Mbit/s		29 €
SDSL-PKD-D4M	Ligne SDSL 4 Mbit/s		54 €
<b>Ligne SDSL - liens multipaires</b>			
	Cet abonnement s'ajoute à l'abonnement du profil pour les liens multipaires Il ne s'applique pas pour les Lignes à débit crête ou garanti supérieure à 2 Mbit/s, qui sont toujours construites sur 2 paires.		
SDSL-ABO-2P	Abonnement pour une ligne bipaire - débit crête inférieur ou égal à 2 Mbit/s		16 €
<b>Offres Complémentaires et options - Gamme SDSL</b>			
<b>Engagement de qualité de service (SLA)</b>			
	L'option SLA Plus permet de bénéficier, pour une Ligne SDSL ou SDSL+, d'une GTR 4h 24h/24 et 7j/7		
SDSL-SLA-AX-PLUS1	SLA Ligne d'accès - Plus - Ligne monopaire		15 €
SDSL-SLA-AX-PLUS2	SLA Ligne d'accès - Plus - Ligne bipaire		20 €
SDSL-SLA-AX-PLUS4	SLA Ligne d'accès - Plus - Ligne quadripare		25 €
<b>Option de sécurisation</b>			
	Cette option, disponible uniquement pour une Ligne SDSL+ Livraison VLAN livrée sur Modem Axione, propose une sécurisation de la Collecte par livraison du trafic sur deux troncs différents. Le Client doit préalablement avoir ouvert deux troncs. Une Collecte Nationale est appliquée pour toute livraison sur un tronc hors du RIP.		
SDSL-SECU-BRONZE	Sécurisation de collecte d'une Ligne SDSL+ VLAN par la création d'un circuit logique vers un deuxième tronc.	70 €	5 €
<b>Mise en Service Hotline</b>			
	L'option MESH est accessible pour les Lignes SDSL ou SDSL+ avec interface cuivre et avec déplacement du fournisseur		
MESH-1P	Mise En Service Hot Line par paire de cuivre dégroupée	105 €	
MESH-2P	Mise En Service Hot Line bipaire	177 €	
MESH-4P	Mise En Service Hot Line quadripare	305 €	
<b>Desserte Interne</b>			
	En option, Axione peut réaliser la desserte interne. La tarification est dépendante des conditions techniques de réalisation		
DI-AX-ST	Réalisation de la desserte interne Cuivre jusqu'à 30 mètres (sur devis au-delà de 30 mètres)	250 €	
DI-AX-SM	Desserte interne au-delà de 30 mètres		Sur devis
<b>Prestations Dégroupage - SI</b>			
INFO-ND-SAV	Demande d'information par ND suite à un écrasement	5,90 €	
INFO-ADD	Demande d'information préalable par adresse	22,26 €	
COM-TORT	Forfait Commande à tort	41 €	

Desaturation Cuivre			
DESAT	Opération de désaturation sans difficulté technique	618 €	
DESAT-DEC	Opération de désaturation avec difficultés exceptionnelles	Sur devis	
DEAT-ET	Frais d'étude - en cas de refus du devis	600 €	
Code produit	Opération et SAV - Gamme Fibre Optique et Gamme SDSL	Frais fixes	mensualités
Opérations et SAV			
Opérations			
SERV-TRAV	Travaux de génie civil sur domaine public/privé ou remise en état d'une Desserte Interne	Sur étude	
PEN-DTT	Pénalité forfaitaire en cas de déplacement infructueux	300 €	
SERV-PARAM	Frais de paramétrage	70 €	
SERV-OPSIM	Frais d'opération simple	300 €	
SERV-OPCOMP	Frais d'opération complexe	1 000 €	
SERV-OPCOMP-RESOPT	Frais d'opération complexe réseau optique	2 500 €	
SERV-OP-HNO	Intervention en heure non ouvrée	Majoration de 50%	
SAV			
STT1	STT avec intervention de l'exploitation seule.	70 €	
STT2	STT - Intervention à tort en SAV avec déplacement de technicien pour opération simple	300 €	
STT4	STT - Intervention à tort en SAV avec déplacement de technicien pour opération spécifique (reconstruction de l'accès optique, en domaine privé)	Sur devis	
Infrastructure			
Fibre Optique Noire			
	<p>Le service de Fibre Optique Noire (FON) consiste en la mise à disposition de Liens Optiques composant la ou les Liaison(s) de Fibre Optique Noire. L'offre de Fibre Optique Noire eut être souscrite en mode locatif ou IRU.</p> <p>Les linéaires s'entendent sur la base de la longueur réelle. Un minimum de facturation de 2000 mètres linéaire hors site client final et un minimum de facturation de 5 000 ml pour un site client final sont appliqués. Les éventuels coûts de raccordement des différents sites sont sur devis.</p> <p>Les points d'extrémité ne peuvent être ni un NRA, ni un NRO.</p> <p>Par défaut, les tarifs indiqués ci-dessous sont ceux d'une paire de FON si l'option mono fibre n'est pas souscrite. Si l'option mono fibre est souscrite, une réduction de 10% sera appliquée sur les tarifs location et IRU indiqués ci-dessous, hors FAS et maintenance annuelle. Cette offre est également mobilisable pour le raccordement de Sites Mobiles.</p>		
FON - prestations communes			
FON-FAS	Frais d'accès au service (par extrémité)	2 500 €	Par ml / an
FON-MAINT	Maintenance annuelle par ml souscrit		0,13 €
FON en location 1 an			
FON-LOC10	Location 1 an 0 à 10 km		1,00 €
FON-LOC25	Location 1 an 10 à 25 km		0,60 €
FON-LOC25+	Location 1 an + 25km		0,25 €
FON en location 3 ans			
FON-LOC10	Location 3 ans 0 à 10 km		0,90 €
FON-LOC25	Location 3 ans 10 à 25 km		0,50 €
FON-LOC25+	Location 3 ans + 25km		0,25 €
FON en location 5 ans			
FON-LOC10	Location 5 ans 0 à 10 km		0,80 €
FON-LOC25	Location 5 ans 10 à 25 km		0,40 €
FON-LOC25+	Location 5 ans + 25km		0,25 €
FON en IRU 15 ans			
FON-IRU10	IRU 15 ans 0 à 10 km		4,80 €
FON-IRU25	IRU 15 ans 10 à 25 km		3,70 €
FON-IRU25+	IRU 15 ans + 25km		2,30 €
FON NRA / NRO			
	<p>L'offre FON NRA/NRO permet de raccorder des NRO ou des NRA. Elle peut être souscrite en mode locatif 10 ans, en mono fibre ou en bi fibre. Le tarif dépend de la taille du NRA/NRO collecté.</p> <p>Un minimum de facturation de 2000 ml et un maximum de facturation de 13 000 ml sont appliqués, étant entendu qu'une liaison ne pourra pas dépasser 60 000 ml. Le maximum de facturation ne s'applique par pour les NRA / NRO de plus de 2000 lignes.</p> <p>Les éventuels coûts de raccordement des différents sites sont sur devis.</p> <p>La maintenance annuelle est comprise dans le tarif de la location.</p> <p>La distance facturée est la distance vol d'oiseau *1,3.</p>		
FON NRA / NRO - Prestations communes			
FON-FAS	Frais d'accès au service (par extrémité)	2 500 €	
FON NRA/NRO en location 10 ans			
FON-NRA-BI-LOC10-2000+	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO ≥ à 2000 lignes		1,50 €
FON-NRA-BI-LOC10-1500+	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO ≥ à 1500 lignes		1,10 €
FON-NRA-BI-LOC10-1150+	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO ≥ à 1150 lignes		1,00 €
FON-NRA-BI-LOC10-1150-	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO < à 1150 lignes		1,00 €
FON-NRA-MONO-LOC10-2000+	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO ≥ à 2000 lignes		1,20 €
FON-NRA-MONO-LOC10-1500+	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO ≥ à 1500 lignes		0,88 €
FON-NRA-MONO-LOC10-1150+	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO ≥ à 1150 lignes		0,72 €
FON-NRA-MONO-LOC10-1150-	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO < à 1150 lignes		0,50 €
Offre d'accès au Génie Civil			
	<p>Le Service consiste à fournir un droit de passage d'un câble de communication électronique dans un fourreau ou sur un appui aérien sur un parcours présent sur le réseau, et à délivrer une prestation de maintenance des infrastructures de génie civil mobilisées. Le service est disponible sous réserve de capacité dans les Installations. Un minimum de facturation de 300 ml s'applique, à l'exception des parcours composés exclusivement d'appuis aériens, dont le minimum de facturation est de 15 ml.</p>		
GC-FAS	Frais d'accès au Service (par tronçon)	700 €	
GC-LOC	Location annuelle par ml, y compris la maintenance		1,20 €
NetCity Infra			

	<p>L'offre NETCITY Infra consiste à donner au Client, des Collectivités, un droit d'usage exclusif sur l'infrastructure fibre du Fournisseur d'un point de présence du Fournisseur jusqu'au au PA identifié au plus proche de la Prise du Client, sur la base des PA existants du réseau du Fournisseur étant entendu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le point de présence désigne le dernier site de transmission actif propre au Fournisseur avant le point terminal sur le réseau du Fournisseur pour évacuer les flux gérés par le Client.</li> <li>- Une « Prise » désigne un site public raccordable du Client situé dans la zone arrière d'un point de présence.</li> <li>- Un « Point d'aboutement (PA) » désigne le point d'extrémité du Réseau du Fournisseur en provenance d'un point de présence. Il est situé dans une chambre de génie civil à proximité des Prises du Client.</li> </ul> <p>Ce droit d'usage est irrévocable pour la plus courte des durées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 ans</li> <li>- Durée restante du contrat de DSP</li> </ul>	FAS	IRU
NCITY-INFRA-N15-R	Prise optique unitaire pour un parc inférieur ou égale à 15 prises - Site Raccordé	3 000 €	24 500 €
NCITY-INFRA-N15+	Prise optique unitaire pour un parc supérieur à 15 prises - Site Raccordé	3 000 €	18 500 €
<b>NetCity Service</b>			
	<p>Chaque ligne NetCity Service est livrée sur une interface 100 Mbit/s ou 1 Gbit/s côté Utilisateur Final.</p> <p>Chaque ligne bénéficie du SLA Standard qui offre une GTR 4 heures de 8h à 18h du Lundi au Samedi en standard hors jours fériés</p> <p>Une ligne NetCity Service est souscrite pour une période minimale de 12 mois.</p> <p>L'offre n'est disponible que pour des Usagers mandatés par les personnes morales de droit public clientes de l'offre NetCity Infra et dans la limite du nombre de prises optiques NetCity Infra souscrites, sur des sites déjà raccordés au réseau.</p> <p>La Ligne NetCity Service est éligible aux Offres Complémentaires et Options de la gamme Fibre Optique (la souscription d'une option de sécurisation Silver ou Gold nécessite cependant d'avoir souscrit précédemment à une deuxième prise NetCity Infra sur l'accès à sécuriser), ainsi qu'aux Opérations et SAV des gammes Fibre Optique et SDSL.</p>		
<b>Accès NetCity Service</b>			
	<i>Un Port LAN minimum doit être souscrit pour une Prise NETCITY Infra souhaitant bénéficier d'un accès NetCity Service.</i>	par accès	Par Mois
NCTY-LAN-100	Port LAN 100 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	50 €
NCTY-LAN-200	Port LAN 200 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	100 €
NCTY-LAN-300	Port LAN 300 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	150 €
NCTY-LAN-500	Port LAN 500 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	250 €
NCTY-LAN-1000	Port LAN 1000 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	500 €
NCTY-VP-10	Port Video Protection 10 Mbit/s	300 €	10 €
NCTY-HS-100	Port Hot Spot 100 Mbit/s	300 €	10 €
NCTY-CPT-1	Port Capteur 1 Mbit/s	Offert	Offert
<b>Plate-forme locale</b>			
<b>Hébergement</b>			
	Les prestations d'hébergement sont disponibles dans chaque Hôtel Telecom		
<b>Emplacements &amp; Baie</b>			
		FAS	Par Mois
HEB-EMP1-B47	Baie (ou Emplacement) 600 x 800	1 500 €	450 €
HEB-EMP1-DEMIEB	1/2 Baie	1 200 €	300 €
<b>Energie</b>			
HEB-1KVA-ON	1 KVA ondulé (48V ou 230V)		110 €
HEB-1KVA-DEP	1 KVA ondulé de dépassement (48V ou 230V)		120 €
HEB-1KVA-NON	1 KVA non ondulé		Sur devis
<b>Brassage inter baies</b>			
HEB-DROC-FO-3P	1/2 Rcade Baie vers Point de Brassage - Fibre Optique - 3 Paires	1 000 €	25 €
HEB-DROC-FO-6P	1/2 Rcade Baie vers Point de Brassage - Fibre Optique - 6 Paires	1 500 €	42 €
HEB-DROC-CU-4P	1/2 Rcade Baie vers Point de Brassage - Cuivre - 4 Paires	500 €	20 €
HEB-DROC-CU-8P	1/2 Rcade Baie vers Point de Brassage - Cuivre - 8 Paires	750 €	30 €
<b>Options</b>			
HEB-OPT-CLOIS	Cloisonnement d'espace par la mise en place des grillages	Sur devis	
HEB-OPT-PLAT	Fourniture & installation plateau 19 "	500 €	
HEB-OPT-PDU48	Power Distribution Unit - Alimentation DC 48 volts	Sur devis	
HEB-MAT	Prestation de mise à terre (sans baie)	400 €	
HEB-B16A20A	Fourniture & Installation bandeau 16A ou 20A de 8 prises	350 €	
HEB-OPT-BAND	Bandeau (à partir du 3ème) - Alimentation supplémentaire 7 ou 8 prises 230 volts	Sur devis	
<b>Pénalité et Opération</b>			
HEB-DINF	Prestation de déplacement infructueux	400 €	
HEB-KVA-MODIF	Modification de puissance	400 €	
<b>Pénétration Tête de Réseau</b>			
	L'offre est complémentaire à la souscription d'une offre d'hébergement. Elle est destinée aux opérateurs usagers qui souhaitent accéder à la Tête de réseau avec leur propre infrastructure de fibre optique. Elle consiste au tirage d'une paire de fibre de la chambre dédiée Usager à proximité de la chambre n-1 à la baie de brassage de l'Opérateur. Une prestation de demi rocade baie vers point de brassage doit être souscrite en parallèle. Elle est souscrite pour une période minimale de 36 mois.	Frais fixe	Par Mois
HEB-OPT-PENE-ETU	Frais d'étude	1 500 €	
HEB-OPT-PENE	Pénétration Tête de Réseau	3 000 €	562,50 €
<b>Pénétrante Tête de Réseau</b>			
	L'offre est destinée aux opérateurs qui souhaitent accéder à une Tête de Réseau avec leur propre infrastructure optique. La souscription à l'offre permet le tirage d'un câble 12 Fibres Optiques appartenant aux opérateurs, entre la chambre télécom du RIP et un espace prévu à la livraison de ce câble dans la Tête de Réseau. Elle est souscrite pour une période minimale de 36 mois.	Frais fixe	Par mois
PENE-TDR	Pénétrante Tête de Réseau	2 500 €	150 €
<b>Usage des Points Hauts</b>			
	Le service consiste en la Fourniture par la DSP d'un emplacement d'antennes sur l'un des pylônes, pylônet ou mât construits par le RIP. Des tarifs particuliers seront établis pour les points hauts non construits par le RIP (châteaux d'eau, pylônes ou pylônet mis à disposition par un tiers, ...) L'étude de faisabilité forfaitaire est obligatoire. Cependant, sous réserve d'éligibilité, la simple validation d'étude fournie par le client pourra être souscrite.	Frais fixe	Par an
<b>Emprise sur le Point Haut</b>			
UPH-PH-1M	Surface occupée inférieure à 1 m <sup>2</sup>		750 €
UPH-PH-2M	Surface occupée entre 1 m <sup>2</sup> et 2 m <sup>2</sup>		1 000 €
UPH-PH-3M	Surface occupée supérieure à 2 m <sup>2</sup>		300 € / 0,5 m <sup>2</sup>
<b>Emprise au sol sur une dalle de béton extérieure</b>			
UPH-DE-1M	Surface occupée inférieure à 1 m <sup>2</sup>		750 €
UPH-DE-5M	Surface occupée entre 1 m <sup>2</sup> et 5 m <sup>2</sup>		1 000 €
UPH-DE-6M	Surface occupée supérieure à 5 m <sup>2</sup>		300 € / m <sup>2</sup>
UPH-EB-3U	Hébergement d'un équipement 1U à 3U dans une baie ou un coffret du RIP		750 €
<b>Frais d'étude et coût énergétique</b>			
UPH-EA-AE	Abonnement énergie	Sur devis	
UPH-EA-AE	Etude de faisabilité forfaitaire	4 750 €	
UPH-EE-AE	Validation étude de faisabilité client	500 €	

Transit IP			
	Trafic livré dans un Hôtel Telecom	FAS	Par Mois
IPT-AX-100	Interface 100BASE-T pour Transit IP	300 €	
IPT-AX-1000	Interface 1000BASE-LX pour Transit IP	2 500 €	
Formule Transit IP			
	<p>- Option technique Dynamique L'Opérateur commande un seuil de trafic (un débit) qui constitue un minimum de facturation pour le service et pourra dépasser ce seuil. Le trafic au-delà de ce seuil sera facturé à la consommation selon la méthode de mesure du « 95th percentile ». Cette formule garantit que le trafic IP de l'Opérateur sera toujours écoulé. Prix Transit IP = MAX (Seuil Souscrit ; Mesure 95th) x Tarif (Seuil Souscrit)</p> <p>- Option technique Sécurité L'Opérateur commande un seuil de trafic (un débit) qui constitue un minimum de facturation pour le service et qu'il ne pourra jamais dépasser (rate limiting). Tout trafic au-delà de ce seuil sera supprimé. Prix Transit IP = Seuil souscrit x Tarif (Seuil Souscrit)</p>		prix au Mbit/s
IPT-10M	Transit IP - Formule IP - Seuil 10 Mbit/s		10 €
IPT-100M	Transit IP - Formule IP - Seuil 100 Mbit/s		5,5 €
IPT-250M	Transit IP - Formule IP - Seuil 250 Mbit/s		5 €
IPT-500M	Transit IP - Formule IP - Seuil 500 Mbit/s		4,5 €
IPT-1000M	Transit IP - Formule IP - Seuil 1 Gbit/s		3,5 €
Opérations		Par Opération	
IPT-SERV-DEB-D	Transit IP - Diminution du seuil de débit	70 €	
IPT-SERV-DEB-U	Transit IP - Augmentation du seuil de débit	offert	
Remise			
IPT-REM-3	Engagement pour une période initiale de 3 ans	remise sur abonnement manuel de 10%	
Accès au nœud d'échange			
	Le nœud d'échange permet aux acteurs présents dans les points de présence de la DSP d'échanger du trafic IP localement dans un VLAN partagé. Les accès au nœud d'échange sont livrés dans l'un des points de présence locaux de la DSP. Un raccordement distant au moyen d'une ligne FTTO peut être réalisé sur demande.	Frais fixe	
GIX-AX-100	Interface 100BASE-T au nœud d'échange	300 €	
GIX-AX-1000	Interface 1000BASE-T au nœud d'échange	3 500 €	

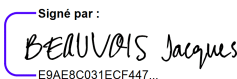
## Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: A14738CE-C6ED-422D-ACEC-A9D0296865C6	État: Complétée	
Objet: Complétez avec Docusign : Avenant 21 MEX vf.pdf, Annexe 1 - Catalogue MEX - 10 2025.pdf		
Référence contrat: MEX - Avenant 21		
DSP:		
Enveloppe source:		
Nombre de pages du document: 12	Signatures: 1	Émetteur de l'enveloppe:
Nombre de pages du certificat: 5	Paraphe: 0	Valérie FOYART
Signature dirigée: Activé		152 Avenue Pierre Brossolette
Horodatage de l'enveloppe: Activé		MALAKOFF, France 92240
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris		V.FOYART@axione.fr
		Adresse IP: 162.10.246.109

## Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Valérie FOYART	Emplacement: DocuSign
09/02/2026 17:29:26	V.FOYART@axione.fr	

## Événements de signataire

Événements de signataire	Signature	Horodatage
<p>BEAUVOIS Jacques</p> <p>jacques.beauvois@axione.fr</p> <p>Directeur Général Délégué</p> <p>Axione</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p>	<p>Signé par :</p>  <p>E9AE8C031ECF447...</p> <p>Sélection d'une signature : Style présélectionné</p> <p>En utilisant l'adresse IP:</p> <p>2a01:cb00:22f:7100:f904:cde1:1859:ea4f</p>	<p>Envoyée: 09/02/2026 17:30:18</p> <p>Consultée: 09/02/2026 18:21:38</p> <p>Signée: 09/02/2026 18:21:44</p>

### Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 09/02/2026 18:21:38  
 ID: 6bf51cdd-bb54-4e9e-819c-ab2d7bcf045f

## Événements de signataire en personne Signature

## Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage
-------------------------------------	------	------------

Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
-----------------------------------	------	------------

Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
---------------------------------------	------	------------

Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
-----------------------------------	------	------------

## Événements de copie carbone

<p>Valérie FOYART</p> <p>V.FOYART@axione.fr</p> <p>Président</p> <p>AXIONE</p> <p>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)</p>	<p>État</p> <p><b>Copié</b></p>	<p>Envoyée: 09/02/2026 18:21:45</p> <p>Renvoyé: 09/02/2026 18:21:47</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

### Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par Docusign

Événements de témoins	Signature	Horodatage
-----------------------	-----------	------------

Événements notariaux	Signature	Horodatage
----------------------	-----------	------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	09/02/2026 17:30:18
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	09/02/2026 18:21:38
Signature complétée	Sécurité vérifiée	09/02/2026 18:21:44
Complétée	Sécurité vérifiée	09/02/2026 18:21:45

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------

**Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques**

## **ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE**

From time to time, OpenTrust OBO - Axione SAS (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through your DocuSign, Inc. (DocuSign) Express user account. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to these terms and conditions, please confirm your agreement by clicking the "I agree" button at the bottom of this document.

### **Getting paper copies**

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. For such copies, as long as you are an authorized user of the DocuSign system you will have the ability to download and print any documents we send to you through your DocuSign user account for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

### **Withdrawing your consent**

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

### **Consequences of changing your mind**

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. To indicate to us that you are changing your mind, you must withdraw your consent using the DocuSign "Withdraw Consent" form on the signing page of your DocuSign account. This will indicate to us that you have withdrawn your consent to receive required notices and disclosures electronically from us and you will no longer be able to use your DocuSign Express user account to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

### **All notices and disclosures will be sent to you electronically**

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through your DocuSign user account all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

**How to contact OpenTrust OBO - Axione SAS:**

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: h.nguyen@axione.fr

**To advise OpenTrust OBO - Axione SAS of your new e-mail address**

To let us know of a change in your e-mail address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at h.nguyen@axione.fr and in the body of such request you must state: your previous e-mail address, your new e-mail address. We do not require any other information from you to change your email address..

In addition, you must notify DocuSign, Inc to arrange for your new email address to be reflected in your DocuSign account by following the process for changing e-mail in DocuSign.

**To request paper copies from OpenTrust OBO - Axione SAS**

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an e-mail to h.nguyen@axione.fr and in the body of such request you must state your e-mail address, full name, US Postal address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

**To withdraw your consent with OpenTrust OBO - Axione SAS**

To inform us that you no longer want to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your DocuSign account, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an e-mail to h.nguyen@axione.fr and in the body of such request you must state your e-mail, full name, IS Postal Address, telephone number, and account number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

**Required hardware and software**

Operating Systems:	Windows2000 or WindowsXP
Browsers (for SENDERS):	Internet Explorer 6.0 or above
Browsers (for SIGNERS):	Internet Explorer 6.0, Mozilla FireFox 1.0, NetScape 7.2 (or above)
Email:	Access to a valid email account
Screen Resolution:	800 x 600 minimum
Enabled Security Settings:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allow per session cookies</li> <li>• Users accessing the internet behind a Proxy Server must enable HTTP 1.1 settings via proxy connection</li> </ul>

\*\* These minimum requirements are subject to change. If these requirements change, we will provide you with an email message at the email address we have on file for you at that time providing you with the revised hardware and software requirements, at which time you will have the right to withdraw your consent.

**Acknowledging your access and consent to receive materials electronically**

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to

other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please verify that you were able to read this electronic disclosure and that you also were able to print on paper or electronically save this page for your future reference and access or that you were able to e-mail this disclosure and consent to an address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format on the terms and conditions described above, please let us know by clicking the "I agree" button below.

By checking the "I Agree" box, I confirm that:

- I can access and read this Electronic CONSENT TO ELECTRONIC RECEIPT OF ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURES document; and
- I can print on paper the disclosure or save or send the disclosure to a place where I can print it, for future reference and access; and
- Until or unless I notify OpenTrust OBO - Axione SAS as described above, I consent to receive from exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to me by OpenTrust OBO - Axione SAS during the course of my relationship with you.

***CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE  
PUBLIC, DE NATURE CONCESSIVE, AYANT  
POUR OBJET LA CONCEPTION, LE  
FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, LA  
COMMERCIALISATION ET L'EXPLOITATION  
D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS  
HAUT DEBIT VISANT A LA DESSERTE DES  
TERRITOIRES RURAUX DU DEPARTEMENT DE  
MAINE-ET-LOIRE***

**AVENANT N°21**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Anjou Numérique**, Syndicat Mixte Ouvert sis Ecoouflant, 9 route de la Confluence, ZAC de Beuzon – BP 60145 – 49001 ANGERS cedex 01, représenté par son Président Philippe CHALOPIN, dûment habilité par délibération du comité syndical n° \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ à signer le présent avenant,

Ci-après désigné le « **Délégant** »

D'une part,

Et

**MELISA Territoires Ruraux**, Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 14 Boulevard Lavoisier, 49 000 ANGERS, identifiée sous le numéro 497 870 881 RCS d'Angers, représentée par Monsieur Jacques BEAUVOIS, en sa qualité de Président,

Ci-après désigné le « **Déléataire** »,

D'autre part,

Ou par défaut, dénommés individuellement une « **Partie** » ou conjointement les « **Parties** ».

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI**

Les Parties ont conclu une Convention de concession de travaux et de service public le 26 janvier 2007 qui prendra fin le 18 décembre 2026, ci-après désignées la « **Concession** » ou la « **Convention de concession** », ayant pour objet la conception, la réalisation, le financement ainsi que l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.

Conscientes de la nécessité d'adapter le service public délégué à l'évolution des besoins des Usagers et des clients finaux, les Parties ont décidé de se rapprocher pour faire évoluer le catalogue de services de la DSP conformément aux dispositions de l'article 21.4 de ladite Convention de concession.

**CECI EXPOSE, LES PARTIES CONVIENNENT DE COMPLETER ET MODIFIER LA CONVENTION DE CONCESSION AINSI QU'IL SUI :**

## **ARTICLE 1 - Objet de l'Avenant**

En application de l'article 21.4 de la Convention de concession, le présent Avenant a pour objet de faire évoluer le catalogue de service et la grille tarifaire de Melisa Territoires Ruraux de façon à assurer l'adaptabilité du service public délégué aux besoins de ses Usagers du Réseau.

## **ARTICLE 2 – Evolution du catalogue de services et de la grille tarifaire**

### **2.1 Evolution de l'offre « FON »**

Les Parties conviennent de faire évoluer l'offre FON en cohérence avec la tarification actuellement appliquée sur le marché :

- Modification des paliers de distance ;
- Baisse tarifaire des tarifs de Location 1 an, 3 ans et 5 ans ;
- Mise en cohérence des tarifs d'IRU 15 ans avec les tarifs de location ;
- Suppression de l'IRU 7 ans.

### **2.2 Introduction de l'offre « Fidélisation »**

Les Parties conviennent d'introduire une offre Fidélisation soumise à éligibilité, selon la tarification suivante :

- Ligne OPERA Business - Débit symétrique 100 Mbit/s à 100 €/mois
- Ligne OPERA Business - Débit symétrique 500 Mbit/s à 175 €/mois
- Ligne OPERA Business - Débit symétrique 1 Gbit/s à 200 €/mois

En conséquence, le catalogue de service et la grille tarifaire de la Convention de Concession figurant à son annexe 11, successivement modifiés par les avenants n°1 du 18 mai 2009, n°4 du 22 juin 2012, n°5 du 6 juin 2014, n°8 du 27 mai 2015, n°13 du 20 septembre 2017, n°14 du 31 janvier 2019, n°15 du 3 mai 2019, n°16 du 10 février 2020, n°18 du 10 juin 2021, n°19 du 14 octobre 2022 et n°20 du 17 octobre 2024 sont remplacés par le contenu de l'Annexe n°1 du présent Avenant.

## **ARTICLE 3 - Prise d'effet de l'Avenant**

Le présent Avenant prendra effet à compter de la date de sa notification au Délégitaire. Les dispositions de la Convention de concession qui ne sont pas modifiées par le présent Avenant demeurent en vigueur et s'appliquent à ce dernier.

## **ARTICLE 4 – Liste des Annexes**

Les Annexes pour le présent Avenant sont :

- Annexe 1 : catalogue de service et grille tarifaire.


Fait à Angers, en deux (2) exemplaires, le .....

Le Délégué, représenté par :

M. Jacques BEAUVOIS  
Président de Mélis@ Territoires Ruraux

Le Délégué, représenté par :

M. Philippe CHALOPIN  
Président du SMO Anjou Numérique

Signé par :  
  
E9AE8C031ECF447...

**ANNEXE N°1**

Catalogue de service et grille tarifaire



**Catalogue octobre 2025 MELISA Territoires Ruraux**

0 Les prix sont indiqués en Euros HT		Edition de	oct-25
Catalogue de Service		Frais Fixes	Mensualités
MARCHE ENTREPRISES et GRAND PUBLIC			
Code produit	Troncs / porte de livraison des lignes d'accès	Frais Fixes	Mensualités
Troncs de Collecte livraison VLAN			
	Un Tronc VLAN permet une collecte mutualisée de OPERA Business, A-FTTB et SDSL+ livraison VLAN. Deux types de troncs sont proposés en fonction : - du nombre de services maximum, - du type d'interface.		
TRONC-10GV	Tronc de Collecte - Interface 10 G Base LR - Transparence VLAN - 1500 services maximum	4 500 €	
Troncs de Collecte livraison IP/DHCP			
	Ce tronc permet une collecte mutualisée de Lignes Radio.		
TRONC10G-IP	Raccordement - Tête de réseau - Interface 10G Base LR	4 500 €	
Troncs de Collecte livraison L2TP			
	Un Tronc L2TP permet une collecte mutualisée de Lignes ADSL, SDSL et SDSL+ en livraison L2TP.		
xDSL-RAC-LOC-10G	Raccordement xDSL - Tête de réseau - Interface 10G Base LR	4 500 €	
Troncs de Collecte déporté			
	Un Tronc de Collecte déporté n'est pas installé dans un POP fournisseur mais dans un POP opérateur tiers et raccordé au réseau du fournisseur par un lien dédié.		
TRONC-TIERS	Hébergement d'équipement et Livraison du Tronc de Collecte sur POP opérateur tiers. Ingénierie VLAN	Sur devis	Sur devis
xDSL-RAC-TIERS	Livraison des Services sur POP Usager non raccordé ou non raccordable. Ingénierie L2TP	Sur devis	Sur devis
TRONC-IP-TIERS	Livraison des Services sur POP Usager non raccordé ou non raccordable. Ingénierie IP/DHCP	Sur devis	Sur devis
MARCHE GRAND PUBLIC / PRO			
Code produit	Ligne ADSL	Frais fixes	Mensualités
	La tarification du service Ligne ADSL comprend 4 composantes : - Une composante accès - Une composante collecte - Une composante SI - Une composante SAV  L'ensemble des prestations des composantes Accès, SI et SAV (hors STT Fournisseur) sont indexées à l'euro l'euro sur le tarif de référence de l'offre de dégroupage conformément à la décision ARCEP 2017-1570 et évoluera selon la formule suivante: $P_1 = P_0 + [D - D_{2018}]$ dans laquelle: $P_1$ est le tarif de la prestation appliqué à la date de la commande $P_0$ est le tarif indiqué dans le présent catalogue $D_{2018}$ est le tarif de la prestation dans l'offre de dégroupage en vigueur au 1er janvier 2018 $D$ est le tarif de la prestation dans l'offre de dégroupage en vigueur à la date de commande.		
Composante Accès			
	La Composante Accès correspond à la ligne de cuivre de l'abonné dégroupée en ADSL. Elle inclut les flux de trafic unicast ainsi que les flux de trafic multicast livrés sur un point national.  Les frais de résiliation sont applicables uniquement si le FAI commande une résiliation. L'abonnement mensuel comprend le transport des flux Multicast TV à hauteur de 2 Gbit/s et dépend de la taille du parc d'accès en service en début de mois. MTR : - seuil pour l'année 2021 : 7 231 - seuil pour l'année 2022 : 4 987 - seuil pour l'année 2023 : 3 220 - seuil pour l'année 2024 : 1 693 - seuil pour l'année 2025 : 0		
ADSL-PK-MAX2P-INF	Accès ADSL en dégroupage partiel parc inférieur au Seuil de l'année civile en cours	66 €	10,69 €
ADSL-PK-MAX2P-SUP	Accès ADSL en dégroupage partiel parc supérieur ou égal au Seuil de l'année civile en cours	66 €	9,60 €
ADSL-PK-MAX2T-INF	Accès ADSL en dégroupage total parc inférieur au Seuil de l'année civile en cours	70 €	18,22 €
ADSL-PK-MAX2T-SUP	Accès ADSL en dégroupage total parc supérieur ou égal au Seuil de l'année civile en cours	70 €	16,94 €
ADSL-MODIF-ACCES-P	Modification de l'accès (technologie, débit, qualité de service) avec migration de port	70 €	
ADSL-MODIF-TOTAL	Migration d'un accès partiel en dégroupage total	70 €	
ADSL-AX-SUP	Résiliation ligne ADSL dégroupage partiel	35 €	
ADSL-TOT-SUP	Résiliation ligne ADSL dégroupage total	5 €	
ADSL-DEG-ABS	Pénalité déplacement à tort - Abonné absent lors du RDV d'installation de la ligne FT	60 €	
ADSL-CONST-ERDV	Régularisation rendez vous pris par France Télécom	20 €	
ADSL-CONST-ERDV-PEN	Pénalité pour un rendez vous pris dans e-RDV et non confirmé par une commande ou commande hors délai	41 €	
ADSL-AX-CHURN	Remise dans le cas où la résiliation en dégroupage partiel n'est pas faite par le FAI	-35 €	
ADSL-TOT-CHURN	Remise dans le cas où la résiliation en dégroupage total n'est pas faite par le FAI	-5 €	
ADSL-SLA-AX-ST	SLA ligne d'accès "Standard"		14 €
ADSL-SLA-AX-PLUS	SLA ligne d'accès "Plus"		28 €
Composante Collecte			
	La Composante Collecte facture la bande passante par abonné		Par Mois
ADSL-CLN-STD	Forfait Collecte Nationale unicast ADSL - à compter du 1er août 2021		2,15 €
Composante SI			
	La Composante SI détaille la tarification des opérations dans le Système d'Information	Par Opération	
ADSL-INFO-ND-SAV	Demande d'information par ND suite à un écrasement	5,90 €	0,00 €
ADSL-INFO-ADD	Demande d'information préalable par adresse	22,26 €	0,00 €
ADSL-COM-TORT	Forfait Commande à tort	41 €	0,00 €
ADSL-COM-REQ	Pénalité commande requalifiée	41 €	0,00 €
Composante SAV			
	La Composante SAV détaille la tarification des interventions dans le cadre de l'après vente du service	Par opération	
Desserte Interne			
ADSL-RES	Forfait de réparation de la desserte câblée (seuil au-delà duquel un devis pour la réparation de la desserte câblée est réalisée = 3 000 €)	200 €	
ADSL-DTI	Etude en cas du refus du devis de réparation de la desserte interne au-delà du seuil	600 €	
Accès total en construction			
ADSL-DAT-INF	Déplacement à tort – Absence d'infrastructure pour accueillir la desserte câblée	60 €	
ADSL-STT-ABS	Déplacement à tort – Absence du Client Final	60 €	
ADSL-DAT-REF	Pénalité pour refus d'intervention du Client Final	60 €	
ADSL-EXP-RDV	Pénalité pour RDV pris dans eRDV et non confirmée par une commande	41 €	
SAV			
ADSL-STT-AX	Signalisation transmise à tort (STT Fournisseur)	30 €	

ADSL-STT-FT	Signalisation transmise à tort (STT France Telecom)	125,77 €	
ADSL-STT-SVI	Signalisation associée à un test SVI	41 €	
ADSL-STT-ABD	Signalisation abandonnée par l'opérateur	41 €	
ADSL-SRF-ABS	Signalisation refusée pour absence ou attente choix de reprise réaménagement réseau	58 €	
ADSL-ABS-OPE	Pénalité Absence Opérateur	60 €	
ADSL-EXP	Pénalité Expertise responsabilité Opérateur	251,54 €	
ADSL-EXP-OPE	Pénalité Expertise Absence Opérateur	125,77 €	
ADSL-EXP-ABD	Pénalité Abandon par l'opérateur de l'expertise	58 €	
ADSL-STT-ABD	Pénalité Expertise ou RDV impossible ou reporté par l'Opérateur	41 €	
ADSL-EXP-REF	Pénalité Expertise refusée pour absence ou attente choix de reprise réaménagement réseau	58 €	
	<b>SAV+</b>		
ADSL-SAV-PLUS	Prestation SAV+	105 €	
ADSL-SAV-PLUS-SYNCHKO	Pénalité SAV+ absence synchro	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-LBEKO	Pénalité SAV+ LBE KO	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-ABS	Pénalité SAV+ Client final absent	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-ABD	Pénalité SAV+ Annulation RDV	58 €	
ADSL-SAV-PLUS-GEGKO	Pénalité SAV+ défaut sur Câble de renvoi ou de Localisation Distante	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-ATT	Pénalité SAV+ - absence ou attente de choix de reprise réaménagement réseau	58 €	
ADSL-SAV-PLUS-TCL	Pénalité SAV+ - travaux à réaliser par le Client	125,77 €	
ADSL-SAV-PLUS-REF	Pénalité SAV+ - refus Client de couper l'accès pour réaliser la prestation SAV+	125,77 €	
	<b>Ligne-Radio</b>		
	La tarification du service Ligne Radio comprend quatre composantes : - Une composante accès, - Une composante CPE, - Une composante collecte, - Une composante SAV.		
	<b>Composante Accès</b>		
	La Composante Accès comprend la fourniture d'une ligne d'accès Radio	Frais fixe	Par Mois
RADIO-FAS	Frais d'accès au service Accès Radio	55 €	
RADIO-CHURN	Remise sur FAS en cas de souscription chez un nouvel FAI dans un délai d'un mois après résiliation.	-55 €	
RADIO-ABO	Abonnement mensuel service Radio		20 €
	<b>Composante CPE</b>		
	La Composante CPE comprend la fourniture, l'installation et la maintenance du CPE durant toute la période de souscription au service. Des frais de résiliation sont positionnés à 200€ et sont dégressifs de 16€66 par mois d'ancienneté. Ces frais ne sont dus qu'un mois après la date de résiliation et seulement si aucune nouvelle commande de location CPE n'a été reçue dans cet intervalle pour cette adresse. La participation aux frais d'installation et de fourniture du CPE est gracieusement offerte dans la limite des 15 premières commandes reçues par SARTEL THD (à partir de la mise en application du présent catalogue) à condition pour le Client de mettre en place la même gratuité sur cette prestation vis-à-vis du Client Final.		
RADIO-CPE-INST	Participation aux frais d'installation et fourniture de CPE	150 €	
RADIO-CPE-RES	CPE Frais de résiliation	200 €	
RADIO-CPE-REM	CPE Frais de résiliation Remise par mois d'ancienneté		-16,33 €
RADIO-CPE-DEPL	Option de nouvelle intervention pour déplacement de CPE	350 €	
	<b>Composante Collecte</b>		
	La Composante Collecte facture la bande passante unicast dès le premier Kb, selon la méthode du 95th percentile.		Par mois
RADIO-CLN-STD	Collecte Radio mensuelle		2€/abonné
	<b>Composante SAV</b>		
	La Composante SAV détaille la tarification des interventions dans le cadre de l'après vente du service	Par Opération	
RADIO-STT	Signalisation transmise à tort	30 €	
RADIO-ABS-ABO	Pénalité d'absence de l'Abonné lors du rendez-vous	120 €	
RADIO-REF-ABO	Pénalité pour refus d'intervention de l'Abonné de l'Usager	120 €	
	<b>MARCHE ENTREPRISES</b>		
	<b>Gamme Fibre Optique</b>		
	<b>Frais d'accès au service</b>		
	<b>Frais d'accès au service: Site Client Final</b>		
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site Client Final dépendent de la durée d'engagement souscrite par le Client Les FAS intègrent les travaux de desserte interne éventuels conformément aux Conditions Particulières du Service OPERA Business Des FAR sont appliqués en fonction de la localisation du site Client Final Ces FAS et FAR s'appliquent pour des lignes OPERA Business et IxEN point à POP ou IxEN Point à Poir	Par Extrémité Site Client Final	
FAS-FO-ENG12M	Frais d'accès au service pour un site non raccordé sur engagement 12 mois	2 000 €	
FAS-FO-REM36M	Remise sur Frais d'Accès au Service en Zone 0, 1 ou 2 sur engagement 36 mois	-1 500 €	
FAR-FO-RAC	Frais d'accès au réseau pour un site raccordé au réseau	-	
FAR-FO-ZONE-VIOLETTE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone violette	-	
FAR-FO-ZONE-VERTE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone verte	-	
FAR-FO-ZONE-ORANGE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone orange	1 500 €	
FAR-FO-ZONE-BLEUE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone bleue	4 500 €	
FAR-FO-ZONE-ROSE	Frais d'accès au réseau pour un site situé dans la zone rose	sur devis	
	<b>Desserte Interne : extension</b>		
	Forfait d'extension de Desserte Interne au-delà du forfait inclus dans les FAS	Par Opération	
DI-EXT	Forfait pour l'installation d'une Desserte Interne complémentaire de 50 ml au-delà du forfait prévu dans les FAS.	300 €	
	<b>Frais d'accès au service: Site POP</b>		
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site POP sont forfaitaires par type de site. Ces FAS s'appliquent pour une IxEN POP à POP ou Point à POP.	Par extrémité Site POP	
IXEN-POP2POP-POPAX	Accès IxEN POP à POP sur POP Axione	1 000 €	
IXEN-POP2POP-POPTIERS	Accès IxEN POP à POP sur POP Tiers	2 500 €	
	<b>Produits de Ligne d'accès</b>		
	<b>Ligne OPERA Business</b>	Frais Fixes	Mensualités
	Une Ligne OPERA Business propose un débit symétrique garanti (classe de service "Business") entre un Site de Client Final et un Tronc de Collecte. Les débits disponibles vont de 2 Mbit/s à 1 Gbit/s. Elle peut bénéficier d'une Collecte Nationale, de l'Option Plus, du SLA Plus, des solutions de Sécurisation Chaque Ligne est livrée sur une interface 100 Base TX ou 1000 Base LX côté Utilisateur Final. Chaque Ligne bénéficie du SLA Standard : GTR 4 heures de 8h à 18h du Lundi au Samedi en standard hors jours fériés. Une Ligne OPERA Business est souscrite pour une période minimale de 12 mois. Les tarifs d'abonnements mensuels de la ligne OPERA Business varient sur la Zone Violette définie dans l'éligibilité. Site client éligible en Zone Rose : sur devis ; si le site est situé sur une commune sur laquelle la Zone Violette est applicable, les abonnements de la Zone Violette lui seront appliqués.		Par Mois
FTTB-PKM-D10	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 10 Mbit/s		150 €
FTTB-PKM-D100	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 100 Mbit/s		280 €

FTTB-PKM-D300	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 300 Mbit/s		400 €
FTTB-PKM-D1000	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 1 Gbit/s		550 €
FTTB-PKM-D10-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 10 Mbit/s en ZVL		130 €
FTTB-PKM-D100-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 100 Mbit/s en ZVL		130 €
FTTB-PKM-D300-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 300 Mbit/s en ZVL		250 €
FTTB-PKM-D1000-ZVL	Ligne OPERA Business - Débit symétrique 1 Gbit/s en ZVL		380 €
<b>Option Plus</b>		Frais Fixe	Par Mois
	L'option consiste en la fourniture d'un canal 1Gbps symétriques non garantis, produite en complément d'une ligne OPERA Business à débit symétrique garanti existante et livrée côté Abonné sur le même équipement de terminaison. La fourniture de cette offre peut nécessiter le remplacement de terminaison côté Abonné. Les frais initiaux ne sont pas dus lorsque la souscription de l'option est réalisée en même temps que la souscription de la ligne principale.		
FTTB-PLUS1000-ZVL	Option Plus 1Gbit/s symétriques - En ZVL		-
FTTB-PLUS1000	Option Plus 1Gbit/s symétriques		30 €
<b>Offre de Fidélisation</b>			
	L'Offre de Fidélisation permet de disposer d'un accès OPERA Business associé à un SLA Standard. Elle peut bénéficier d'une Collecte Nationale, de l'Option Plus, de l'option de Sécurisation Bronze. Chaque Ligne est livrée sur une interface 100 Base TX ou 1000 Base LX côté Utilisateur Final. Une Offre de Fidélisation est souscrite pour une période minimale de 36 mois. Cette offre est soumise à éligibilité.		
FAS-FO-ENG36M-FI	Frais d'accès au service sites raccordés - engagement 36 mois		
FTTB-PKM-D100-FI	Ligne OPERA Business - offre de fidélisation - débit symétrique 100 Mbit/s		100 €
FTTB-PKM-D500-FI	Ligne OPERA Business - offre de fidélisation - débit symétrique 500 Mbit/s		175 €
FTTB-PKM-D1000-FI	Ligne OPERA Business - offre de fidélisation - débit symétrique 1 Gbit/s		200 €
<b>Ligne FTTBoM</b>			
	Une Ligne FTTBoM propose un débit symétrique garanti entre un Site de Client Final et un Tronc de Collecte mais le local de l'Abonné est raccordé au moyen d'un faisceau hertzien dédié. Pour une Ligne FTTBoM, des FAS Site Client Final sont facturés en plus des mensualités correspondant au débit. Les débits disponibles pour une Ligne FTTBoM vont de 10 Mbit/s à 100 Mbit/s. Les tarifs sont identiques à ceux d'une Ligne OPERA Business majorés de 300 €. Une Ligne FTTBoM peut bénéficier d'une Collecte Nationale, des solutions de Sécurisation Une Ligne FTTBoM est souscrite pour une période minimale de 12 mois. Une Etude Terrain est nécessaire pour garantir la faisabilité d'une FTTBoM. Elle n'est effectuée qu'après avoir obtenu l'accord du Client et de l'Abonné suite à l'Etude Théorique. Elle n'est facturée que si la faisabilité est confirmée mais que le Lien n'est pas commandé dans les 3 mois qui suivent l'étude.		
FTTB-TERRAIN	Etude Terrain pour valider la faisabilité du service	2 000 €	0 €
<b>Ligne Événementielle</b>			
	La Ligne Événementielle est une solution de facturation d'une Ligne OPERA Business, A-FTTB ou IxEN pour permettre, dans le cadre d'un événement : - d'augmenter temporairement une Ligne existante. - ou de créer une Ligne d'Accès Temporaire sur un site déjà raccordé ou non. Cette solution est réservée à un usage événementiel. La durée minimum d'une Ligne Événementielle est de 1 mois: tout mois commencé est dû (pas de prorata). Une fois la ligne temporaire activée, le retour au débit d'origine (en cas d'augmentation de débit) ou sa suppression (s'il s'agissait d'une ligne créée pour l'occasion) s'effectue exclusivement sur demande. Des frais sont facturés à cette occasion: - Frais de Paramétrage s'il s'agissait d'une augmentation temporaire de débit. - Frais d'Opération Simple s'il s'agissait d'une création temporaire de Ligne.		
	Ligne Événementielle	FAS de la ligne d'accès	Tarif du débit cible x 1,2
<b>Produits de Bande Passante</b>			
<b>Ligne IxEN point à POP</b>			
	Offre de ligne d'accès à débit symétrique garanti (classe de service "Business") avec une livraison sur port dédié en Tête de réseau au niveau local. Elle peut bénéficier d'une Collecte Nationale, du SLA Plus, des solutions de Sécurisation Chaque Ligne est livrée sur une interface 100 Base TX ou 1000 Base LX côté Utilisateur Final et côté POP. Chaque Ligne bénéficie du SLA Standard : GTR 4 heures de 8h à 18h du Lundi au Samedi en standard hors jours fériés. Une Ligne IxEN est souscrite pour une période minimale de 12 mois.	Par extrémité : Site POP et Site Client Final	Par Mois
IXEN-P2POP-M-D10	IxEN Point à POP Métropolitaine 10 Mbit/s		€150,00
IXEN-P2POP-M-D100	IxEN Point à POP Métropolitaine 100 Mbit/s		€280,00
IXEN-P2POP-M-D300	IxEN Point à POP Métropolitaine 300 Mbit/s		€400,00
IXEN-P2POP-M-D1000	IxEN Point à POP 1 Gbit/s		€550,00
<b>IxEN point à point</b>			
	Une IxEN Point à Point propose un débit symétrique garanti (classe de service "Business") entre 2 Sites d'Utilisateur Final Les débits possibles en standard sont de 10 Mbit/s; 100 Mbit/s et 1 Gbit/s. D'autres débits sont disponibles sur devis. Des frais fixes sont nécessaires pour chaque extrémité Site Client Final. Une Ligne IxEN Point à Point peut bénéficier d'une Collecte Nationale, du SLA Plus, des solutions de Sécurisation Silver et Gold. Deux FAS site client sont appliqués par IxEN Point à Point. Une Ligne IxEN est souscrite pour une période minimale de 12 mois.	Par extrémité Site Client Final	Par Mois
IXEN-P2P-M-D100	IXEN P2P - Métropolitaine - Business Critical - 100Mbit/s	Tarifs FAS Site Client Final	560 €
IXEN-P2P-M-D1000	IXEN P2P - Métropolitaine - Business Critical - 1Gbit/s		1 100 €
<b>IxEN POP à POP</b>			
	L'IXEN POP à POP est un produit de bande passante entre POP déclarés AXIONE. Une liaison d'un débit donné est établie entre deux extrémités. Des frais fixes sont nécessaires pour chaque extrémité Site POP. L'offre n'est pas éligible à la remise sur les FAS Site Client Final. L'option SLA Plus est inclus dans les liaisons IXEN POP à POP	Par extrémité	Par Mois
IXEN-POP2POP-D100	IXEN POP à POP - Liaison 100 Mbit/s, SLA Plus inclus	FAS Site POP	330 €
IXEN-POP2POP-D1000	IXEN POP à POP - Liaison 1 Gbit/s, SLA Plus inclus		600 €
<b>Offres Complémentaires et options - Gamme Fibre Optique</b>			
<b>Collecte Nationale</b>			
	L'offre de Collecte Nationale permet la livraison hors périmètre du RIP d'une Ligne d'accès Fibre Pour chaque livraison d'une Ligne hors périmètre du RIP, une Collecte Nationale est obligatoirement associée. Chaque Collecte Nationale est dédiée à une Ligne et n'est pas mutualisable. La Collecte Nationale est offerte pour les liens OPERA Business souscrits pour un engagement 36 mois.		Par Mois
CDG-NBC-D10	Collecte Nationale - 10 Mbit/s		20 €
CDG-NBC-D100	Collecte Nationale - 100 Mbit/s		20 €
CDG-NBC-D300	Collecte Nationale - 300 Mbit/s		40 €
CDG-NBC-D1G	Collecte Nationale - 1000 Mbit/s		100 €
<b>Engagement de qualité de service (SLA)</b>			
	L'option SLA Plus permet de bénéficier, pour un service de la Gamme Fibre Optique, d'une GTR 4h 24h/24 et 7j/7		
SLA-PLUS	Option SLA Plus		50 €
<b>Sécurisation</b>			

	<p>Trois niveaux de sécurisation sont disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation BRONZE (NetCity Service, Gamme Fibre Optique, hors IxEN): Sécurisation d'un accès par livraison sur deux troncs différents.</li> <li>- Sécurisation SILVER (NetCity Service, Gamme Fibre Optique, hors A-FTTB): Sécurisation d'un accès par double attachement au réseau, et livraison sur deux troncs différents (disponible uniquement pour une ligne avec SLA+)</li> <li>- Sécurisation GOLD (NetCity Service, Gamme Fibre Optique, hors A-FTTB): Sécurisation d'un accès par double raccordement, double attachement, et livraison sur deux troncs différents (disponible uniquement pour une Ligne avec SLA+)</li> </ul> <p>Ces offres de sécurisation ne sont pas applicables sur les IxEN POP à POP.</p> <p>Pour les trois options, le Client doit préalablement avoir ouvert deux troncs. Une Collecte Nationale est appliquée pour toute livraison sur un tronc hors du RIP.</p> <p>Les FAS des lignes de Secours Silver et Gold sont calculés exclusivement sur devis</p> <p>En cas d'ajout de la Sécurisation Bronze sur une Ligne OPERA Business existante, des Frais de Paramétrage sont facturés.</p>			
FO-CREA-SECUBRONZE	Option sécurisation bronze par commande de création			-
FO-SECU-SILVER	Ligne de secours Sécurisation SILVER	Sur devis		Iso tarif de l'abonnement Ligne, options et Collecte nationale
FO-SECU-GOLD	Ligne de secours Sécurisation GOLD	Sur devis		Iso tarif de l'abonnement Ligne, options et Collecte nationale
<b>Code produit</b>	<b>Gamme SDSL</b>	<b>Frais fixes</b>		<b>mensualités</b>
	<b>Ligne SDSL+</b>			
	<b>Description</b>			
	Une Ligne SDSL+ permet de raccorder un Site Client Final par un accès à débit symétrique garanti, sur 1, 2 ou 4 paires de cuivre dégroupées, en livraison L2TP ou VLAN.			
	<b>Frais d'Accès au Service: Site Client Final</b>			
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site Client Final dépendent du débit de la Ligne d'accès et du type d'interface choisi pour la livraison: une ligne SDSL+ peut être livrée sur le Site Client Final sur une interface cuivre ou Modem. La location du modem (CPE) nécessite l'installation d'une livraison RJ45: les deux ne peuvent pas être dissociés. Les FAS intègrent les travaux de desserte interne éventuel jusqu'à 3 mètres. SLA Standard inclus: GTR 4h du lundi au samedi en heures ouvrées.			
SDSL+-AX-CU1P	Accès Interface Cuivre - 1P	150 €		
SDSL+-AX-CU2P	Accès Interface Cuivre - 2P	200 €		
SDSL+-AX-CU4P	Accès Interface Cuivre - 4P	250 €		
	<b>Livraison RJ45 et Location CPE</b>			
	Les FAS Livraison RJ45 s'ajoutent aux FAS de la Ligne SDSL+ livrée en interface Cuivre. La livraison RJ45 ne peut être souscrite qu'avec la location du CPE. Cet abonnement s'ajoute à l'abonnement du profil pour les liens multipaires. Obligatoire pour bénéficier de la supervision et du management de la Ligne. Obligatoire pour pouvoir souscrire une Sécurisation Bronze. Le Client doit avoir souscrit à l'option de Livraison RJ45			
SDSL+-AX-CPE12	Livraison sur CPE en location avec engagement 12 mois	150 €		15 €
	<b>Profils</b>			
SDSL+-ABO-D500k-1P	Ligne SDSL+ 500k monopaire			26 €
SDSL+-ABO-D1-1P	Ligne SDSL+ 1M monopaire			28 €
SDSL+-ABO-D2-1P	Ligne SDSL+ 2M monopaire			29 €
SDSL+-ABO-D3-1P	Ligne SDSL+ 3M monopaire			38 €
SDSL+-ABO-D4-1P	Ligne SDSL+ 4M monopaire			38 €
SDSL+-ABO-D500k-2P	Ligne SDSL+ 500k bipaire			42 €
SDSL+-ABO-D1-2P	Ligne SDSL+ 1M bipaire			44 €
SDSL+-ABO-D2-2P	Ligne SDSL+ 2M bipaire			45 €
SDSL+-ABO-D3-2P	Ligne SDSL+ 3M bipaire			54 €
SDSL+-ABO-D4-2P	Ligne SDSL+ 4M bipaire			54 €
SDSL+-ABO-D6-2P	Ligne SDSL+ 6M bipaire			70 €
SDSL+-ABO-D8-2P	Ligne SDSL+ 8M bipaire			70 €
SDSL+-ABO-D1-4P	Ligne SDSL+ 1M quadripaire			80 €
SDSL+-ABO-D2-4P	Ligne SDSL+ 2M quadripaire			84 €
SDSL+-ABO-D3-4P	Ligne SDSL+ 3M quadripaire			90 €
SDSL+-ABO-D4-4P	Ligne SDSL+ 4M quadripaire			90 €
SDSL+-ABO-D6-4P	Ligne SDSL+ 6M quadripaire			105 €
SDSL+-ABO-D8-4P	Ligne SDSL+ 8M quadripaire			105 €
SDSL+-ABO-D12-4P	Ligne SDSL+ 12M quadripaire			130 €
SDSL+-ABO-D16-4P	Ligne SDSL+ 16M quadripaire			145 €
	<b>Ligne SDSL</b>			
	<b>Description</b>			
	Une Ligne SDSL permet de raccorder un Site Client Final par un accès à débit symétrique crête ou garanti, sur 1 ou 2 paires de cuivre dégroupées, en livraison L2TP. SLA Standard inclus: 4h du lundi au samedi en heures ouvrées.			
	<b>Frais d'Accès au Service: Site Client Final</b>			
	Les Frais d'Accès au Service (FAS) d'un Site Client Final dépendent du débit de la Ligne d'accès. Une Ligne SDSL est livrée sur le Site Client Final sur une interface cuivre. Les FAS intègrent les travaux de desserte interne éventuel jusqu'à 3 mètres.			
SDSL-AX-CU1P	Accès Interface Cuivre - 1P	150 €		
SDSL-AX-CU2P	Accès Interface Cuivre - 2P	200 €		
	<b>Profils</b>			
SDSL-PKD-D75k-500k	Ligne SDSL 75 Kbit/s garantis – 0,5 Mbit/s crête			26 €
SDSL-PKD-D150k-1M	Ligne SDSL 150 Kbit/s garantis – 1 Mbit/s crête			28 €
SDSL-PKD-D250k-2M	Ligne SDSL 250 Kbit/s garantis – 2 Mbit/s crête			29 €
SDSL-PKD-D500k-4M	Ligne SDSL 0,5 Mbit/s garantis – 4 Mbit/s crête			54 €
SDSL-PKD-D500k	Ligne SDSL 0,5 Mbit/s garantis			26 €
SDSL-PKD-D1M	Ligne SDSL 1 Mbit/s			28 €
SDSL-PKD-D2M	Ligne SDSL 2 Mbit/s			29 €
SDSL-PKD-D4M	Ligne SDSL 4 Mbit/s			54 €
	<b>Ligne SDSL - liens multipaires</b>			
	Cet abonnement s'ajoute à l'abonnement du profil pour les liens multipaires Il ne s'applique pas pour les Lignes à débit crête ou garanti supérieure à 2 Mbit/s, qui sont toujours construites sur 2 paires			
SDSL-ABO-2P	Abonnement pour une ligne bipaire - débit crête inférieur ou égal à 2 Mbit/s			16 €
	<b>Offres Complémentaires et options - Gamme SDSL</b>			
	<b>Engagement de qualité de service (SLA)</b>			
	L'option SLA Plus permet de bénéficier, pour une Ligne SDSL ou SDSL+, d'une GTR 4h 24h/24 et 7j/7			
SDSL-SLA-AX-PLUS1	SLA Ligne d'accès - Plus - Ligne monopaire			15 €
SDSL-SLA-AX-PLUS2	SLA Ligne d'accès - Plus - Ligne bipaire			20 €
SDSL-SLA-AX-PLUS4	SLA Ligne d'accès - Plus - Ligne quadripaire			25 €
	<b>Option de sécurisation</b>			
	Cette option, disponible uniquement pour une Ligne SDSL+ Livraison VLAN livrée sur Modem Axione, propose une sécurisation de la Collecte par livraison du trafic sur deux troncs différents. Le Client doit préalablement avoir ouvert deux troncs. Une Collecte Nationale est appliquée pour toute livraison sur un tronc hors du RIP.			

SDSL-SECU-BRONZE	Sécurisation de collecte d'une Ligne SDSL+ VLAN par la création d'un circuit logique vers un deuxième tronç.	70 €	5 €
<b>Mise en Service Hotline</b>			
	L'option MESH est accessible pour les Lignes SDSL ou SDSL+ avec interface cuivre et avec déplacement du fournisseur		
MESH-1P	Mise En Service Hot Line par paire de cuivre dégroupée	105 €	
MESH-2P	Mise En Service Hot Line bipaire	177 €	
MESH-4P	Mise En Service Hot Line quadripaire	305 €	
<b>Desserte Interne</b>			
	En option, Axione peut réaliser la desserte interne. La tarification est dépendante des conditions techniques de réalisation		
DI-AX-ST	Réalisation de la desserte interne Cuivre jusqu'à 30 mètres (sur devis au-delà de 30 mètres)	250 €	
DI-AX-SM	Desserte interne au-delà de 30 mètres	Sur devis	
<b>Prestations Dégroupage - SI</b>			
INFO-ND-SAV	Demande d'information par ND suite à un écrasement	5,90 €	
INFO-ADD	Demande d'information préalable par adresse	22,26 €	
COM-TORT	Forfait Commande à tort	41 €	
<b>Desaturation Cuivre</b>			
DESAT	Opération de désaturation sans difficulté technique	618 €	
DESAT-DEC	Opération de désaturation avec difficultés exceptionnelles	Sur devis	
DEAT-ET	Frais d'étude - en cas de refus du devis	600 €	
<b>Code produit</b>	<b>Opération et SAV - Gamme Fibre Optique et Gamme SDSL</b>	<b>Frais fixes</b>	<b>mensualités</b>
<b>Opérations et SAV</b>			
<b>Opérations</b>			
SERV-TRAV	Travaux de génie civil sur domaine public/privé ou remise en état d'une Desserte Interne	Sur étude	
PEN-DTT	Pénalité forfaitaire en cas de déplacement infructueux	300 €	
SERV-PARAM	Frais de paramétrage	70 €	
SERV-OPSIM	Frais d'opération simple	300 €	
SERV-OPCOMP	Frais d'opération complexe	1 000 €	
SERV-OPCOMP-RESOPT	Frais d'opération complexe réseau optique	2 500 €	
SERV-OP-HNO	Intervention en heure non ouvrée	Majoration de 50%	
<b>SAV</b>			
STT1	STT avec intervention de l'exploitation seule.	70 €	
STT2	STT - Intervention à tort en SAV avec déplacement de technicien pour opération simple	300 €	
STT4	STT - Intervention à tort en SAV avec déplacement de technicien pour opération spécifique (reconstruction de l'accès optique, en domaine privé)	Sur devis	
<b>Infrastructure</b>			
<b>Fibre Optique Noire</b>			
	Le service de Fibre Optique Noire (FON) consiste en la mise à disposition de Liens Optiques composant la ou les Liaison(s) de Fibre Optique Noire. L'offre de Fibre Optique Noire peut être souscrite en mode locatif ou IRU. Les linéaires s'entendent sur la base de la longueur réelle. Un minimum de facturation de 2000 mètres linéaires hors site client final et un minimum de facturation de 5 000 ml pour un site client final sont appliqués. Les éventuels coûts de raccordement des différents sites sont sur devis. Les points d'extrémités ne peuvent être ni un NRA, ni un NRO. Par défaut, les tarifs indiqués ci-dessous sont ceux d'une paire de FON si l'option mono-fibre n'est pas souscrite. Si l'option mono-fibre est souscrite, une réduction de 10% sera appliquée sur les tarifs location et IRU, hors FAS et maintenance annuelle.		
<b>FON - prestations communes</b>			
FON-FAS	Frais d'accès au service (par extrémité)	2 500 €	Par ml / an
FON-MAINT	Maintenance annuelle par ml souscrit		0,13 €
<b>FON en location 1 an</b>			
			Par ml / an
FON-LOC10	Location 1 an 0 à 10 km		1,00 €
FON-LOC25	Location 1 an 10 à 25 km		0,60 €
FON-LOC25+	Location 1 an + 25km		0,25 €
<b>FON en location 3 ans</b>			
			Par ml / an
FON-LOC10	Location 3 ans 0 à 10 km		0,90 €
FON-LOC25	Location 3 ans 10 à 25 km		0,50 €
FON-LOC25+	Location 3 ans + 25km		0,25 €
<b>FON en location 5 ans</b>			
			Par ml / an
FON-LOC10	Location 5 ans 0 à 10 km		0,80 €
FON-LOC25	Location 5 ans 10 à 25 km		0,40 €
FON-LOC25+	Location 5 ans + 25km		0,25 €
<b>FON en IRU 15 ans</b>			
			IRU
FON-IRU10	IRU 15 ans 0 à 10 km		4,80 €
FON-IRU25	IRU 15 ans 10 à 25 km		3,70 €
FON-IRU25+	IRU 15 ans + 25km		2,30 €
<b>FON NRA / NRO</b>			
	L'offre FON NRA/NRO peut être souscrite en mode locatif 10 ans, en mono fibre ou en bi fibre. Le tarif dépend de la taille du NRA/NRO collecté. Un minimum de facturation de 2000 m est appliqué et un maximum de facturation de 13 000 ml sont appliqués, étant entendu qu'une liaison ne pourra pas dépasser 60 000 ml. Le maximum de facturation ne s'applique par pour les NRA / NRO de > 2000 lignes. Les éventuels coûts de raccordement des différents sites sont sur devis. La maintenance annuelle est comprise dans le tarif de la location mais pas dans le tarif d'IRU. La distance facturée est la distance vol d'oiseau *1,3.		
<b>FON NRA / NRO - Prestations communes</b>			
FON-FAS	Frais d'accès au service (par extrémité)	2 500 €	
<b>FON NRA/NRO en location 10 ans</b>			
FON-NRA-BI-LOC10-2000+	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO ≥ 2000 lignes		1,50 €
FON-NRA-BI-LOC10-1500+	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO ≥ 1500 lignes		1,10 €
FON-NRA-BI-LOC10-1150+	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO ≥ 1150 lignes		1,00 €
FON-NRA-BI-LOC10-1150-	FON NRA/NRO Bi fibre - NRA / NRO < 1150 lignes		1,00 €
FON-NRA-MONO-LOC10-2000+	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO ≥ 2000 lignes		1,20 €
FON-NRA-MONO-LOC10-1500+	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO ≥ 1500 lignes		0,88 €
FON-NRA-MONO-LOC10-1150+	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO ≥ 1150 lignes		0,72 €
FON-NRA-MONO-LOC10-1150-	FON NRA/NRO Mono fibre - NRA / NRO < 1150 lignes		0,50 €
<b>Offre d'accès au Génie Civil</b>			

	Le Service consiste à fournir un droit de passage d'un câble de communication électronique dans un fourreau ou sur un appui aérien sur un parcours présent sur le réseau, et à délivrer une prestation de maintenance des infrastructures de génie civil mobilisées. Le service est disponible sous réserve de capacité dans les installations. Un minimum de facturation de 300 ml s'applique, à l'exception des parcours composés exclusivement d'appuis aériens, dont le minimum de facturation est de 15 ml.		
GC-FAS	Frais d'accès au Service (par tronçon)	700 €	
GC-LOC	Location annuelle par ml, y compris la maintenance		1,20 €
<b>NetCity Infra</b>			
	<p>L'offre NETCITY Infra consiste à donner au Client, des Collectivités, un droit d'usage exclusif sur l'infrastructure fibre du Fournisseur d'un point de présence du Fournisseur jusqu'au ou PA identifié au plus proche de la Prise du Client, sur la base des PA existants du réseau du Fournisseur étant entendu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le point de présence désigne le dernier site de transmission actif propre au Fournisseur avant le point terminal sur le réseau du Fournisseur pour écouter les flux gérés par le Client.</li> <li>- Une « Prise » désigne un site public raccordable du Client situé dans la zone arrière d'un point de présence.</li> <li>- Un « Point d'aboutement (PA) » désigne le point d'extrémité du Réseau du Fournisseur en provenance d'un point de présence. Il est situé dans une chambre de génie civil à proximité des Prises du Client.</li> </ul> <p>Ce droit d'usage est irrévocable pour la plus courte des durées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 ans</li> <li>- Durée restante du contrat de DSP</li> </ul> <p>Cette offre n'est accessible que pour les personnes morales de droit public et pour des sites déjà raccordés au réseau Un minimum de 5 prises doit être souscrit lors de la première commande par une Collectivité. L'ajout additionnel de Prise peut se faire unitairement.</p> <p>Les frais d'accès au service intègrent les travaux de desserte interne éventuels.</p>	FAS	IRU
NCITY-INFRA-N15-R	Prise optique unitaire pour un parc inférieur ou égale à 15 prises - Site Raccordé	3 000 €	24 500 €
NCITY-INFRA-N15+	Prise optique unitaire pour un parc supérieur à 15 prises - Site Raccordé	3 000 €	18 500 €
<b>NetCity Service</b>			
	<p>Chaque ligne NetCity Service est livrée sur une interface 100 Mbit/s ou 1 Gbit/s cote Utilisateur Final Chaque ligne bénéficie du SLA Standard qui offre une GTR 4 heures de 8h à 18h du Lundi au Samedi en standard hors jours fériés Une ligne NetCity Service est souscrite pour une période minimale de 12 mois.</p> <p>L'offre n'est disponible que pour des Usagers mandatés par les personnes morales de droit public clientes de l'offre NetCity Infra et dans la limite du nombre de prises optiques NetCity Infra souscrites, sur des sites déjà raccordés au réseau. La Ligne NetCity Service est éligible aux Offres Complémentaires et Options de la gamme Fibre Optique (la souscription d'une option de sécurisation Silver ou Gold nécessite cependant d'avoir souscrit précédemment à une deuxième prise NetCity Infra sur l'accès à sécuriser), ainsi qu'aux Opérations et SAV des gammes Fibre, Optique et SDSI.</p>		
<b>Accès NetCity Service</b>			
0	Un Port LAN minimum doit être souscrit pour une Prise NETCITY Infra souhaitant bénéficier d'un accès NetCity Service.	par accès	Par Mois
NCTY-LAN-100	Port LAN 100 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	50 €
NCTY-LAN-200	Port LAN 200 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	100 €
NCTY-LAN-300	Port LAN 300 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	150 €
NCTY-LAN-500	Port LAN 500 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	250 €
NCTY-LAN-1000	Port LAN 1000 Mbit/s débit symétrique garanti	500 €	500 €
NCTY-VP-10	Port Video Protection 10 Mbit/s	300 €	10 €
NCTY-HS-100	Port Hot Spot 100 Mbit/s	300 €	10 €
NCTY-CPT-1	Port Capteur 1 Mbit/s	Offert	Offert
<b>Plate-forme locale</b>			
<b>Hébergement</b>			
	Les prestations d'hébergement sont disponibles dans chaque Hôtel Telecom		
<b>Emplacements &amp; Baie</b>			
HEB-EMP1-B47	Baie (ou Emplacement) 600 x 800	1 500 €	450 €
HEB-EMP1-DEMIEB	1/2 Baie	1 200 €	300 €
<b>Energie</b>			
HEB-1KVA-ON	1 KVA ondulé (48V ou 230V)		110 €
HEB-1KVA-DEP	1 KVA ondulé de dépassement (48V ou 230V)		120 €
HEB-1KVA-NON	1 KVA non ondulé		Sur devis
<b>Brassage inter baies</b>			
HEB-DROC-FO-3P	1/2 Rode Baie vers Point de Brassage - Fibre Optique - 3 Paires	1 000 €	25 €
HEB-DROC-FO-6P	1/2 Rode Baie vers Point de Brassage - Fibre Optique - 6 Paires	1 500 €	42 €
HEB-DROC-CU-4P	1/2 Rode Baie vers Point de Brassage - Cuivre - 4 Paires	500 €	20 €
HEB-DROC-CU-8P	1/2 Rode Baie vers Point de Brassage - Cuivre - 8 Paires	750 €	30 €
<b>Options</b>			
HEB-OPT-CLOIS	Cloisonnement d'espace par la mise en place des grillages	Sur devis	
HEB-OPT-PLAT	Fourniture & installation plateau 19 "	500 €	
HEB-OPT-PDU48	Power Distribution Unit - Alimentation DC 48 volts	Sur devis	
HEB-MAT	Prestation de mise à terre (sans baie)	400 €	
HEB-B16A20A	Fourniture & Installation bandeau 16A ou 20A de 8 prises	350 €	
HEB-OPT-BAND	Bandeau (à partir du 3ème) - Alimentation supplémentaire 7 ou 8 prises 230 volts	Sur devis	
<b>Pénalité et Opération</b>			
HEB-DINF	Prestation de déplacement infructueux	400 €	
HEB-KVA-MODIF	Modification de puissance	400 €	
<b>Pénétration Tête de Réseau</b>			
	L'offre est complémentaire à la souscription d'une offre d'hébergement. Elle est destinée aux opérateurs usagers qui souhaitent accéder à la Tête de réseau avec leur propre infrastructure de fibre optique. Elle consiste au tirage d'une paire de fibre de la chambre dédiée Usager à proximité de la chambre n-1 à la baie de brassage de l'Opérateur. Une prestation de demi rocade baie vers point de brassage doit être souscrite en parallèle. Elle est souscrite pour une période minimale de 36 mois.	Frais fixe	Par Mois
HEB-OPT-PENE-ETU	Frais d'étude	1 500 €	
HEB-OPT-PENE	Pénétration Tête de Réseau	3 000 €	562,50 €
<b>Pénétrante Tête de Réseau</b>			
	L'offre est destinée aux opérateurs qui souhaitent accéder à une Tête de Réseau avec leur propre infrastructure optique. La souscription à l'offre permet le tirage d'un câble 12 Fibres Optiques appartenant aux opérateurs, entre la chambre telecom du RIP et un espace prévu à la livraison de ce câble dans la Tête de Réseau. Elle est souscrite pour une période minimale de 36 mois.	Frais fixe	Par mois
PENE-TDR	Pénétrante Tête de Réseau	2 500 €	150 €
<b>Usage des Points Hauts</b>			
<b>Emprise sur le Point Haut</b>			
	Le service consiste en la Fourniture par la DSP d'un emplacement d'antennes sur l'un des pylônes, pylônet ou mât construits par le RIP. Des tarifs particuliers seront établis pour les points hauts non construits par le RIP (châteaux d'eau, pylônes ou pylônet mis à disposition par un tiers, ...) L'étude de faisabilité forfaitaire est obligatoire. Cependant, sous réserve d'éligibilité, la simple validation d'étude fournie par le client pourra être souscrite.	Frais fixe	Par an
UPH-PH-1M	Surface occupée inférieure à 1 m <sup>2</sup>		750 €
UPH-PH-2M	Surface occupée entre 1 m <sup>2</sup> et 2 m <sup>2</sup>		1 000 €

UPH-PH-3M	Surface occupée à 2 m <sup>2</sup>		300 € / 0,5 m <sup>2</sup>
	<b>Emprise au sol sur une dalle de béton extérieure</b>		
UPH-DE-1M	Surface occupée inférieure à 1 m <sup>2</sup>		750 €
UPH-DE-5M	Surface occupée entre 1 m <sup>2</sup> et 5 m <sup>2</sup>		1 000 €
UPH-DE-6M	Surface occupée à 5 m <sup>2</sup>		300 € / m <sup>2</sup>
UPH-EB-3U	Hébergement d'un équipement 1U à 3U dans une baie ou un coffret du RIP		750 €
	<b>Frais d'étude et coût énergétique</b>		
UPH-EA-FF	Etude de faisabilité forfaitaire	4 750 €	
UPH-EE-FF	Validation étude de faisabilité client	500 €	
UPH-AE-AE	Abonnement énergie	Sur devis	

## Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: FA8C59DD-A9D6-43E9-9390-54D21C6E247D	État: Complétée
Objet: Complétez avec Docusign : Avenant 21 MTR vf.pdf, Annexe 1 - Catalogue MTR - 10 2025.pdf	
Référence contrat: MTR - Avenant 21	
DSP:	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 12	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 5	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Valérie FOYART
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	152 Avenue Pierre Brossolette
	MALAKOFF, France 92240
	V.FOYART@axione.fr
	Adresse IP: 162.10.246.109

## Suivi du dossier

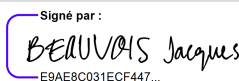
État: Original	Titulaire: Valérie FOYART	Emplacement: DocuSign
09/02/2026 17:27:05	V.FOYART@axione.fr	

## Événements de signataire

BEAUVOIS Jacques  
jacques.beauvois@axione.fr  
Directeur Général Délégué  
Axione

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

## Signature

Signé par :  
  
E9AE8C031ECF447...

Sélection d'une signature : Style présélectionné  
En utilisant l'adresse IP:  
2a01:cb00:22f:7100:f904:cde1:1859:ea4f

## Horodatage

Envoyée: 09/02/2026 17:29:14  
Consultée: 09/02/2026 18:21:05  
Signée: 09/02/2026 18:21:11

## Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 09/02/2026 18:21:05  
ID: 0aa1c963-7172-4a39-9acd-f8465073c089

## Événements de signataire en personne Signature

## Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée État

Horodatage

## Événements de copie carbone

État

Horodatage

Valérie FOYART  
V.FOYART@axione.fr  
Président  
AXIONE

Copié

Envoyée: 09/02/2026 18:21:12  
Renvoyée: 09/02/2026 18:21:13

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

## Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par Docusign

## Événements de témoins

Signature

Horodatage

## Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	09/02/2026 17:29:14
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	09/02/2026 18:21:05
Signature complétée	Sécurité vérifiée	09/02/2026 18:21:11
Complétée	Sécurité vérifiée	09/02/2026 18:21:12

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------

**Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques**

## **ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE**

From time to time, OpenTrust OBO - Axione SAS (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through your DocuSign, Inc. (DocuSign) Express user account. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to these terms and conditions, please confirm your agreement by clicking the "I agree" button at the bottom of this document.

### **Getting paper copies**

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. For such copies, as long as you are an authorized user of the DocuSign system you will have the ability to download and print any documents we send to you through your DocuSign user account for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

### **Withdrawing your consent**

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

### **Consequences of changing your mind**

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. To indicate to us that you are changing your mind, you must withdraw your consent using the DocuSign "Withdraw Consent" form on the signing page of your DocuSign account. This will indicate to us that you have withdrawn your consent to receive required notices and disclosures electronically from us and you will no longer be able to use your DocuSign Express user account to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

### **All notices and disclosures will be sent to you electronically**

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through your DocuSign user account all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

**How to contact OpenTrust OBO - Axione SAS:**

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: h.nguyen@axione.fr

**To advise OpenTrust OBO - Axione SAS of your new e-mail address**

To let us know of a change in your e-mail address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at h.nguyen@axione.fr and in the body of such request you must state: your previous e-mail address, your new e-mail address. We do not require any other information from you to change your email address..

In addition, you must notify DocuSign, Inc to arrange for your new email address to be reflected in your DocuSign account by following the process for changing e-mail in DocuSign.

**To request paper copies from OpenTrust OBO - Axione SAS**

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an e-mail to h.nguyen@axione.fr and in the body of such request you must state your e-mail address, full name, US Postal address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

**To withdraw your consent with OpenTrust OBO - Axione SAS**

To inform us that you no longer want to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your DocuSign account, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an e-mail to h.nguyen@axione.fr and in the body of such request you must state your e-mail, full name, IS Postal Address, telephone number, and account number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

**Required hardware and software**

Operating Systems:	Windows2000 or WindowsXP
Browsers (for SENDERS):	Internet Explorer 6.0 or above
Browsers (for SIGNERS):	Internet Explorer 6.0, Mozilla FireFox 1.0, NetScape 7.2 (or above)
Email:	Access to a valid email account
Screen Resolution:	800 x 600 minimum
Enabled Security Settings:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allow per session cookies</li> <li>• Users accessing the internet behind a Proxy Server must enable HTTP 1.1 settings via proxy connection</li> </ul>

\*\* These minimum requirements are subject to change. If these requirements change, we will provide you with an email message at the email address we have on file for you at that time providing you with the revised hardware and software requirements, at which time you will have the right to withdraw your consent.

**Acknowledging your access and consent to receive materials electronically**

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to

other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please verify that you were able to read this electronic disclosure and that you also were able to print on paper or electronically save this page for your future reference and access or that you were able to e-mail this disclosure and consent to an address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format on the terms and conditions described above, please let us know by clicking the "I agree" button below.

By checking the "I Agree" box, I confirm that:

- I can access and read this Electronic CONSENT TO ELECTRONIC RECEIPT OF ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURES document; and
- I can print on paper the disclosure or save or send the disclosure to a place where I can print it, for future reference and access; and
- Until or unless I notify OpenTrust OBO - Axione SAS as described above, I consent to receive from exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to me by OpenTrust OBO - Axione SAS during the course of my relationship with you.

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 6

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHEAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Ancenis</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 20/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,

Made LAMY

Accusé de réception en préfecture  
Val de Loire  
7-20260409-2026-04-09\_6-DE  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

### DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 6

#### AVENANTS N°21 À LA CONVENTION DE DSP MELISA EXPLOITATION ET N°21 À LA CONVENTION DE DSP MELISA TERRITOIRES RURAUX

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants ;*

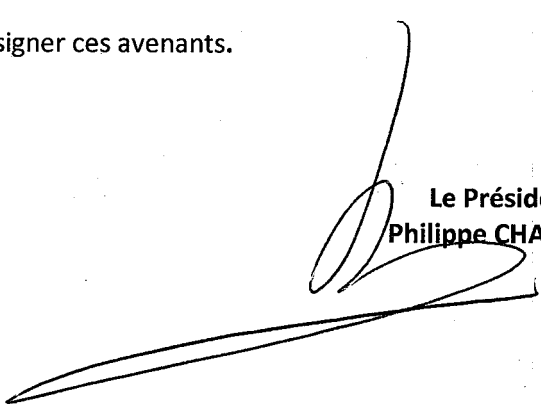
*Vu le code de la commande publique ;*

*Vu les Statuts du syndicat mixte ouvert Anjou Numérique ;*

*Vu le rapport n°2026-04-09 / 6 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **APPROUVE** les avenants n°21 à la convention de DSP Melisa Exploitation et n°21 à la convention de DSP Melisa Territoires Ruraux portant sur le mécanisme de désinvestissement et l'évolution des catalogues de service tels que figurant en annexes VI-1 et VI-2 ;
- **AUTORISE** le Président à signer ces avenants.

  
Le Président  
Philippe CHALOPIN

# Règlement de l'aide à l'équipement d'une connexion internet par voie hertzienne

## Préambule

Le déploiement de la fibre optique sur le département du Maine-et-Loire prévoit la couverture complète du territoire soit par Anjou Fibre dans le cadre d'une délégation de service public soit par l'opérateur Orange sur les zones dites « AMII ».

Désormais la quasi-totalité des locaux du département sont raccordables à la fibre optique. Il reste néanmoins quelques logements dont la raccordabilité peut être encore retardée pour des raisons techniques relevant de la responsabilité des deux Opérateurs d'Infrastructure.

Le syndicat propose dans ces cas très particuliers et exceptionnels d'accompagner les usagers en prenant à sa charge une partie des coûts d'acquisition et d'installation des équipements de connexion satellitaire, 4G ou 5G.

## Article 1 – Objectif de l'aide

L'objectif de ce dispositif est supprimer les situations de blocage durable de l'accès au très haut débit, lorsque le raccordement terminal optique présente des difficultés exceptionnelles de construction sur le domaine public. A cet effet, le syndicat propose une aide à l'équipement en solutions alternatives hertziennes individuelles.

## Article 2 – Opérations éligibles

Sont éligibles les opérations répondant aux trois critères suivants :

- Les équipements subventionnés sont installés dans le département du Maine-et-Loire, sur le territoire d'un EPCI adhérent du syndicat Anjou Numérique ou de la commune Loire-Authion,
- Le raccordement du logement ou du local desservi fait l'objet d'un blocage sans perspective de déblocage rapide. Chaque cas est soumis à l'avis d'un technicien du syndicat,
- Le logement ou le local desservi est à usage de résidence principale ou professionnel et n'a pas déjà bénéficié de cette aide.

## Article 3 – Bénéficiaires

Peuvent bénéficier de l'aide, les particuliers, les structures privées, dont les entreprises ainsi que les associations, et les personnes publiques, situées sur le territoire éligible.



## Article 4 – Investissements éligibles

Sont pris en charge les frais liés à l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en place d'une connexion internet (hors matériels disponibles à la location) et à l'installation par un professionnel.

Les montants considérés sont TTC pour le cas général, HT dans le cas particulier où le demandeur est un organisme collecteur de TVA.

Une seule installation sera financée par site.

## Article 5 – Montant de l'aide

L'aide est calculée sur la base de 80 % des dépenses réelles éligibles, limitée à 400 € de subvention publique.

## Article 6 – Modalités d'octroi de l'aide

La demande de subvention sera adressée par courrier papier ou électronique au président du syndicat mixte Anjou Numérique et comportera les pièces suivantes :

- L'imprimé de demande de subvention comprenant les coordonnées du demandeur, sa qualité (particulier, entrepreneur...), l'adresse précise du lieu d'implantation et la référence de la ligne téléphonique concernée,
- La technologie retenue (satellite, 4G, 5G).

Le syndicat indiquera l'état d'éligibilité de la demande d'aide. Dans le cas positif, le bénéficiaire adressera par courrier papier ou électronique les éléments suivants :

- La facture d'achat de l'équipement libellée en euros,
- Le cas échéant, la facture de l'installation de l'équipement par un professionnel, libellée en euros,
- Un relevé d'identité bancaire.

La notification d'attribution et le versement de l'aide seront réalisés dans les deux mois suivant la réception des pièces justificatives.

## Article 7 – Durée du dispositif

Ce dispositif est prolongé pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025, dans la limite des crédits inscrits annuellement par le Conseil syndical.

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 7

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS– Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU– Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Ancenis</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 20/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,  
Marie LAMY

Accusé de réception en préfecture  
V49-20260409-2026-04-09\_7-DE  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 7

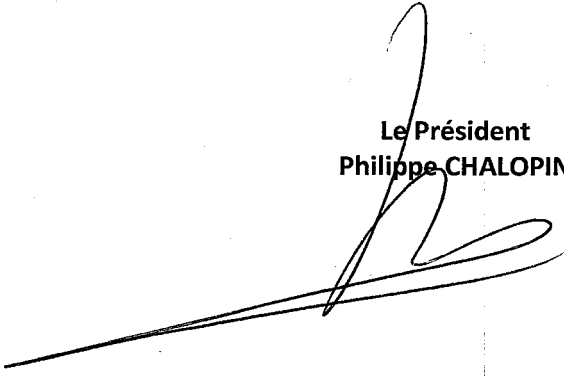
**MODIFICATION DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE POUR L'ACQUISITION  
D'UN ÉQUIPEMENT HERTZIEN**

*Vu le rapport n°2026-04-09 / 7 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **APPROUVE** les modifications du règlement de l'aide à l'équipement d'une connexion internet par voie hertzienne telles que présentées en annexe VII-1 et décide de prolonger cette aide pour une durée de 5 ans.

Le Président  
Philippe CHALOPIN



# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 3

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS– Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU– Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHEAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Ancenis</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 21/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,

Maria LAMY

Accusé de réception en préfecture  
Val de Loire  
20260409-2026-04-09\_3-DE  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 3

### PROVISION POUR FINANCEMENT DES COMPTES ÉPARGNE TEMPS

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2321-2 et R.2321-2 ;*

*Vu la délibération n°2021-10-11/13 relative à la mise en place du compte épargne temps au syndicat ;*

*Vu les statuts d'Anjou Numérique ;*

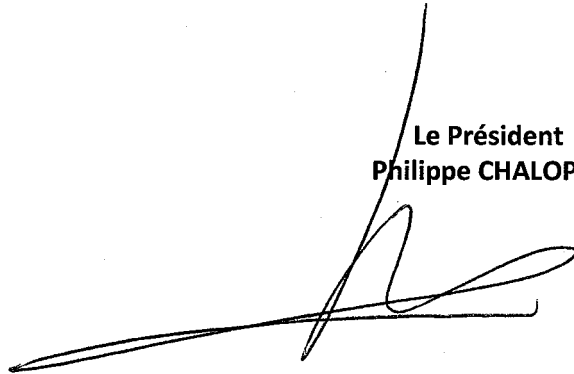
*Vu le rapport n°2026-04-09 / 3 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **MAINTIENT** au budget 2026 la provision d'un montant de 52 000 € inscrite en 2025 pour couvrir les charges afférentes aux jours épargnés par l'ensemble du personnel recruté en propre par le syndicat.

Ces crédits sont inscrits en dépenses de fonctionnement au compte 6815 « dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement ».

Le Président  
Philippe CHALOPIN



# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 4

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS– Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU– Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHEAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Ancenis</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 21/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,

M. LAMY

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 4

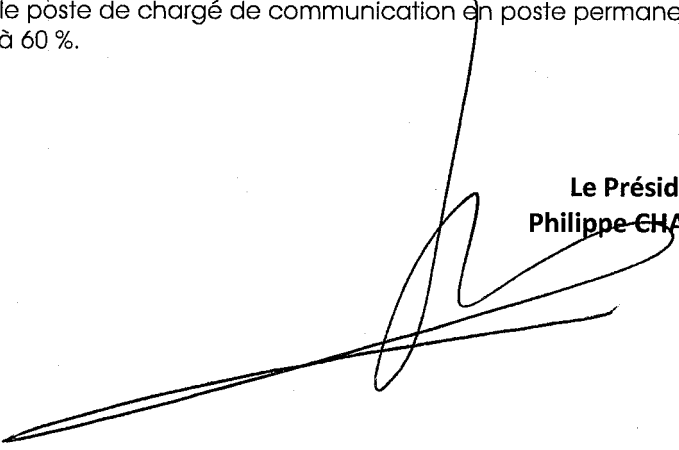
### MODIFICATION DU POSTE DE CHARGÉ DE COMMUNICATION

*Vu le rapport n°2026-04-09 / 4 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **TRANSFORME** le poste de chargé de communication en poste permanent pour une quotité de temps portée à 60 %.

Le Président  
Philippe CHALOPIN



# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 5

Le jeudi 9 avril 2026 à 14 h 00, se sont réunis Salle des délibérations à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale et groupement de collectivités territoriales membre du Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique.

<p><b>Date de la convocation :</b> 30/03/2026</p> <p><b>Date de la publication au recueil des actes administratifs :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Date de la transmission à la Préfecture :</b> <b>20 AVR. 2026</b></p> <p><b>Quorum :</b> 21 délégués présents ou représentés, correspondant à 41 voix : le quorum est donc atteint</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> <li>- M. Alain MAINGOT</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Marc SCHMITTER – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Marc BAINVEL – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Olivier CHAUVEAU – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- M. Philippe COURPAT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Patrice GRENOUILLEAU - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Xavier TESTARD - Agglomération du Choletais</li> </ul> <p><b>Région Pays de la Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie BEILLARD – suppléante de M. Christophe POT</li> <li>- Mme Yamina RIOU</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés et ont donné pouvoir à :</b></p> <p><b>Délégués du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Mme Odile CORBIN-MAGDA</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-François CULLERIER – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à M. Alain MAINGOT</li> <li>- M. Vincent GABORIAU – Communauté de communes Baugeois-Vallée donne pouvoir à Mme Yamina RIOU</li> <li>- M. Étienne GLEMOT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Marc SCHMITTER</li> <li>- M. Joël ESNAULT – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou donne pouvoir à M. Philippe CHALOPIN</li> <li>- M. Hervé GAUDIN – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté donne pouvoir à M. Olivier CHAUVEAU</li> <li>- M. Philippe GILIS – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Patrice GRENOUILLEAU</li> <li>- M. Didier HUCHON – Communauté d'agglomération Mauges Communauté donne pouvoir à M. Philippe COURPAT</li> <li>- M. Dominique LANDREAU – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Marc BAINVEL</li> <li>- Mme Marie-Françoise JUHEL – Agglomération du Choletais donne pouvoir à M. Xavier TESTARD</li> </ul>
	<p><b>Étaient excusés :</b></p> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jean-Jacques GIRARD – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Adeline PIVERT – Communauté communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- Mme Frédérique DOIZY – Communauté de communes Baugeois-Vallée</li> <li>- Mme Laurence BROSSARD – Commune nouvelle Loire-Authion</li> <li>- M. Pascal CROSSOUARD – Communauté de communes Anjou Bleu Communauté</li> <li>- Mme Béatrice LÉVÊQUE – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Jean-Michel MICHAUD - Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> <li>- M. Denis RAIMBAULT – Communauté d'agglomération Mauges Communauté</li> </ul>
	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p><b>Délégué du Département de Maine-et-Loire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard CESBRON</li> </ul> <p><b>Délégués des EPCI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Patrice DAVIAU – Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</li> <li>- M. Bruno MAILLET – Communauté de communes Loire Layon Aubance</li> <li>- M. Guy CHESNEAU – Communauté de communes Vallées du Haut Anjou</li> <li>- M. Anatole MICHEAUD – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Philippe BERTHELOT – Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire</li> <li>- M. Michel CORMIER – Communauté de communes Pays d'Ancehils</li> </ul>

Arrêté certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de la légalité  
le 20/04/2026  
Affiché le 21/04/2026  
Pour le Président du Syndicat Mixte  
Anjou numérique et par délégation,  
La chargée de projet  
Syndicat Mixte Anjou Numérique,

Mme LAMY

Accusé de réception en préfecture  
Val de Loire - 20260409-2026-04-09\_5-DE  
Date de réception préfecture : 20/04/2026

# SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMÉRIQUE

## CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-04-09 / 5

ADHÉSIONS AVICCA ET INTERCONNECTÉS

*Vu le Code général des collectivités territoriales ;*

*Vu les statuts du syndicat mixte ouvert Anjou Numérique ;*

*Vu le rapport n°2026-04-09 / 5 ;*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical :

- **APPROUVE** l'adhésion d'Anjou Numérique à l'AVICCA au titre de l'année 2026 pour un montant de 8 830 € à prélever sur le compte 011-6281 et autorise le Président à signer les documents liés ;
- **APPROUVE** l'adhésion d'Anjou Numérique aux Interconnectés au titre de l'année 2026 pour un montant de 4 800 € à prélever sur le compte 011-6281 et autorise le Président à signer les documents liés.

Le Président  
Philippe CHALOPIN

